



Les conditions de vie des Indiens seront sensiblement améliorées

Le gouvernement fédéral dépensera \$112 millions

Débat surprise sur le bilinguisme

Deux ministres expriment des vues diamétralement opposées

OTTAWA (PC) — Alors que les conservateurs s'amusaient de cette division, deux ministres du Québec, MM. Jean Marchand et Léo Cadieux ont soutenu des thèses adverses au cours d'un débat-surprise sur le bilinguisme, hier aux Communes.

Le député libéral de Hull, M. Alexis Caron a provoqué cette discussion en proposant un amendement à l'article 7 du bill S-2; loi constituant en société la compagnie de chemin de fer du terminus d'Ottawa. Par son amendement, M. Caron a voulu faire inclure dans la loi qu'au moins deux des administrateurs de la nouvelle compagnie soient des Canadiens de langue française.

M. Caron a soutenu que si la loi n'oblige pas la nouvelle compagnie à garantir la présence de deux administrateurs de langue française au conseil de direction, il n'y en aura aucun. Notre seule protection est devenue la loi, a déclaré le député.

M. Jean Marchand, ministre de l'Immigration, s'est opposé à l'amendement, alléguant que le groupe ethnique de langue française doit trouver d'autres moyens que la protection par la loi pour s'affirmer. Ce serait consacrer dans un texte légal un statut d'infériorité qui n'existe pas, a soutenu M. Marchand.

M. Cadieux a prétendu au contraire que l'amendement avait pour but d'obliger au moins deux administrateurs à parler le français. 'Il est important de consacrer le bilinguisme dans les lois, a déclaré M. Cadieux, surtout à la lumière du passé.'

M. Marchand a alors répliqué qu'il ne s'oppose pas au principe qu'au moins deux administrateurs parlent le français, mais il rejette la suggestion que ces deux administrateurs soient obligatoirement des Canadiens de langue française. 'Je n'accepte pas que mon groupe ethnique ait besoin d'une protection légale pour s'affirmer au Canada' a déclaré le ministre de l'Immigration.

M. Gilles Grégoire RC-Lapointe, a alors demandé à M. Marchand ce qu'il fera s'il constate que tous les administrateurs qui seront nommés sont de langue anglaise. 'S'il y a injustice, j'utiliserai des moyens de pression politique pour corriger une injustice, a répondu M. Marchand, qui promet d'aller faire du piquetage s'il y a lieu.'

'Le ministre est-il prêt à faire du piquetage devant chaque compagnie de la couronne qui ne compte pas de Canadiens de langue française à sa direction', a poursuivi M. Grégoire.

'Il vaudrait mieux commencer dès ce soir', répondit en souriant M. Marchand.

Le ministre Wagner

Je suis en possession d'un dossier sur Gerda Munsinger

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner, a affirmé hier qu'il possède un dossier sur Gerda Munsinger, la blonde allemande dont le non fait braver, selon certains rapports, des carrières politiques canadiennes prestigieuses.

M. Wagner, qui répondait à des questions des journalistes, a déclaré: 'Nous aurons sûrement des questions à poser à Mlle Munsinger si elle se présente à l'enquête ordonnée par Ottawa'.

'Ces questions, a ajouté M. Wagner, seront basées sur des faits; nous n'irons pas à la pêche' Invité à dire si ces questions portaient sur la sécurité de l'état ou sur des activités criminelles canadiennes, M. Wagner a répondu: 'La sécurité de l'état ne relève pas de notre juridiction'.

Pressé de dire si ces questions portaient sur des activités criminelles ayant trait au crime organisé dans la province, le ministre a répondu: 'Oui'.

Dans cette interview que menaient plusieurs journalistes, le ministre québécois de la Justice était visiblement sur ses gardes, lançant à plusieurs reprises 'pas de commentaires'.

Il s'est abstenu de tout commentaire quand il a été prié de dire s'il envisageait des poursuites contre la blonde allemande Munsinger.

M. Wagner, qui répondait à des questions des journalistes, a déclaré: 'Nous aurons sûrement des questions à poser à Mlle Munsinger si elle se présente à l'enquête ordonnée par Ottawa'.

'Ces questions, a ajouté M. Wagner, seront basées sur des faits; nous n'irons pas à la pêche' Invité à dire si ces questions portaient sur la sécurité de l'état ou sur des activités criminelles canadiennes, M. Wagner a répondu: 'La sécurité de l'état ne relève pas de notre juridiction'.

Pressé de dire si ces questions portaient sur des activités criminelles ayant trait au crime organisé dans la province, le ministre a répondu: 'Oui'.

Dans cette interview que menaient plusieurs journalistes, le ministre québécois de la Justice était visiblement sur ses gardes, lançant à plusieurs reprises 'pas de commentaires'.



L'hon. Jean Marchand "Piquetage s'il le faut"



L'hon. Léo Cadieux "Les Canadiens français"

La Voie maritime

L'abolition des péages est réclamée

OTTAWA (PC) — L'Association fédérale de la marine a préconisé hier l'abolition des péages sur la voie maritime de même que l'amélioration de la navigation sur le fleuve St-Laurent et l'accélération du trafic maritime dans le canal Welland.

M. John McGiffin, président de l'Association, a révélé que la navigation sur la voie maritime l'an dernier avait brisé tous les records. Il a ajouté dans son rapport annuel à l'Association que d'autres améliorations sont encore nécessaires pour augmenter le trafic et promouvoir la sécurité.

Des \$21,800,000 perçus par les postes de péage l'an dernier, les navires américains n'ont payé que \$667,000, tandis que les navires des Grands-Lacs ont payé \$12,387,000 et les océaniques \$8,745,000.

Il a précisé à l'Association que le Dr Pierre Camu, président de l'Administration de la voie maritime du Canada l'avait assuré qu'aucun retard ne serait apporté à l'ouverture des écluses du canal Welland. Selon les prévisions, on croit que le trafic maritime dans le canal augmentera de 10 à 15 pour cent.

Le ministre Lang dévoile un programme de cinq ans

OTTAWA (PC) — Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, M. Arthur Laing, a annoncé hier aux Communes un vaste programme d'aide aux Indiens qui coûtera \$112,000,000 au gouvernement fédéral au cours des cinq prochaines années.

En vertu de ce programme, le gouvernement fournira de l'aide aux Indiens afin d'améliorer leurs habitations, de leur procurer de l'eau potable, de construire des égouts et aqueducs, de fournir l'électricité à leurs maisons et de construire des routes d'accès aux réserves.

M. Arthur Laing, qui est surintendant général des affaires indiennes, a précisé que 12,000 nouvelles maisons seront construites en vertu de ce programme au cours des cinq prochaines années.

Ottawa consacra à cette fin la somme de \$75,000,000. Les tribus indiennes et certains particuliers collaboreront également à ce programme de construction.

Le ministre a également annoncé qu'une somme de \$7,000,000 sera consacrée à l'électrification des réserves indiennes alors que \$10,000,000 seront consacrés à la construction d'égouts et d'aqueducs et \$17,000,000 à la construction de routes et de voies d'accès.

Modalités

M. Laing a dit que ce programme d'aide à la construction s'appliquera principalement à quatre catégories d'Indiens:

— Aux veuves, aux personnes âgées, indigentes et invalides, des logements seront fournis pratiquement gratuitement; — Des subventions seront accordées aux familles indiennes vivant dans des régions économiquement faibles, afin de leur aider à se procurer des maisons moyennes; — De l'aide financière sera également fournie aux familles indiennes vivant dans les régions économiquement fortes afin de leur aider à se procurer de meilleures maisons; — On aidera de façon spéciale les familles qui veulent quitter la réserve indienne afin de trouver un emploi ailleurs.

M. Laing a précisé que la population indienne du Canada est passée de 136,000 âmes en 1949 à 200,000 aujourd'hui, d'où le besoin de faire face au problème aigu de l'habitation.

Au cours de la période 1962-1965, on a construit à cette fin 3,222 maisons dans le but particulier d'accueillir les familles indiennes. Le ministre a signalé que le but poursuivi par le gouvernement en annonçant ce programme est de permettre aux Indiens du Canada de mener une vie normale et de leur fournir les commodités essentielles.

L'hon. Lesage répond à Me Gabias

Une offre globale sera faite aux professeurs

QUEBEC (J.R.) — Le négociateur syndical de SFEQ, M. Robert Sauvé, a demandé aux négociateurs du gouvernement qu'à la prochaine séance de négociations, une offre absolue globale soit faite sur tous les sujets de la convention collective de travail. A ces fins, le négociateur du gouvernement a fixé la prochaine rencontre à mardi prochain pour faire l'offre globale du gouvernement.

Cette information du premier ministre Jean Lesage, hier après-midi, en Chambre, a satisfait Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières, mais ce dernier voulait également que le premier ministre informe la

chambre sur les négociations du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec.

M. Lesage a annoncé que les ministères avaient approuvé plusieurs clauses qui avaient fait le sujet d'une entente avec les négociateurs et les négociateurs du gouvernement demandaient l'autorisation de les parapher et, pour la plupart, nous avons autorisé le négociateur du gouvernement à parapher.

Le conseil des ministres, a ajouté M. Lesage, a discuté des principes de clauses qui devaient se discuter hier après-midi, aujourd'hui et demain. En un mot, M. Lesage maintient que les négociations vont bon train.

Le ministre de l'Éducation a dit que le ministre de l'Éducation n'a vu, avant publication, depuis que la commission royale d'enquête a été constituée au printemps de 1961 aucun texte préliminaire sous forme manuscrite, sous forme dactylographiée, et sous forme formé d'épreuve, à aucun moment depuis 1961, à la seule exception des galées dont il a été question au cours de ces débats, et qui m'ont été remises le 31 décembre 1965.

Le ministre a précisé que "c'est qu'au moment où le vision royale d'enquête sur l'enseignement, M. Monroe, est venu à ma résidence, le 31 décembre 1965, il venait après avoir rendez-vous avec moi une quinzaine de jours auparavant, pour me livrer les gal-

lées pour que je les communique au lieutenant-gouverneur en conseil, le texte final, imprimé, du rapport de la commission".

M. Gérin-Lajoie: J'ai reçu personnellement le vice-président de la commission royale, il m'a remis de main à main la boîte qui a été ouverte en sa présence. Il m'a expliqué de vive voix, de quelle façon les galées qui m'étaient remises étaient incomplètes et dans les circonstances, je crois pouvoir affirmer sans aucune réserve pouvoir porter le jugement suivant: que le ministre de l'Éducation ne s'est pas placé dans aucune situation particulière en agissant de la sorte.

C'est tout simplement le vice-président de la commission royale qui a placé le ministre de l'Éducation dans une situation pour qu'il soit en mesure de voir où en étaient les travaux de la Commission Parent et de constater que, d'une semaine à l'autre, les travaux seraient complétés.



UNE BONNE QUESTION - M. Paul Haney, directeur des relations publiques de la NASA se porte la main à la tête avant de répondre à une question d'un journaliste qui l'interrogeait sur le demi succès de la capsule Gemini-8 et le retour prématuré sur la terre des cosmonautes Armstrong et Scott. Jusqu'à maintenant, les savants américains s'expliquent difficilement le mouvement de roulis de la capsule. On reconnaît aux côtés de M. Haney, M. William C. Schneider, responsable de la mission Gemini-8.

"Nous culbutons tant que nous pouvons"

Le mouvement de roulis de la capsule Gemini intrigue les savants de la NASA

CAP KENNEDY (AFP) — "La fusée de manoeuvre s'est coincée, et je ne peux pas arrêter cette damnée machine-là", s'est écrié Neil Armstrong, impatient et d'un ton manifestement irrité, mercredi un peu avant sept heures, impuissant aux commandes de sa capsule "Gemini 8" pirouettant follement dans l'espace. "Nous culbutons tant que nous pouvons. J'avais amorcé un mouvement de roulis sur la gauche et je ne peux pas l'arrêter", exclamait-il, a dit encore le chef pilote de Gemini-8 exaspéré.

Cette conversation ressort de l'audition d'enregistrements — au moment le plus tenu du vol — des conversations entre Armstrong et son co-pilote David Scott d'une part et de l'autre le navire de télémesure de la NASA "Coastal Sentry Québec", au large des Philippines, et le centre de communications spatiales de Hawaii d'autre. La presse a été invitée par la NASA hier au Cap Kennedy et au centre spatial de Houston à écouter ces enregistrements. Ils ont relativement peu contribué à éclaircir l'origine de la grave difficulté qui a fait avorter le dernier vol Gemini une dizaine d'heures seulement après son brillant lancement. Il devait en réalité durer trois jours.

Un mystère "Nous ne savons pas où le problème a commencé", a déclaré peu après l'audition des enregistrements de la fin mouvementée de Gemini-8, le Dr William Schneider, directeur de la mission Gemini. "Nous ne savons pas si cela a débuté dans l'Agéna la fusée avec laquelle Gemini avait quelques minutes plus tôt réalisé un arrimage apparemment impeccable, ou dans la capsule, ou dans la combinaison des deux, ou dans quelque chose d'autre. Il a pu se produire des choses qui sont presque inimaginables".

Les enregistrements ont par surcroît fait ressortir que la cabine des deux pilotes "est devenue folle", "qu'elle a échappé à tout contrôle", et qu'ap-

paremment du moins le niveau des carburants des petits moteurs-fusées de manoeuvres est tombé à zéro vers la fin du vol.

La NASA a de même refusé de prédire si "Gemini-9" prévu pour le mois de mai sera ou non retardé.

Bref on se croirait au 25 octobre dernier. L'Agéna qui devait servir au rendez-vous avec Gemini-6 disparut en vol, à sa mise sur orbite. Gemini-6 fut ajourné de près de deux mois. Mais pendant de longues heures, et même en réalité pendant quelques jours personne ne sut exactement ce qui s'était passé.

Accusé de trafic d'influence

Le député libéral du comté de Matane est envoyé à son procès

MATANE (PC) — M. Jacques Bernier, 37 ans, député libéral de Matane à l'Assemblée législative, a été cité à son procès, hier, à l'issue de son enquête préliminaire. Il est accusé de trafic d'influence.

Son enquête préliminaire a été présidée par le juge Georges E. Blanchard, de la Cour de magistrat à Rimouski.

Le procès de M. Bernier devrait normalement s'instruire

versées par des entrepreneurs effectuant des travaux d'amélioration des fermes pour le compte du gouvernement.

Le député, qui siège à l'Assemblée législative depuis 1964, doit également répondre à l'accusation d'avoir complé-

ré, pour commettre ces infractions, avec un organisateur de son comté, M. Alphonse Turcotte.

La Couronne, représentée par Me Roch LeFrançois, a fait entendre sept témoins et la défense aucun.

Le Sourire du Petit Déjeuner L'aiguille habille les autres mais demeure nue. (Proverbe basque) CRÈMERIE DES TROIS-RIVIÈRES

CRÈMERIE DES TROIS-RIVIÈRES 116, 42100 - L.E. 8481

AUJOURD'HUI Bandes illustrées 19 Bourses 16 Classées 17-18 Convocations 17 Courrier de Mamie 9 De l'image au son 8 Horoscope 19 Mandanités 9 Mots croisés 19 Plume et Plumeau 9 Polichinelle 2 Radio-T.V. Cinéma 8 DÉCES Bournival, M. Rosaire Dupont, Mme Alfred Dupuis, Mme John J. Ferland, M. Bruno Gagnon, Mme Joseph Thiffault, M. Aimé Turgeon, Mme Léo Marchand, Mme Adélaré (Voir nécrologie page 19)

## C'est un secret polichinelle

Il plait toujours au maire Gérard Dufresne de dire que Trois-Rivières est à l'avant-garde dans bien des domaines. C'est le cas précisément dans le programme de rénovation urbaine centre-ville, le premier du genre présenté au Québec et même au Canada en vertu de la nouvelle loi nationale sur l'habitation. Récemment, c'est l'ingénieur Maurice Vézina qui venait déclarer devant le conseil de ville que dans les travaux de construction du collecteur d'égout sanitaire Père-Daniel on avait innové et appliqué de nouvelles méthodes de construction qui se sont avérées très heureuses. Ceci faisait alors dire au maire Dufresne: "Vous voyez, Trois-Rivières est pionnière jusque dans les égouts".



C'est beau un homme... BIEN HABILÉ!  
Compliments de Diamond

Le chef du Contentieux de la Cité, Me Ludovic Laperrière croit que l'amendement à la charte de la cité des Trois-Rivières passera devant le comité des bills privés à l'assemblée législative vers le début du mois d'avril. On espère que le gouvernement Lesage ne décidera pas entre-temps de dissoudre les chambres et de déclencher des élections.

Le public attend avec impatience la venue de nouveaux bancs au Colisée local. Plusieurs rangées représentent un véritable danger. Il n'est pas rare de voir un certain nombre de bancs quitter leur site causant de l'inquiétude. M. Jean Duguay a préparé un banc comme ceux de Verdun en vue de remplacer ces anciens bancs venant du STR.

Le bill de la cité comporte comme modifications importantes à la charte, la création d'un conseil exécutif, la tenue des élections municipales le dimanche et la possibilité d'imposer divers règlements ou d'octroyer certains bénéfices dans le cadre du programme de rénovation urbaine centre-ville.

Un mouvement travaille présentement à St-Maurice en vue de prévoir un terrain de jeux dans la cour de l'école pour l'été prochain. Des projets sont en cours en vue de prévoir l'engagement de deux moniteurs pour permettre aux jeunes de prendre leurs ébats et passer d'agréables vacances.

Il est fortement question que les pins malades dans le parc portant ce nom, dans St-François-d'Assise soient remplacés par des érables. M. Percy Whissel apportera bientôt des précisions dans cet ordre d'idée.



LE PRÉSIDENT des Festivals de Musique du Québec, M. Guy Poliquin, un ancien Trifluvien, était de passage à Trois-Rivières, mardi, pour annoncer l'audition de jeunes talents les 1er, 2 et 3 avril prochains, ainsi que la fondation d'une section de son organisme

(Photo Roland Lemire) pour le Cœur du Québec. De gauche à droite: M. Guy Bacon, administrateur de la section trifluvienne, M. Guy Poliquin, Mme Jacques Gingros, responsable des bourses et M. Georges Gariépy, président de la section locale et administrateur provincial.

### Festivals de Musique du Québec

## Participation de 300 jeunes talents à ce premier essai

TRIOIS-RIVIERES (J.G.) — Le président provincial des Festivals de Musique du Québec, M. Guy Poliquin, a déclaré, mardi, lors d'une conférence de presse, que la section trifluvienne des Festivals de Musique du Québec, était déjà assurée d'un succès dès sa première année d'activités puisqu'on était déjà assuré d'une participation de 300 jeunes talents aux auditions des 1er, 2 et 3 avril prochains.

S'adressant aux journalistes, quelques instants avant d'aller diriger le concert de l'Orchestre Symphonique de Québec au théâtre Capitol, M. Poliquin, s'est dit très heureux de voir que les Festivals de Musique du Québec pourront aider à développer les jeunes talents de la Mauricie, comme

ce fut le cas pour Cécile Bérand. Notre but, de dire le président, c'est d'aller trouver tous les professeurs de musique et de chants et de leur demander d'inscrire à nos festivals les meilleurs talents parmi leurs élèves. Les jeunes qui participent ainsi aux festivals peuvent se mériter des bourses qui assurent ainsi leur éducation musicale et leur permettent de développer leur talent dans les meilleures écoles du Québec.

Il raconte en particulier l'histoire du jeune Henri Brassard, de St-Siméon, qui, à 16 ans, est déjà devenu un pianiste qui figure avec les orchestres symphoniques et peut poursuivre ses études à l'école Vincent d'Indy de Montréal, grâce à une bourse obtenue des Festivals de Musique du Québec.

La fondation des Festivals de Musique du Québec remonte au 24 décembre 1957. Cet organisme est né du besoin de trouver et de développer les talents de nouveaux talents parmi les jeunes Canadiens-français. On pensa alors d'organiser des concours et l'on demanda aux différentes écoles de musique de Montréal d'inscrire leurs élèves les plus brillants. Grâce à des souscriptions, on peut recueillir l'argent nécessaire pour octroyer des bourses et permettre ainsi aux meilleurs talents découverts de se perfectionner dans les meilleures écoles et avec les professeurs les plus brillants.

La section trifluvienne est présidée par M. Georges Gariépy, a déjà lancé sa campagne de souscription afin de ramasser quelque \$3,000 pour décerner en bourses lors du festival de musique qui aura lieu au début d'avril. M. Gariépy a déclaré, mardi après-midi, que la moitié de l'objectif était déjà atteint. Les auditions qui auront lieu à Trois-Rivières les 1er, 2 et 3 avril, se dérouleront au séminaire St-Joseph, au séminaire St-Antoine et à l'école normale Duplessis. On a enregistré déjà 91 inscriptions comprenant plus de 300 jeunes. Tous les musiciens, chanteurs, instrumentistes et chorales du Cœur du Québec peuvent s'inscrire.

### Me Gabias interroge le ministre sur l'autoroute

## L'hon. Bernard Pinard admet que très peu d'indemnités ont été payées jusqu'à date

QUÉBEC (J.R.) — A la suite d'une violente sortie du député de Trois-Rivières, en Chambre, sur le problème des expropriations à Trois-Rivières, le ministre de la Voirie a admis qu'il n'y avait pas eu beaucoup d'indemnités qui ont été payées à des expropriés à Trois-Rivières.

M. Bernard Pinard a toutefois tenu à expliquer cette situation: "Nous ne sommes pas rendus au stade final quant au dépôt des plans. Il peut y avoir amendement majeur dans le cas de certains plans déjà déposés. Il peut y avoir retrait aussi dans le cas de certains dépôts. C'est que les expropriés sont exactement dans la même situation où ils étaient avant la réception d'un avis d'expropriation. Il n'y a pas eu de dépossession. C'est qu'ils occupent encore leur résidence ou leur poste de commerce et que nous tiendrons compte des dommages un peu plus tard, lorsque nous devrons leur envoyer un avis d'éviction, lorsque nous serons assurés qu'il n'y aura pas d'amendement majeur aux plans déjà déposés".

Alors que Me Yves Gabias répliquait que le gouvernement est tellement rigide que les propriétaires et les locataires ne savent pas quoi faire, M. Pinard a expliqué que le ministre de la Voirie avait envoyé un avis les informant qu'ils pourraient occuper les lieux ou ils sont actuellement jusqu'au mois de juin 1967 pour enfin leur donner le temps de se relocaliser dans l'éventualité de l'expropriation finale.

Mais pour Me Gabias, cela veut dire que les propriétaires doivent renoncer à certains droits, sans ça, ils vont être obligés de faire option tout de suite. Ce n'est pas juste, dit-il.

**NOTAIRE**  
**LIONEL MARTIN**  
B.A., LL., L.  
Licencié en droit.  
153, rue Laviolette, T.-R.  
FR 5-7733 - 5-7734

**TIRAGE CO-OP TIRAGE**  
**RADIO TAXIS**  
**378-5444**  
BILLET BLEU SERIE C  
CETTE SEMAINE POUR \$80.  
**60,194**

## CHIRURGIEN

Revenu initial jusqu'à \$30,000.

### L'Occasion...

Une jeune municipalité progressive de la province de Québec est à la recherche d'un jeune médecin chirurgien. Le titulaire de ce poste de prestige aura la responsabilité d'assurer les services chirurgicaux à la population. Il sera seconde dans sa tâche par un personnel extrêmement compétent et aura à sa disposition un hôpital des plus modernes. Les revenus de ce poste seront constitués d'un salaire de base très libéral plus les honoraires réguliers qu'il recevra de sa pratique privée.

### Le Chirurgien...

Il est diplômé en chirurgie et possède quelques années de pratique médicale. Il est à la recherche d'un poste qui lui procurera la satisfaction de veiller au bien-être de la population. Ce poste devrait surtout intéresser les jeunes médecins désireux d'obtenir une situation de prestige dans un milieu où son influence sera très grande.

Vous référant au dossier G11-234, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

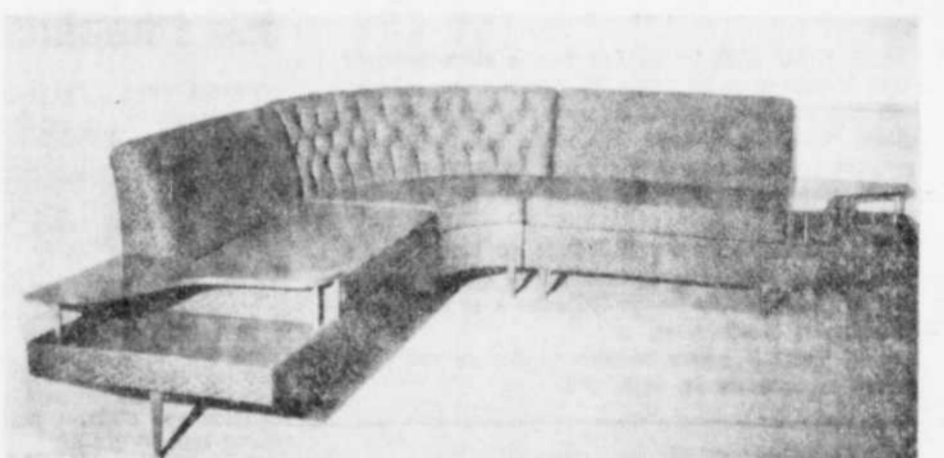
**P. S. ROSS ET ASSOCIES**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTREAL: PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC: 880 CHEMIN ST-FOY  
OTTAWA: 50 RUE SPARKS • TORONTO: 200 UNIVERSITY AVENUE  
WINNIPEG: 213 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET

## MOBILIERS DE SALON

AU PRIX DE LA MANUFACTURE

La Maison Thompson & Fils Ltée possède sa propre manufacture de mobiliers de Salon. Nous manufacturons plusieurs modèles différents pour rencontrer tous les goûts. Vous achetez directement du manufacturier sans intermédiaire en achetant votre mobilier de salon chez nous.



MOBILIER à sections recouvert en cuirette extensible de première qualité. Fini tweed.  
Avec table de bout. Valeur de \$350.  
**\$279<sup>00</sup>**  
EN SPECIAL

Nous disposons aussi de mobiliers de style, tels que Provincial Français et Italien, Contemporain, Espagnol et Colonial Méditerranéen.

Apportez-nous vos mobiliers de styles antiques, nous les rembourrerons et les recouvrirons, leur conférant un cachet des plus remarquables. Voyez le plus important spécialiste de la région en remodelage de meubles, et soyez assurés d'un service sans précédent.

Nous vendons aussi du matériel à draperies de même que du tapis qui s'harmoniseront avec votre mobilier de salon.

**DAVENPORT** (SAUVE-ESPACE) **\$49<sup>00</sup>**  
Choix de couleurs et matériel à votre goût.

A COMPTER DE:  
**REMBOURRAGE ET REMODELAGE DE MEUBLES USAGES DE TOUTES SORTES.**  
Spécialité: Meubles antiques.

VISITEZ NOTRE SALLE D'ÉCHANTILLONS DE MODELES EXCLUSIFS

MAURICE Conditions commodes selon notre plan d'achat. **IAC**

**THOMPSON & FILS LTEE**  
1850, LAVIOLETTE (Près du tunnel)  
TROIS-RIVIERES **375-4937**

Déjà le PRINTEMPS Peinturez avec **Glidden**

**ECONOMISEZ PLUS DE**

— 44 —  
**LATEX D'INTERIEUR** Valeur de \$8.00 **\$4<sup>44</sup>** Le gallon. SPECIAL

— 64 —  
**EMAIL SEMI-LUSTRE** Valeur de \$10.85 **\$6<sup>44</sup>** Le gallon. SPECIAL

DISPONIBLE CHEZ CES DISTRIBUTEURS **GLIDDEN**

<b>H. P. THIBEAULT</b> 5, Notre-Dame TEL. 375-2605 Cap-de-la-Madeleine	<b>HAREL &amp; FRERE</b> 455, rue Ste-Cécile Trois-Rivières TEL. 374-6693	<b>LEOPOLD DUPLESSIS LTEE</b> 2093, Bellefeuille Trois-Rivières 374-4604
<b>HANDY ANDY</b> 275, St-Georges Trois-Rivières TEL. 374-2127	<b>GEORGES TRUDEL QUINCAILLERIE</b> 1264, 5e Ave TEL. 537-7219 Shawinigan-Sud	<b>ALFRED BELANGER QUINCAILLERIE</b> 2303, St-Marc Tél. 539-3707 Shawinigan
<b>ROY ET FRERES</b> 549, 6e ave Grand'Mère TEL. 538-3767		<b>GEORGES GOSSETTE FERRONNERIE</b> 1192, 6e Avenue Grand'Mère Tél.: 538-4163

### Un camion donne contre la vitrine de ABC Cleaner

TROIS-RIVIERES (A.B.) — Un accident assez inusité est survenu dans la nuit de lundi à mardi, vers 4 heures. En effet, un camion de la Crémèrie des Trois-Rivières est allé donner contre la vitrine du bureau des nettoyeurs ABC, situés à l'angle des rues des Ferges et St-Olivier. Le camion enfonça la vitrine et la porte de la bâtisse, endommageant celle-ci pour un montant de \$90. Quant au camion de la Crémèrie des Trois-Rivières, il s'en tira avec des dégâts évalués à \$60.

Le chauffeur du camion, M. Marcel Veronneau, demeurant au 4065, rue Chanoine-Moreau, a relaté qu'il venait de pousser un autre camion. Il arrêta ensuite son propre camion, laissant le moteur embrayé en deuxième vitesse. C'est à ce moment que le camion de M. Veronneau partit de l'avant.

**LOUEZ**  
UNE  
**MACHINE À ÉCRIRE**  
OU UNE  
**MACHINE**  
à ADDITIONNER

**JEAN BANVILLE INC.**  
1605, Notre-Dame  
FR 5-4771

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ!

Apportez-en chez-vous ce soir

Rouge demi-sec \$1.15  
Blanc demi-sec \$1.15  
demi-sec Rosé \$1.30

**JORDAN VALLÉE**  
Vins de table JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD., MONTRÉAL, QUÉBEC.

Pour la partie au sud de la rue Bonaventure seulement

# La rénovation urbaine coûtera \$1,868,950

A la Crémierie des Trois-Rivières

## Une époque s'envole avec la disparition des cinq chevaux

TROIS-RIVIÈRES (J.G.) — Les cinq derniers spécimens de la race chevaline qui, chaque matin sur semaine, entreprenaient depuis des années, leur habituelle randonnée à travers la ville pour la distribution du lait, sont disparus de nos rues depuis cette semaine.

La Crémierie des Trois-Rivières, a en effet, décidé de remplacer ces cinq bêtes, les derniers vestiges d'une époque qui précéda l'automobile, par des camions et de mettre ainsi fin à un tout autre régime, celui où on apercevait, chaque matin, dès le lever du soleil et même quelques jours avant, la lente voiture à lait, ou voiture à pain, qui entreprenait régulièrement son périple quotidien à travers la ville.

et 18 ans pour la boulangerie Breton avant de passer du pain au lait et de devenir distributeur de lait pour la Crémierie de Trois-Rivières. Il complète sa 20e année à l'emploi de cette entreprise. Et l'on vient, après 51 ans de travail avec un cheval, de lui troquer sa bête contre un camion.

Comme M. Livernoche était le plus vieux des distributeurs de lait, on lui offrit le premier de prendre un camion lorsque la compagnie décida de mettre des camions en service à la place des chevaux pour la vente au détail. Mais il refusa et demanda plutôt à ses employeurs d'être le dernier à troquer son cheval contre un camion.



"LE NOIR" a entrepris sa dernière tournée dans Trois-Rivières avant de disparaître définitivement et laisser la place au progrès, en l'occurrence le camion à lait. Ce cheval, ainsi que quatre autres spécimens de la race chevaline étaient les derniers vestiges à Trois-Rivières de cette époque qui a pré-

cedé l'automobile. La Crémierie des Trois-Rivières a décidé, cette semaine, de vendre ces cinq derniers chevaux, ainsi que les voitures. Sur la photo ci-dessus, nous remarquons "le noir" avec son habituel conducteur, M. Alcide Livernoche, à gauche, et un de ses compagnons de travail, M. Armand Cormier.

Ces cinq chevaux, les seuls qui demeuraient encore au poste à Trois-Rivières, ont été vendus à des fermiers du sud, pour la plupart et iront terminer sur une ferme, leurs derniers jours. Ils étaient tellement habitués à faire le même trajet, d'une journée à l'autre, que le laitier n'avait pas à les guider, "il nous était impossible de passer devant un client s'en s'arrêter, le cheval connaissait mieux le trajet que nous," nous déclarait l'un des vieux laitiers de la Crémierie, M. Alcide Livernoche, qui conduisit un cheval depuis l'âge de 15 ans.

"J'ai commencé mon travail à l'âge de 14 ans, nous déclarait M. Livernoche qui atteindra ses 65 ans en juin prochain, et dès l'année suivante, on me donnait ma voiture et mon cheval à moi seul." Il a débuté pour la Boulangerie Girard, dont le propriétaire était le père de l'ancien propriétaire de l'hôtel Windsor, rue Champfleury. Il a travaillé pendant 12 ans comme livreur de pain pour la Boulangerie St-Denis

## M. Wagner dit pourquoi il a réouvert l'enquête

QUEBEC (J.R.) — Le ministre de la Justice, Me Claude Wagner, a déclaré en Chambre, hier après-midi, que c'est à la suite de la découverte d'un cadavre qu'il a réouvert l'enquête sur les causes de la chute du pont sur le St-Laurent aux Trois-Rivières.

Le ministre de la Justice répondait à une question du député de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, qui demandait si cette réouverture de l'enquête n'avait pas été ordonnée à la suite du rapport des experts ou à la suite d'éléments nouveaux qui ont été portés à la connaissance de Me M. Wagner.

Au sujet de l'élargissement de la rue Ste-Marie

# Plan d'expropriation rejeté par le conseil

Conférence de presse nationale donnée dans notre ville

## Les Chevaliers de Champlain décident d'aider les vieillards dans le besoin

TROIS-RIVIÈRES (A.B.) — "Après étude, et sans nuire aux autres mouvements déjà existants, nous avons découvert un secteur de notre population qui a droit à tout notre respect et dont aucune association ne s'était encore préoccupée ouvertement. Ce sont les personnes âgées. Tout ce monde qui a peine et dont la société bénéficie de l'expérience, peut lui aussi, et davantage, avoir besoin de notre aide, sinon, de notre sympathie". Ainsi, était défini le but premier de l'Ordre des Chevaliers de Champlain par l'organisateur national de ce groupement au cours d'une conférence de presse nationale, tenue le 16 mars, en la salle Normande du Château de Blois. M. Gérard Frasier parlait à l'occasion du dixième

me anniversaire de fondation de ce club social. Il informa les personnes présentes que la cellule des Chevaliers de Champlain de Joliette vient de mettre sur pied un service externe qui s'occupera des retraités et qui s'appellera "La Société des bûes mûrs". Joliette est la première succursale de cet ordre à se donner un tel service. M. Frasier souligna que ce n'était là qu'un commencement et que d'autres "Abitations" des Chevaliers de Champlain seraient aussi dotées d'une société des bûes mûrs" à plus ou moins longue échéance.

Invité à prendre la parole, M. Louis-Roland Paradis, ex-gouverneur souverain des Chevaliers de Champlain, apporta des précisions sur la formule future des clubs sociaux de l'Ordre de Champlain. Ces derniers conserveront les mêmes activités internes qui existent actuellement chez les autres clubs sociaux, soit dîners-causeries, camaraderie, développement du sens social des membres, etc. D'autre part, le club Champlain créera des activités externes dont les énergies seront consacrées à la vieillesse déshéritée. M. Paradis tient à souligner que les Chevaliers de Champlain "ne font pas double emploi avec ses illustres prédécesseurs, car, dit-il, il y a encore chez nous un vaste réservoir à canaliser".

Parlant de l'admission de nouveaux membres, l'ex-gouverneur souverain des Chevaliers de Champlain a précisé que le sujet en question ne devrait faire partie d'aucun autre club de service. M. Paradis ne veut pas, en guise d'explication de cette condition, que se produise, au détriment des autres membres de la société, à savoir les enfants, adolescents, personnes d'âge mûr, lesquels bénéficient déjà de la gentillesse des autres clubs sociaux et qui, ces classes de notre société, possèdent eux aussi leurs problèmes.

Par un campagne annuelle de souscriptions, poursuit M. Paradis, le club Champlain verra à soulager "une détresse matérielle à court terme" chez les vieillards. Ces besoins matériels se rapportent au chauffage, aux besoins vestimentaires et alimentaires, aux nécessités communautaires etc. Pour faire suite à ces objectifs, le club Champlain entreprendra de revaloriser ce qu'il est convenu d'appeler "l'âge avancé". "Donner à la personne âgée, la place véritable que cette même personne mérite de conserver dans la société puisque, en définitive, elle l'a mérité et franchement acquis". Telle est la façon dont les Chevaliers de Champlain entendent revaloriser la condition des vieillards.

Au début de la conférence de presse, le gouverneur souverain, M. Théo Jourdain, a commenté la devise de l'Ordre de Champlain "Bâtir un peuple meilleur".

Dans quatre hôpitaux de notre cité et du Cap

## Infirmières fidèles à SPIC

TROIS-RIVIÈRES (J.G.) — Le Syndicat Professionnel des Infirmières Catholiques, également connu sous le nom de SPIC, continuera de représenter les infirmières licenciées des quatre hôpitaux de la région trifluvienne.

Un vote secret tenu, hier, sous le contrôle de la Commission des Relations de Travail du Québec dans deux hôpitaux de Trois-Rivières, St-Joseph et Ste-Marie et à l'hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine a donné un emajorité de 23 votes à SPIC contre l'Alliance des infirmières du Québec, un syndicat affilié à la CSN.

Un total de 324 infirmières sur une liste d'un peu moins de 300 votantes se sont présentées aux urnes hier dans l'un ou l'autre des trois hôpitaux concernés. A l'hôpital Cloutier où les 25 infirmières ont toutes voté, 13 se sont prononcées en faveur de SPIC et 12 en faveur de l'Alliance, à l'hôpital St-Joseph, le résultat fut de 75 en faveur de SPIC

et 59 en faveur de la CSN et finalement à l'hôpital Ste-Marie, SPIC a enregistré sa plus forte majorité en recueillant 53 votes contre 32 qui sont allés à l'Alliance.

Le résultat de ce vote met fin à un conflit ouvrier qui existait depuis l'été dernier alors qu'à la suite d'une demande de quelques infirmières, l'Alliance avait entrepris de nouer les infirmières licenciées des quatre hôpitaux de la région trifluvienne dans ses rangs.

L'Alliance avait pu obtenir des signatures dans les trois hôpitaux signalés ci-dessus, mais n'avait pu obtenir d'adhésion à l'hôpital Cooke où les infirmières restèrent fidèles à SPIC. C'est à la suite de l'intervention de SPIC auprès de la Commission des Relations de Travail que cet organisme décida de tenir un vote secret dans les trois hôpitaux concernés et de demander ainsi à la majorité de se prononcer en faveur de l'un ou l'autre des syndicats.

Le Dr Illola Kerner a pratiqué l'autopsie

## Le corps de John-Henry Muise identifié par son frère à l'ouverture de l'enquête

TROIS-RIVIÈRES (J.D.) — L'enquête du coroner concernant la découverte du cadavre de John-Henry Muise, au début de la semaine, sur des chantiers du pont de Trois-Rivières, s'est officiellement ouverte, hier, alors qu'eut lieu l'identification du corps. Le frère de la victime, Peter Muise, âgé de 19 ans, de New Waterford, Nouvelle-Ecosse, a positivement identifié les restes du corps pétriifié, en présence de cinq jurés et M. Jules Lacombe, greffier de la Cour Supérieure de Trois-Rivières qui agissait comme coroner au nom du juge Jacques Trahan.

de la cour des Sessions de la Paix de Montréal.

Les cinq jurés qui s'étaient rendus à la morgue Julien Philibert, hier, sont MM. Marcel St-Onge, Antonio Beaudry, Rosario Rathier, Gilles Cormier et René Lambert. Seuls MM. André St-Onge et Henri-Paul Tanguay étaient absents. Ce sont les mêmes jurés qui avaient entendu les déclarations de la première enquête, présidé par le juge Jacques Trahan, en octobre dernier.

Quant à l'autopsie, elle a été pratiquée par Mme Ilola Kerner, médecin-légiste de la Métropole. Le corps a pu être libéré par la suite et John-Henry Muise sera vraisemblablement inhumé à New-Waterford Nouvelle-Ecosse. M. Pierre Lacombe, greffier administrateur à la Corporation du Pont, a confirmé hier, que toutes ces demandes ont été faites à la requête même de la Corporation du Pont en accord avec le ministre québécois de la Justice.

Hier après-midi, Peter Muise a identifié son frère, grâce à une main, la courbe du menton et le râtelier partiel qu'il portait au moment de sa découverte.

## M. André Laneuville annonce le prix aux membres du conseil

par Jean GUILBERT

TROIS-RIVIÈRES — Le directeur du service municipal d'urbanisme, M. André Laneuville, a annoncé récemment que le programme de rénovation urbaine pour la partie au sud de la rue Bonaventure dans le centre-ville coûtera environ \$1,868,950.

C'est ce que révèle en effet une résolution adoptée, lundi dernier, par le conseil de ville de Trois-Rivières et par laquelle celui-ci 1) approuve le programme de rénovation urbaine proposé par le service d'urbanisme de la cité, 2) demande au gouvernement provincial d'approuver lui aussi ce programme, 3) demande à la province de lui permettre de négocier avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement pour obtenir sa participation financière et 4) sollicite finalement de la province une contribution financière à ce projet.

Cette résolution fait suite au rapport rendu public par le service municipal d'urbanisme, le 22 décembre dernier, et dans lequel M. André Laneuville révélait les résultats de son étude sur la rénovation urbaine dans le centre-ville, soit dans un quadrilatère formé par les rues Lavolette, Hart, des Forges et Royale.

L'estimé fourni, lundi soir, par M. Laneuville, ne s'applique qu'à la partie sud de cette aire de réaménagement, soit de la rue Bonaventure à la rue des Forges, précisément dans le secteur où d'importants travaux sont déjà en cours, plus précisément ceux qui concernent la réalisation de la Place de l'Hôtel de Ville.

coût de tous les travaux des projets que la ville entend réaliser dans ce secteur. Ce programme de rénovation urbaine doit se soumettre aux normes de la Loi Nationale sur l'habitation et qui prévoit une participation financière gouvernementale que pour des projets précis et spécifiés.

Ce que le conseil de ville sollicite par cette résolution, c'est la participation financière du gouvernement fédéral à son projet de rénovation urbaine et de retirer également une contribution financière du gouvernement provincial dans le cadre de la nouvelle Société d'habitation.

Point n'est nécessaire de souligner d'une façon spéciale que le coût de \$1,868,950 fourni par M. Laneuville pour cette partie sud du projet de rénovation urbaine centre-ville, comprend une bonne partie des travaux actuellement en cours dans le projet de la Place de l'Hôtel de Ville.

Comme nous le disions précédemment, M. André Laneuville estime qu'il en coûtera environ \$1,868,950 pour la réalisation des projets dans la partie au sud de la rue Bonaventure et pour lesquels il est possible de recevoir des contributions financières des gouvernements supérieurs.

Cet estimé pour lequel d'ailleurs la cité demande une participation financière au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral et à ce dernier par l'intermédiaire de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logements, ne comprend évidemment pas le

coût de \$1,868,950 comprend une somme de \$1,102,000 pour l'acquisition de propriétés, \$32,500 pour le déblaiement des terrains, \$529,600 pour l'aménagement, \$199,900 pour l'installation des services, \$43,650 pour les honoraires, moins une somme de \$38,700 récupérée par la vente des terrains en trop.

TROIS-RIVIÈRES (J.G.) — Le conseil de ville a rejeté le plan d'expropriation de la rue Ste-Marie préparé par le service des ingénieurs de la cité et a demandé de préparer un nouveau plan d'après un projet d'élargissement de cette importante artère qui serait beaucoup moins coûteux.

D'après les estimés fournis par le gerant municipal lors de la présentation de ce premier plan de l'élargissement de la rue Ste-Marie entre Ste-Marguerite et Champfleury, l'acquisition des propriétés nécessaires à l'élargissement de la rue là où c'est nécessaire, coûterait environ \$156,516.40 d'après des expertises fournies par la firme d'évaluateurs Lacroix.

En étudiant de nouveau le plan d'expropriation, dernièrement, le conseil a convenu qu'il fallait acquiescer de gré à gré ou par voie d'expropriation les propriétés ou espaces nécessaires de terrains pour l'agrandissement de l'inter-section Ste-Marie - Bonaventure. On a également décidé d'acquiescer les propriétés qui bordent la rue Ste-Marie plus à l'est, soit de celle de M. Albin Carbonneau à la rue St-Honoré.

C'est cette partie du plan d'expropriation que le conseil a demandé de refaire, parce qu'il serait trop coûteux d'agrandir la rue de ce côté. Le conseil a convenu plutôt de faire disparaître le trottoir qui longe la barrière du CPR du côté nord, afin d'élargir la rue d'autant et d'entreprendre des négociations avec le CPR sur la possibilité de déplacer la clôture de quelques pieds là où c'est nécessaire.

Il semble bien que le conseil soit décidé à entreprendre l'élargissement de cette section de la rue Ste-Marie, dès cette année.

## Robert Lacombe est condamné à la prison pour vagabondage

TROIS-RIVIÈRES (A.B.) — Le juge Maurice Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné Robert Lacombe à huit jours de prison, ce dernier s'étant reconnu coupable quelques instants auparavant de vagabondage.

Deux Madelinoises à l'hôpital

## Trifluvien gravement blessé dans une collision d'autos

TROIS-RIVIÈRES (J.D.) — M. John Todd, âgé de 25 ans environ, du 155 Laurier à Trois-Rivières, repose dans un état grave à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, à la suite de la collision de son véhicule avec un autre, hier soir vers 9h45, entre les deux sections du pont Duplessis. Les agents Gilles Toussaint et Robert Dupont, du poste de police no 2, qui ont fait les constatations usuelles, ont expliqué que l'auto de Todd a complètement dévié de sa route pour aller frapper celle de M. Alexis Pyndus, 46 ans, 124 boulevard Pie XII au Cap, qui elle circulait à sa droite en direction du Cap, près du trottoir. Deux personnes, qui se trouvaient dans ce véhicule, ont subi des blessures, mais moins sérieuses cependant que celles dont souffre Todd. Il s'agit de Mme Pyndus et de Mme Paul Blouin, 17 Thibéau au Cap. Elles ont été conduites à l'hôpital Cloutier par un autre automobiliste.

Auparavant, au Cap, le trifluvien aurait commis deux délits de fuite, alors que son auto vint en collision avec deux autres innocentes, en stationnement en face du 63 rue Favey. Elles sont la propriété de Mme Jean-Guy Fiset, 706 Ste-Marthe au Cap et M. André Belloc, 138 St-Pierre au Cap-de-la-Madeleine. Les agents Emilien Goulet et Emilie Bernier sont venus faire les constatations. On prévient des dommages pas très élevés cependant.

Todd souffre de profondes coupures au front et de la fracture d'une rotule. Il a été transporté à l'hôpital, inconscient, saignant abondamment, dans une auto-patrouille du poste de police no 2. Les premiers soins lui ont été prodigués par le Dr Jean-Jacques Paquin.



TROIS PERSONNES ont subi des blessures, hier soir vers 9h45, alors que deux automobiles sont venues en collision entre les deux sections du pont Duplessis. Le véhicule au premier plan

aurait complètement dévié de sa course, en direction de Trois-Rivières, pour heurter l'autre auto circulant près du trottoir vers le Cap. Comme la photo en fait foi, l'impact fut assez violent.

Conflit syndical vieux de 5 ans enfin réglé

On ne saurait trop insister sur l'importance de la convention collective de travail qui vient d'être conclue entre la cité de Trois-Rivières et le syndicat des employés des services extérieurs.

Ce n'est pas tellement par les bénéfices qu'il peut accorder aux employés municipaux concernés que le contrat nouvellement signé prend une distinction particulière.

La mise à pied d'un grand nombre d'employés valut à la ville une publicité nettement défavorable dans toute la province et même ailleurs au Canada.

L'issue heureuse de cette affaire est le fruit de longues négociations auxquelles ont participé tour à tour Me Léopold Pinsonnault, ci-devant chef du Contentieux municipal et son successeur, Me Ludovic Laperrière.

Le maire Gérard Dufresne, les échevins Léo Thibault et Gaston Vallières, MM. Rosaire Simard, président du syndicat et le secré-

taire, M. Richard Meunier, sont les premiers artisans de cette réussite. Il convient cependant de reconnaître que les autres membres des corps constitués qu'ils représentaient avaient un égal souci de mettre fin à une guerre froide que nul n'avait intérêt à prolonger.

Il y eut inévitablement des concessions de part et d'autre. Le temps arrange bien des choses dit-on. Il aurait pu arriver celle-ci plus tôt, n'eût été certaines attitudes obstinées de la part de personnes responsables.

Les Trifluviens étaient blessés dans leur orgueil chaque fois qu'on rappelait qu'un grand nombre d'actions judiciaires étaient pendantes devant les tribunaux comme résultat de la conduite par trop intransigeante d'une administration qui avait même refusé d'appliquer une sentence arbitrale.

Nous ne pouvons maintenant que souhaiter que l'atmosphère sereine qui entourait la signature du contrat collectif après avoir présidé aux négociations soit la caractéristique principale des relations futures entre la ville et tous ses employés.

Paul-Emile PLOUFFE

Ne point "perdre la face"

M. Roger Seydoux, représentant permanent de la France à l'ONU, ne croit pas que le Conseil de sécurité puisse trouver une solution au problème du Vietnam.

On a l'impression nette que les efforts du président Johnson pour se rallier tout l'Occident — ou le bloc non communiste, si l'on préfère, — n'ont abouti qu'à un échec.

Le sénateur Fulbright, président de la commission sénatoriale des affaires, demeure toujours le plus acerbe opposant de la politique étrangère des Etats-Unis au Vietnam.

Selon le sénateur Fulbright, le plus européen par sa culture des hommes d'Etat américains, "le problème fondamental qui se pose aujourd'hui, au Vietnam, est constitué par une lutte d'influence entre les Etats-Unis et la

Chine communiste. Les perspectives d'une paix durable dépendent dans une infinité plus large mesure de la solution de ce problème que de celui de savoir qui va faire partie du futur gouvernement sud-vietnamien et, en général, de la façon dont il sera constitué."

Le rapport note que les familles à hauts revenus entraînent les étudiants presque la moitié des

Le sénateur Fulbright comprend que, selon la récente déclaration du président de la France, de Gaulle, le centre de la crise mondiale est passé de l'Europe à l'Asie.

La Chine est-elle prête au dialogue et à souscrire à un accord de neutralisation?

Le président de la commission sénatoriale en doute. "Tant que les Etats-Unis sacrifient de plus en plus de vies humaines et de plus en plus d'argent dans une guerre qui ne cesse de s'élargir, mais qui devient en même temps de moins en moins décisive, les Chinois sont logiquement en droit d'espérer que le peuple américain estimera tôt ou tard intolérable l'effort qu'il consent et exigera le retrait des forces américaines d'Asie du Sud-Est."

Pour l'Asie, ce serait de la part des Etats-Unis "perdre la face". Le président Johnson veut l'éviter.

Hector HEROUX

Un foyer pour personnes âgées au Cap

Un projet de fondation d'un foyer de retraite pour personnes âgées verra le jour, prochainement, au Cap-de-la-Madeleine. Le maire J.-Réal Desrosiers annoncera prochainement la formation d'une corporation sans but lucratif dont la tâche sera d'implanter une institution de ce genre.

Une communauté vraiment consciente de ses responsabilités a naturellement le devoir de faire en sorte que les personnes d'un âge avancé puissent écouler le reste de leurs jours dans la ville où elles ont vécu.

Il faut donc faire quelque chose, c'est indiscutable. Il faut agir tant au Cap-de-la-Madeleine qu'à Trois-Rivières. Faut-il écarter l'éventualité d'une maison commune aux deux villes? La réponse est affirmative si l'on part

du principe "qu'il faut faire en sorte que nos vieillards ne soient plus obligés de s'expatrier." Et c'est sans doute un facteur important à considérer, car il est cruel d'obliger une vieille personne de s'en aller loin des gens et des choses familières lorsqu'elle est sur le retour, parce que l'ennui vient alors devancer le terme de sa vie.

Il appert que le ministère de la Famille et du Bien-être social favorise la construction de petits centres d'accueil conçus de façon à recevoir entre 100 et 125 personnes et disséminés en divers endroits pour favoriser la décentralisation. Qu'est-ce alors qui fait obstacle à la réalisation du Foyer Joseph-Denis qu'on n'est pas encore parvenu à concrétiser à Trois-Rivières après deux ans d'efforts? Voilà un cas qui reste bien mystérieux.

Si les autorités du Cap-de-la-Madeleine se croient justifiées d'entreprendre des démarches en vue d'établir un foyer pour les citoyens âgés de cette ville, nous leur souhaitons d'obtenir plus rapidement que ceux qui veulent poursuivre la même oeuvre à Trois-Rivières, la bénédiction des autorités concernées.

Paul-Emile PLOUFFE

Ce qu'on dit : Team de chevaux

Ce qu'on doit dire : Paire de chevaux, un attelage

La Bible vous parle: Que votre charité grandisse de plus en plus, avec la connaissance et la compréhension de l'Evangile. (Phil 1, 9)



Oo Sum Noo

L'affaire Munsinger

Vue par les caricaturistes américains

WASHINGTON (PC) — Les caricaturistes de la capitale fédérale américaine ont commencé de mordre dans le scandale qui secoue le Canada à l'heure actuelle.

Le Dailly News montre un cavalier en uniforme de la Gendarmerie royale et ressemblant à Pearson, qui a la main un sous-vêtement féminin devant un John Diefenbaker ahuri. La légende dit: "Tiens, j'ai trouvé ça dans son cabinet".

A New York, le Herald Tribune, qui continue de donner la manchette à l'affaire Munsinger, mentionne en éditorial la possibilité que le scandale entraîne une autre élection générale.

"Si l'affaire Munsinger a très peu rapport avec les problèmes auxquels doit faire face le parlement, on peut déduire qu'une telle affaire vient de ce que le gouvernement a trop longtemps vécu dans l'incertitude d'un gouvernement minoritaire. Tout cela pourrait amener la dissolution du parlement et un appel au peuple mais on n'en a pas encore fait mention. L'affaire a été reléguée à une enquête spéciale et le Canada attend.

Elle travaillait dans un magasin de disques

MUNICH (PC-PA) — Gerda Munsinger, au centre d'une affaire de meurtres et d'espionnage au Canada, travaillait régulièrement dans un magasin de disques la semaine dernière pour le modeste salaire de 30 marks par soir \$8.

On estime aujourd'hui que son compte en banque s'est soudainement garni d'une cinquantaine de milliers de dollars par suite d'un grand nombre de demandes d'interviews, de photos et articles.

M. Joseph von Ferenczy, directeur de la Ferenczy Presse Agentur, n'a pas révélé le montant qu'il a versé à Mme Munsinger pour obtenir les droits exclusifs sur l'histoire de sa vie. Mais dans les milieux de la presse à Munich, on croit savoir que Mme Munsinger touchera entre 150 et 180.000 marks \$40.000 et \$45.000.

L'agent littéraire a vendu une interview à la Société Radio-Canada pour la somme de \$5.000. On rapporte en outre qu'il a vendu à un grand magazine illustré allemand l'histoire de la vie de Gerda pour la somme de 100.000 marks \$27.000. L'agence Ferenczy serait en train de vendre des droits de télévision et de cinéma.

Le montant qui lui a versé le quotidien "Toronto Star" demeure inconnu. Son avocat, M. Heinrich A. Kutzer, a déclaré dimanche que l'accord avec le quotidien torontois n'était pas très bon et qu'il y aurait mis fin aussi tôt que possible.

Le pays manque de chefs d'entreprise

TORONTO (PC) — Le Canada est particulièrement dépourvu de personnes ayant les qualités de chefs d'entreprise et le sera encore davantage au cours de la prochaine décennie, a déclaré hier le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

"Il est indiscutable qu'au cours de la prochaine décennie le Canada aura besoin d'un nombre imposant d'administrateurs pour la gestion de nouvelles entreprises et le remplacement de ceux qui devront alors prendre leur retraite", a-t-il déclaré à la cérémonie d'ouverture de l'Ecole d'administration commerciale de l'Université York.

Un petit nombre des étudiants des universités sont de familles ouvrières

OTTAWA (PC) — Un petit nombre des étudiants des universités canadiennes viennent des familles ouvrières, affirme un rapport publié par l'Union canadienne des étudiants.

Le rapport de 101 pages a été rédigé par Robert Rabinovitch, après une enquête auprès de 7.611 étudiants à travers le pays. Les trois universités de langue française du Québec, Laval, Montréal et Sherbrooke, ne sont pas considérées dans ce rapport.

Le rapport note que les familles à hauts revenus entraînent les étudiants presque la moitié des

étudiants, alors que ces familles ne constituent que 23,3 pour cent de la population. Les familles ouvrières qui constituent 64,1 pour cent de la population envoient un peu plus d'un tiers des étudiants aux universités canadiennes.

Pas de politique

Au cours d'une conférence de presse dans la capitale, M. Patrick J. Kenniff, président de l'Union, a indiqué qu'il s'agissait d'une simple étude à l'aide de statistiques et non pas d'un document politique.

M. Rabinovitch est âgé de 23 ans. Il étudie présentement en sciences économiques à l'Université de la Pennsylvanie et il a compilé les statistiques sur les étudiants au mois de février 1965.

Il a indiqué que son étude

n'était qu'un début et qu'il n'avait pas mené son travail jusqu'au bout parce qu'il était déjà en déficit de \$18.500. Déjà le ministre fédéral des Finances a accordé une subvention de \$14.500 à ce projet, tandis que les gouvernements de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ontario ont donné chacun \$2.500.

Le travail

Le rapport affirme que 87 pour cent des étudiants consultés travaillaient durant les mois d'été et que 22 p.c. avaient même des emplois à temps partiel à l'année longue. Mais les étudiants laissent entendre que la question monétaire ne pouvait pas les empêcher de continuer leurs études.

Relations patronales-ouvrières

Un chaos menace l'industrie canadienne

TORONTO (PC) — M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, a déclaré mercredi que si on ne réussissait pas à établir de meilleures relations entre les travailleurs et les patrons au Canada, ce serait bientôt le chaos dans l'industrie.

"Nous, qui sommes du mouvement syndical, croyons qu'une des faiblesses fondamentales entraînant l'insuccès dans les relations entre patrons et ouvriers, c'est l'incapacité, si ce n'est le refus total, de reconnaître les syndicats ouvriers comme un élément maintenant permanent et bien établi de notre structure industrielle."

"Trop de nos gens ont l'impression, dans le cours de leurs relations avec le patronat, qu'ils sont là par tolérance," a ajouté M. Jodoin devant les

membres torontois de l'Administrative Management Society.

"Les chefs syndicaux ont l'impression que les patrons discutent avec eux simplement parce qu'ils sont obligés et que, si une occasion propice se présentait, les relations entre les deux parties prendraient rapidement fin."

L'automatisation L'avènement de l'automatisation et de plusieurs autres changements technologiques ont mis travailleurs et patrons en face de nouveaux problèmes à résoudre.

Ces changements surviennent trop rapidement pour permettre aux ouvriers et aux employeurs de maintenir des re-

lations à moitié consenties ou encore de la dernière minute.

En 1966, le Canada ne peut pas se permettre ce genre de relations.

"Je ne crois pas qu'il soit exagéré de ma part d'affirmer qu'à moins d'une acceptation dans son sens complet du syndicalisme, nous devons faire face à un véritable chaos industriel."

"Les chefs syndicaux ont l'impression également que les employeurs font usage de tous les points juridiques possibles et font appel aux différentes cours de justice pour écraser les unions ouvrières, plutôt que de discuter honnêtement et en toute franchise avec elles de leurs divergences autour de la table des négociations," a souligné le président du CTC.

Inquiétude

Des arrêts de travail récents ont d'ailleurs démontré l'inquiétude et le sens de l'insécurité qui régnent chez les travailleurs canadiens.

L'avènement d'importants changements technologiques exigera des discussions et des consultations plus continues entre les patrons et leurs employés.

"Dans les conditions où nous nous trouvons présentement, même les négociations normales en vue de la signature d'un contrat collectif de travail sont inadéquates."

"Plusieurs questions qui naissent avec l'automatisation... ne permettent pas que soient réglées les crises dans un temps limité de discussions et de négociations."

Le Comité du Canada

Déterminé à oeuvrer à partir d'une hypothèse canadienne

MONTREAL (PC) — Le Comité Canada a rendu publique à Montréal, une déclaration dans laquelle il fait part de sa détermination à oeuvrer à partir d'une hypothèse canadienne, à la solution des grands problèmes qui assaillent le pays.

La déclaration du comité a été soumise à l'attention de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et la biculturalisme.

Les membres du comité, au nombre d'une soixantaine, la moitié de langue française et la moitié de langue anglaise, font carrière dans le domaine des affaires, de l'industrie, de l'éducation et du culte.

Les vœux du comité font suite à une série d'observations recueillies à travers le pays, particulièrement dans la presse.

Il souhaite notamment que les provinces disposent d'un degré plus élevé et mieux défini d'autodétermination en ce qui concerne les critères et les principes qui régissent

leurs structures sociales et économiques.

Le comité ne propose pas un statut particulier pour le Québec mais plutôt un régime quelconque de fédéralisme coopératif incorporant des garanties constitutionnelles écrites.

Le Comité propose que les canadiens d'expression française jouissent, dans les autres provinces, des mêmes droits que ceux qui sont accordés aux canadiens d'expression anglaise au Québec.

A toutes fins pratiques, selon le Comité Canada, le français devrait avoir le même statut que l'anglais au sein de la fonction publique fédérale.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC. FONDÉ LE 31 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE 376-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Press, Service de Photo fac-similé Presse Canadienne, Presse Associée.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproductions des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Table with columns for subscription rates: ABONNEMENT PAR POSTE, 1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois. Rows for Au Coeur du Québec OU IL N'Y A PAS de carnafol, Au Canada, and En dehors du Canada.

## Cent vingt-cinq maires de l'Union des Municipalités feront le point sur les "pouvoirs publics devant le fait régional"

QUEBEC (J.R.) — Quelques 125 maires de tous les coins du Québec se réunissent dans la Vieille Capitale pour entreprendre, à compter de ce matin, deux journées d'études sur "les pouvoirs publics devant le fait régional".

Au cours d'une conférence de presse, hier midi, au Château Frontenac, à Québec, on a exposé le programme de ces journées d'étude et on a précisé certaines définitions de base pour les discussions. On donne comme définition à la

planification qu'elle a pour objet d'effectuer la meilleure allocation possible des ressources physiques et humaines de façon à rendre optimum les revenus que l'on peut retirer de ces ressources.

L'aménagement régional, comme point de départ pour les discussions, a pour but d'effectuer pour l'ensemble du territoire concerné la meilleure disposition et localisation des activités humaines; localisation de l'infrastructure à l'intérieur du territoire, des activi-

tés économiques, sociales.

L'Union des Municipalités du Québec qui a mis de l'avant ce programme d'étude propose comme premier thème d'étude les 10 régions et les 25 sous-régions administratives préparées par le ministère de l'Industrie et du Commerce, annoncées récemment par le premier ministre du Québec.

On proposera le système d'un impôt régional pour défrayer les services intermunicipaux que les municipalités pour-

raient accepter de déléguer à un organisme régional.

Le parc industriel doit-il se situer au niveau municipal ou au niveau d'un organisme régional sous tutelle municipale?

Le Conseil Economique régional et le travail des commissaires industriels tout en acceptant une coopération provinciale et municipale devraient-ils être intégrés à un organisme régional sous tutelle municipale?

A ces questions, les maires ajouteront à leur programme la décentralisation des bureaux d'assistance et comment démocratiser le concept de l'assistance publique en tenant compte des principes de justice distributive.

Ces journées d'étude sont sous la présidence du maire de Montréal-Nord, M. Claude Ryan, et M. Marcel D'Amour, maire de Hull est président du comité du centenaire de la Confédération et M. Gérard-F. Dufresne, maire de Shawinigan, est président du comité "Expo '67".



CENT VINGT-CINQ MAIRES de l'Union des Municipalités participent à deux journées d'étude sur les pouvoirs publics devant le fait régional. On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, MM. Real

Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine, Fernand Drapeau, président de l'Union des Municipalités du Québec et Yves Ryan, maire de Montréal-Nord et président du comité des journées d'étude.

## Me Gabias nie avoir demandé une enquête

QUEBEC (J.R.) — Sur une question de privilège, en Chambre, le député de Trois-Rivières a nié, hier après-midi, avoir demandé à un M. Gaston Archambault pour qu'une enquête soit faite sur le compte du député Lacroix.

Le député de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, a fait plus que nier cette déclaration du

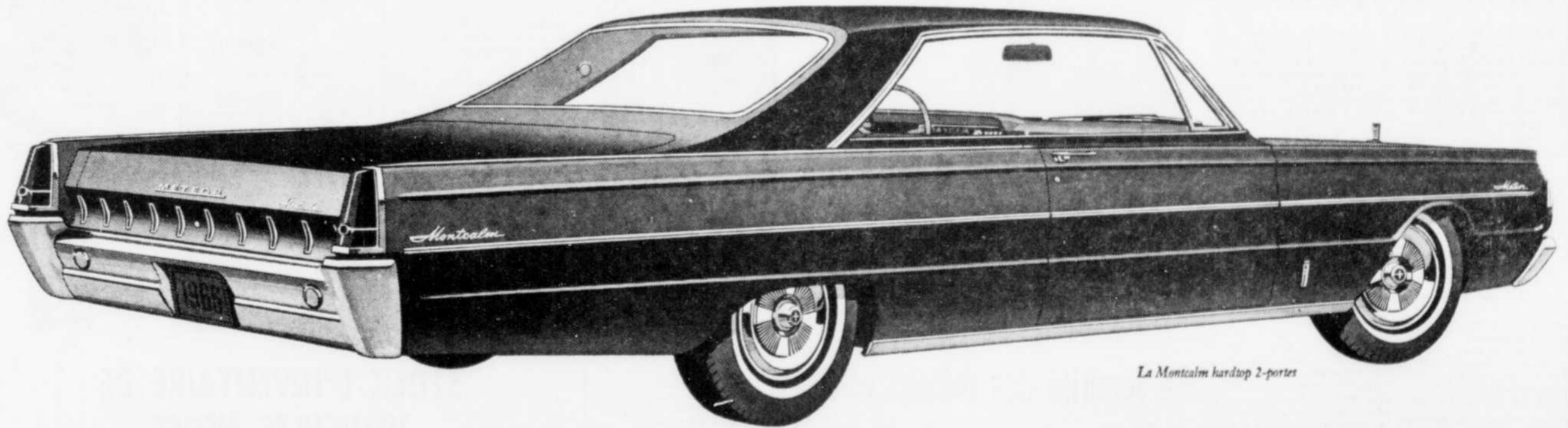
député des Iles-de-la-Madeleine, a demandé à ce dernier de retirer ses paroles.

M. Lesage est intervenu pour déclarer que le député des Iles-de-la-Madeleine ne s'était pas prononcé en Chambre sur cette accusation contre Me Yves Gabias et que ce dernier n'a qu'à le poursuivre en dommages.

Le député Lacroix a tout simplement rétorqué qu'il n'avait rien à retirer. Mais ces mots du député des Iles-de-la-Madeleine ont fait sursauter le chef de l'opposition, qui a aussitôt accusé M. Lacroix "de récidiver en Chambre et que s'il ne veut pas s'excuser, il est sûr pour aller à Ottawa du côté des libéraux."



Si vous êtes exigeant,  
voyez  
l'admirable  
*Meteor*



La Montaim hardtop 2-portes

Vous serez vite conquis par son luxe, ses performances, son chic!

Si vous exigez beaucoup d'une voiture... vous êtes le type même de l'automobiliste qui achètera une Meteor. A prix comparable, la Meteor est incomparable. Elle possède, par exemple, le plus long empattement qui soit dans sa catégorie: 123 pouces! Vous trouverez, dans la Meteor, le luxe raffiné qui répond à vos goûts. Ses magnifiques intérieurs sont aussi élégants que confortables, avec leurs épais rembourrages mousse, leurs riches tissus, leurs souples vinyles façon

cuir et leurs épaisses moquettes.

Les performances de la Meteor combleront tous vos désirs. Ses reprises fulgurantes vous permettent de sortir rapidement des encombrements et de doubler en toute sécurité. Et le roulement de la Meteor est le plus doux, le plus silencieux que vous puissiez imaginer. Sa suspension indépendante avec ressorts à boudin sur les quatre roues aplanit les plus mauvaises routes. Son cadre à section variable

et à boîtes de torsion absorbe vibrations, cahots et bruits de roues.

La Meteor a été dessinée pour séduire votre oeil critique. Grille élégante, toit profilé, coffre arrière en pente douce, feux arrière puissants, pare-chocs imposant... tout concourt à la pureté et à l'harmonie de ses lignes.

Seule la Meteor vous offre toujours le luxe, les performances et l'élégance sophistiquée qui répondent à vos exigences.



L'essayer, c'est constater sa supériorité

# Meteor

la voiture prestigieuse à prix abordable

Essayez les merveilleuses Comet, Meteor, Mercury, Anglia et Cortina chez un vendeur Mercury. Et n'oubliez pas de regarder "La Poule aux oeufs d'or" tous les samedis à 8:00 p.m., à Radio-Canada.

QUE VOUS  
DESIREZ ACHETER  
OU LOUER  
UNE VOITURE,  
VOYEZ UN  
VENDEUR MERCURY

5426, BOULEVARD ROYAL

**MATTE AUTOMOBILES INC.**

TROIS-RIVIERES-OUEST

TEL.: 378-2711



1966 A.F.F.



LA REPRESENTANTE de la cité de Shawinigan, Mlle Christiane Houde, a remporté les honneurs du tournoi régional d'art oratoire...

(Photo Charles Marcotte) credi soir. De gauche à droite: M. Roland Bellemare, président des juges...

Mlle Christiane Houde gagne le concours régional interscolaire d'art oratoire

ST-TITE (D.L.) — Mlle Christiane Houde, élève de 11e année à l'académie Ste-Croix de Shawinigan a remporté les honneurs de la finale régionale du débat oratoire interscolaire...

de l'école des Métiers de La Tuque et M. Louis Deschênes de l'école secondaire Lionel-Groulx de Grand'Mère. Comme pour l'élimination à l'échelle locale, le discours préparé avait pour thème "En quoi le Québec est-il différent des autres provinces"...

Pour sa part, le président régionale de la Jeune Chambre, M. Gilles Desmarais de Louiseville, s'est dit très heureux des résultats remportés par ce concours d'art oratoire régional...

Le jury était composé de M. Roland Bellemare, de Louiseville, Gérard Fugère de St-Stanislas et Mlle Micheline Bacon. Avant de dévoiler le nom de la gagnante, le président des jurés, M. Bellemare, a affirmé que le choix a été très difficile à cause de la qualité des participants...

M. Jean-Claude Veillette a remis sa démission comme ingénieur de la cité

GRAND'MÈRE (J.E.) — M. Jean-Claude Veillette a remis sa démission comme ingénieur de la ville de Grand'Mère à la séance régulière du conseil, lundi soir...

de l'ouverture à Shawinigan un bureau d'ingénieurs-conseil en société avec M. Leo Lambert. Dans sa lettre de démission, M. Veillette souligne qu'il était à l'emploi de la ville de Grand'Mère depuis cinq ans et qu'il est heureux des années passées au service de cette cité...

L'échevin Jacques Marchand a manifesté les mêmes sentiments que ses collègues à l'endroit de M. Veillette. Le maire suppléant, M. Philippe Boucher a dit que "c'est avec regret que nous acceptons la démission de M. Veillette. Vous avez su vous faire des amis au conseil et parmi la population"...

M. Jean-C. Béique, gérant de la ville, a dit que c'est avec beaucoup de regret qu'il voit partir M. Veillette. Il a souhaité bon succès dans ses futures entreprises. Le greffier de la ville, M. Emile Lacroix, a été le dernier à prendre la parole pour déplorer le départ de M. Veillette...

La cour de récréation de l'école Sacré-Coeur

La clôture ne sera pas déplacée

SHAWINIGAN (D.L.) — Les commissaires d'écoles de Shawinigan ont décidé de ne pas déplacer la clôture de la cour de récréation de l'école Sacré-Coeur de la paroisse St-Marc. L'Association des Hommes d'Affaires de la Haute-Ville avait formulé une demande en ce sens. Ce groupement désirait aménager un petit parc avec des bancs afin de permettre aux clients des différents magasins de cette artère commerciale de pouvoir prendre un peu de repos...

te commission scolaire ont souligné le fait que la cour de récréation est trop petite, en tenant compte du nombre d'élèves qui la fréquentent. C'est cette raison qui a motivé les commissaires à répondre par la négative à la demande de l'AAHV. Au cours de la même séance de comité, les autorités scolaires ont pris connaissance d'une lettre de la Société d'Optométrie de la Mauricie. Elle demande une entrevue avec les commissaires pour discuter des raisons qui ont poussé les commissaires à suspendre l'examen de la vue des étudiants. Il semblerait que cette rencontre ne sera possible qu'au début de juin. Une autre demande a été refusée. Il s'agissait d'admettre un jeune Canadien de langue française à l'école St-Patrick. Les parents de cet enfant voulaient qu'il suive ses cours en langue anglaise mais la commission scolaire a toujours eu pour politique de n'y admettre que des étudiants catholiques de langue anglaise.



M. Jean-Claude Veillette

le choix de son remplaçant". Quant à l'échevin Eddy Gaillet, il a affirmé que M. Veillette "a rendu d'innombrables services à la ville. Nous regrettons son départ. C'est un ingénieur compétent."

disant que "les premières installations de conducteurs étaient en un fil solide. Plusieurs de ces vieilles lignes, dont quelques-unes encore en service, étaient pleinement satisfaisantes dans les cas de portées plutôt courtes. A mesure que la charge électrique de même que les distances allaient en augmentant, il a fallu employer plusieurs brins torsadés ensemble". Le conférencier a ensuite déclaré que l'aluminium a aussi remplacé le cuivre dans un autre domaine, celui de la distribution de l'électricité. Il a souligné les différents problèmes qui ont dû être résolus pour arriver à un tel résultat. "Aujourd'hui, presque tous les réseaux de distribution sont munis de conducteurs d'aluminium et lorsqu'il s'agit de refiler les rues, ruelles, etc., à cause de l'âge de cette partie de réseau ou à cause de la consommation croissante d'électricité, et qu'il faut du plus gros conducteur, on emploie ce l'aluminium," a dit M. Bourgon.

Durette admet sa culpabilité

A une accusation de vol à main armée

par Gilles NORMAND

SHAWINIGAN — Le bandit solitaire qui avait perpétré le vol à main armée de \$2.128, dans l'après-midi du 9 mars dernier, à la Caisse Populaire de St-Etienne des Grès, Jacques Durette, âgé de 38 ans, de Montréal, a admis sa culpabilité, lors de sa comparution, hier matin, en Cour des Sessions de la Paix, au palais de justice de Shawinigan.

Durette, qui n'était représenté d'aucun avocat, a admis avoir commis le vol à l'aide d'un pistolet de calibre 22 automatique, tel que le lui reprochait la plainte. Son honneur le juge Léon Girard prononcera sa sentence le 31 mars, en attendant quoi le prévenu devra séjourner à l'ombre des murs de la prison commune de Trois-Rivières. Il n'a pas été admis à caution.

On se rappelle que Durette avait été mis sous arrêt par la Sûreté provinciale de Shawinigan, environ une vingtaine de minutes seulement après qu'il eut perpétré son forfait, vers les 4 heures dans l'après-midi du 9 mars dernier. Il avait été appréhendé sur la route St-Thomaz-de-Caxton, alors qu'il filait en direction du rang Des Dalles.

Trois-Rivières à bord d'un véhicule-automobile qu'il avait précédemment stationné tout près des lieux où il devait perpétrer son forfait.

Coup de feu

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir de la Sûreté provinciale à cet effet, l'individu aurait survillé les alentours de la Caisse Populaire pendant les quelques jours qui ont précédé le vol.

Le 9 mars, il s'était présenté à la Caisse Populaire de St-Etienne, plus précisément devant Mlle Berthe St-Onge, assistante-gérante. Il avait le visage partiellement caché par d'épaisses lunettes noires, tandis que sa main droite pointait un revolver en direction de Mlle St-Onge. Cette dernière, peu après le vol, avait déclaré aux policiers que le bandit avait ouvert le feu en direction de la cuisine, ou d'allieurs une balle s'est perdue.

Des heures

Après cette brève démonstration à sa paru durer des heures à Mlle St-Onge, Durette, toujours l'arme au poing, menaçant, lui avait ordonné de vider son tiroir-caisse.

Fuyant ensuite avec les \$2.128, le sombre individu avait pris la route conduisant à

Après son départ, il avait été pris en chasse par les agents Trotter et Monseau, ce qui eut pour effet de lui faire reviser ses positions et avait pris le rang Des Dalles, où il devait être intercepté peu après.

Parvenu du pénitencier

Même si on ne peut d'aucune façon prévoir de quel ordre sera la sentence que le juge Girard imposera à Durette, on peut tout de même s'attendre à ce que sa condamnation ne soit moindre que 7 ans de pénitencier.

Au moment du vol, le détenu venait à peine d'être libéré du pénitencier St-Vincent-de-Paul, à Montréal, où il devait purger une peine de 7 ans d'emprisonnement, peine qu'il lui avait été imposée justement pour un vol à main armée. A sa sortie du pénitencier, Durette n'avait que cinq ans de purgés. Les autorités l'avaient libéré en raison de sa bonne conduite.

A la comparution du prévenu, hier matin, Me Léon LaMothe occupait pour la Couronne.

Nombreuses applications de l'aluminium dans l'électricité

GRAND'MÈRE (J.E.) — Les nombreuses applications de l'aluminium dans l'électricité ont été expliquées par M. J.-P. Bourgon, de l'Aluminium Co du Canada, lundi soir, aux membres du club Kinsmen réunis à l'Auberge Grand'Mère. Après avoir expliqué qu'il faut une grande quantité d'électricité pour fabriquer de l'aluminium, M. Bourgon a fait l'histoire de ce produit.



M. J.-P. Bourgon

les métaux employés dans la construction de conducteurs seriens "a dit M. Bourgon. "L'acier fut vite mis de côté à cause de ses propriétés électriques plutôt médiocres. Le cuivre, lui, fut employé plus longtemps mais pour des raisons économiques, on lui préfère bientôt l'aluminium".

"Si on considère par exemple, qu'une livre d'aluminium remplace deux livres de cuivre et que le prix d'une livre de conducteur est identique dans les deux cas, il est facile de calculer qu'une ligne munie de conducteurs d'aluminium ne coûtera que la moitié de ce que la même ligne coûterait en employant du cuivre".

M. Bourgon a poursuivi en

disant que "les premières installations de conducteurs étaient en un fil solide. Plusieurs de ces vieilles lignes, dont quelques-unes encore en service, étaient pleinement satisfaisantes dans les cas de portées plutôt courtes. A mesure que la charge électrique de même que les distances allaient en augmentant, il a fallu employer plusieurs brins torsadés ensemble".

Le conférencier a ensuite déclaré que l'aluminium a aussi remplacé le cuivre dans un autre domaine, celui de la distribution de l'électricité. Il a souligné les différents problèmes qui ont dû être résolus pour arriver à un tel résultat.

"Aujourd'hui, presque tous les réseaux de distribution sont munis de conducteurs d'aluminium et lorsqu'il s'agit de refiler les rues, ruelles, etc., à cause de l'âge de cette partie de réseau ou à cause de la consommation croissante d'électricité, et qu'il faut du plus gros conducteur, on emploie ce l'aluminium," a dit M. Bourgon.



Jean-Claude Bellemare

Jean-Paul Gauthier, gérant général de la Maison M.C. HOULE AUTO INC., vendeur de Pontiac, Buick, G.M.C., Vauxhall, de Shawinigan, est heureux d'annoncer l'acquisition des services de M. J.-C. Bellemare comme vendeur. Nous invitons la population à consulter M. Bellemare qui saura vous faire apprécier les nombreuses sabbaines du Garage M.C. Houle Auto Inc.



Pour informations concernant programmes et horaires aux CINEMAS SHAWINIGAN APPELEZ LE 6-5466

ENTREE LIBRE Ce soir "Hotel des Chutes" CONGOURS DE DANSE NOUVEAU GENRE AU MEME PROGRAMME : BOUM BOUM FILION ET SES TALENTS SEMI-PROFESSIONNELS SAMEDI SOIR "Hélène" chanteuse invitée accompagnée de Marcel St-Arnaud et son trio, sauront vous faire passer une agréable soirée. BIENVENUE A TOUS hôtel Des Chutes inc 4e RUE SHAWINIGAN

La sécurité des piétons et des enfants préoccupe la ligue

SHAWINIGAN (D.L.) — La ligue des citoyens de l'Assomption se préoccupe de la sécurité des piétons et particulièrement de celle des enfants. C'est pour cette raison qu'une résolution a été adoptée lors de la dernière assemblée et formulant certaines demandes au directeur de la police municipale, M. Leopold Gilbert.

Cette demande est l'effet d'étudier la possibilité d'organiser des cours de formation pour des brigadiers scolaires; d'établir des cours de sécurité dans les écoles; d'instituer des tests au moyen d'un petit questionnaire sur les principes de sécurité afin d'approfondir davantage ce qui a été enseigné et finalement d'attribuer des mentions ou des récompenses aux élèves qui feront preuve de respect constant des lois de la circulation.

Dans la résolution, on mentionne que de nombreuses villes de la province possèdent déjà un service d'éducation en sécurité routière dans les écoles et des brigadiers scolaires. La ligue croit aussi que le corps policier municipal possède certainement des agents qui peuvent donner des informations aux enfants sur cette question. De plus, de souligner la ligue dans sa résolution, le Club Automobile du Québec met des instructeurs à la disposition des villes pour organiser une telle éducation.

Une copie de cette résolution a été adressée à la commission scolaire de Shawinigan. Les commissaires d'écoles se sont dits prêts à collaborer avec les autorités municipales pour que des cours en sécurité routière soient donnés dans les classes sous sa juridiction.

Vente IMPORTANTE STOCK D'INVENTAIRE DE VEHICULES NEUFS A LIQUIDER dans les marques Chevrolet, Oldsmobile, Corvaire, Envoy, Chevelle, Chevy II. UN PLACEMENT DE TOUT REPOS. Que vous achetiez l'une ou l'autre de ces voitures, vous êtes assurés d'avance d'un rendement sans égal. Nous vous offrons la meilleure offre de reprise contre votre voiture actuelle qu'elle qu'en soit la marque. Et surtout n'oubliez pas que même après plusieurs années de roulement, nos voitures ont LA PLUS HAUTE VALEUR DE REVENTE. Consultez en toute confiance l'un de nos vendeurs expérimentés. Garage AIME BOURASSA INC. 1397, 6e AVENUE GRAND'MÈRE TEL. 538-8671

PALACE GRAND'MÈRE JUSQU'A VENDREDI "CHERCHEZ L'IDOLE" Avec Frank Fernandez, Charles Aznavour, Johnny Hallyday, Danièle Demongeot, Dany Saval, Sylvie Vartan. 2e FILM: "HARDI PARDAILLAN" Couleurs avec Gérard Barry, Valérie Lagrange. LEO LAROCHE Peinture — Rénovation St-Boniface Tél.: 535-2415

TELEVISEURS Modèle 21AK23 Régl. 529.95 SPECIAL: \$229.95 Quantité limitée. Profitez-en dès aujourd'hui. 538-8601 758, 8e Avenue. LAFORME ELECTRONIQUE INC. Grand'Mère.



(Photo Charles Marcotte)

POUR LA HUITIÈME année consécutive, l'Union Musicale de Shawinigan présente des concerts éducatifs dans les écoles de Shawinigan et Shawinigan-Sud à l'intention des étudiants de ces municipalités. C'est grâce à la collaboration des commissions scolaires de ces deux villes qu'il a été possible de présenter encore cette année ces concerts. A chaque

concert, de nombreux jeunes s'y présentent pour se familiariser avec la musique de fanfare. De gauche à droite: Yves Bégin, Michel Blais, Pierre Dutresne, Marc Juneau et Claude Beauregard recevant des explications de M. Jean-Pierre Lemire, membre de notre fanfare municipale sur son instrument, une basse.

### Le Rotary souligne la semaine de la santé jeudi midi

SHAWINIGAN (G.N.) — Le club Rotary de Shawinigan pour son toujours son œuvre de charité. Et pour arriver à des résultats intéressants, en ce sens, il faut une préparation pour le moins solide, et un esprit de charité qui a besoin de se renouveler constamment. C'est là qu'intervient le conférencier, différent à chaque dîner, qui entretient les membres sur un sujet qui cadre avec un événement se rapportant au but de l'organisme. Hier midi, trois médecins de la ville de l'électricité, les Drs Clive Liddle, Gerald Kaine et Gordon Crutchfield, ont discuté, tour à tour, sur la santé. Ce sujet coïncidant avec la grande semaine nationale de la santé, qui a débuté dimanche dernier, M. J. McClelland, de Shawinigan également, a lui-même prononcé une allocution sur ce dîner.

### On peut consulter le rôle encore aujourd'hui

SHAWINIGAN (D.L.) — Les propriétaires de la cité de Shawinigan pourront consulter le rôle d'évaluation encore aujourd'hui. En effet, le délai de 30 jours après le dépôt du rôle expirera ce soir. Ce sera également la dernière journée pour régler des plaintes contre ce rôle. Le greffier municipal, M. Yvon Boisvert a déclaré qu'actuellement de nombreuses plaintes ont été reçues et il croit que le nombre pourra atteindre 300. Une fois que toutes les plaintes auront été étudiées et qu'une décision aura été prise, le conseil municipal procédera à l'homologation de ce rôle.



Denise Jalbert

Lisette Laforme

Colette Lavergne



Micheline Marcotte



Nicole Millette



Marie-Paule Turgeon

### Les meilleurs athlètes de chaque paroisse sont en lice au festival des jeunes du SRS

SHAWINIGAN (J.E.) — Les meilleurs athlètes de chaque paroisse, dans leur discipline respective, se feront la lutte ce soir à l'arena de Shawinigan, alors que sera présenté le festival des jeunes du Service de la Recréation de la ville de Shawinigan. Il y aura également le couronnement de la reine des loisirs du SRS. Le festival de cette année est des plus complets et il fait suite aux différentes activités hivernales qui ont eu lieu dans les paroisses. Ce festival groupera les champions de chaque paroisse dans des compétitions interparoissiales pour le championnat de Shawinigan. Garçons et filles de tout âge rivaliseront d'adresse dans des concours de vitesse, slalom sur patins, courses en baril, courses à obstacles, courses à pied, dégustation de tartes, séance d'habillage, etc. Une partie de hockey entre

un club juvénile Tout-Etoile de Shawinigan, de l'instructeur Jacques Hébert et le St-Matthieu de Rosemont, du pilote Martial Pruneau, sera un des clous du festival. Martial Pruneau est très bien connu des amateurs de hockey de la région pour avoir joué chez les professionnels et pour avoir été président du hockey mineur de Shawinigan. L'équipe de Pruneau a terminé la saison régulière en deuxième position dans la ligue Juvénile de Montréal, seulement un point derrière les champions. Mais cette équipe n'aura pas la partie facile contre les shawiniganais. On dit le club de Shawinigan très puissant, ce qui devrait fournir du jeu intéressant. Le couronnement de la reine des loisirs du SRS précédera la partie de hockey. Pas moins de sept jeunes filles, représentant toutes les paroisses de Shawinigan, convoitent

ce titre. Ce sont Mlles Micheline Marcotte de St-Charles-Garnier, Lisette Laforme de St-Croix, Colette Lavergne de St-Bernard, Nicole Millette, des Loisirs Levis-St-Pierre, Marie-Paule Turgeon, de l'Assomption, Denise Jalbert, du Christ-Roi et Jocelyne Bronsard, de St-Marc. Ce festival à l'arena sera précédé d'une grande parade qui circulera à travers les rues de la ville.

### Premier paiement de Shawinigan-Sud à la Régionale

SHAWINIGAN-SUD (D.L.) — La commission scolaire de Shawinigan - Sud vient d'effectuer son premier versement à la régionale de la Manicouche. Il s'agit d'un montant de \$50,000. M. Camille Bournival, secrétaire - trésorier de cette corporation scolaire, a précisé que ce versement a été rendu possible grâce aux taxes qui ont été payées par les contribuables et un emprunt temporaire de \$20,000 consenti par la banque.

de Shawinigan. M. Bournival espère qu'il lui sera possible de payer la totalité de son dû à la régionale d'ici la fin du mois. Il a souligné qu'un fort montant en subventions provinciales doit lui être envoyé prochainement. La répartition totale due par Shawinigan - Sud à la régionale pour la présente année scolaire est de \$545,430. En dé-

duisant le versement fait, l'arriéré est de \$331,801. Pour sa part, M. Jean-Louis Cloutier, secrétaire - trésorier de la régionale, a mentionné qu'il vient de recevoir un chèque de \$78,524 du gouvernement provincial. Il s'agit d'un acompte sur les subventions à être versées sur les frais de scolarité à être payés aux institutions indépendantes. Le budget de la régionale prévoit un montant total de \$129,020 à ce chapitre des subventions. Les commissaires de Shawinigan ont déjà approuvé deux versements additionnels de \$200,000 chacun au montant de \$400,000 qui a déjà été versé. M. Roland Boudanger, le secrétaire - trésorier, attend d'avoir des fonds pour remettre ces chèques à la régionale.

Il a aussi ajouté qu'il sera possible de payer un montant de \$8,600 dû en frais de scolarité à la commission scolaire

### Un récidiviste de 22 ans devra subir son procès devant les Assises pour un vol par effraction

SHAWINIGAN (G.N.) — Accusé de vol par effraction, un récidiviste de 22 ans, René Lacroix, de Trois-Rivières, subira son procès aux Assises criminelles du district judiciaire de Shawinigan, dont le prochain terme ouvrira fort

probablement à la fin de janvier 1967. Son Honneur le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, a rendu cette décision, hier avant-midi, à l'issue de l'enquête préliminaire qu'a subie l'accusé La-

croix, relativement à un vol par effraction perpétré antérieurement à la Vitreire Shawinigan, vol qui avait rapporté à ses auteurs la somme de \$336.49, ce qui représentait le contenu d'un coffre-fort. Antérieurement, le prévenu avait enregistré un plaidoyer de non-culpabilité par la voix de son procureur, Me Raymond Landry, de Shawinigan, après quoi il avait opté pour être jugé devant une cour composée d'un juge et d'un jury. Hier matin, Me Léon Lamotte, qui occupait pour la Couronne, s'est opposé à ce que Lacroix soit admis à caution, pour jouir d'une liberté provisoire, en dépit de quoi le juge a exigé un dépôt en argent, de \$500.

On sait que l'accusé La-croix, tel que déclaré par Me Lamotte, possède une feuille de route qui, en dépit de son jeune âge, est passablement chargée. Il subira d'autres procès aux Assises criminelles du district judiciaire de Trois-Rivières autour du 25 octobre. Il sera alors jugé pour semblables offenses pour lesquelles il avait, dans chaque cas, subi son enquête préliminaire en Cour des Sessions de la Paix, au palais de justice de la cité de Laviolette. Par ailleurs, un en-accusé dans cette affaire, M. Wilfrid Legue, de Trois-Rivières également, a avoué sa culpabilité il y a peu de temps. Le juge qui avait alors la cause en main l'a condamné à 5 ans de pénitencier. Lui aussi subira d'autres procès aux Assises criminelles de Trois-Rivières à l'ouverture du prochain terme prévu pour le 25 octobre. Il s'agit d'offenses semblables dont, comme dans le cas de Lacroix, deux accusations de vol avec violence.

### SCOOP

Le club Richelieu de Grand'Mère a accepté ceux nouveaux membres dans ses rangs. Il s'agit de MM. Michel Venne et Paul Venne qui mettent leur bonne volonté à la disposition du club et de l'enfance malheureuse.

### Mme Cossette définit le rôle des parents dans l'éducation

SHAWINIGAN (D.L.) — Mme Gisèle Cossette, commissaire d'écoles de Shawinigan, a défini le rôle des parents dans le monde de l'éducation lors d'une causerie prononcée devant les membres du Cercle d'Economie Domestique St-Bernard et St-Pierre. La conférencière a souligné que dans le passé, le rôle des parents a plutôt été passif. Elle a cependant ajouté qu'avec l'éducation nouvelle qui tend à se répandre de plus en plus dans la province, ce rôle sera complètement différent. Mme Cossette a précisé que les pères et mères de famille devront prendre une part plus active. Mme Cossette a rappelé que la Commission scolaire représente les parents ce qui signifie que ces derniers doivent s'intéresser aux décisions prises par les commissaires. Elle en a profité pour inviter les citoyens à se rendre plus nombreux aux séances publiques de la Commission scolaire. Au cours de cet entretien, les membres de ce cercle ont pu prendre connaissance des activités de notre Commission scolaire ainsi que des projets pour l'avenir face à la réforme de l'enseignement au niveau primaire. Elles ont aussi été informées que certaines études sont actuellement en cours, principalement dans le domaine de l'enseignement de la musique. Traitant des rôles au point de vue matériel, pédagogique

et social des parents, Mme Cossette a affirmé que ce dernier est le plus important et qu'il prendra encore plus d'importance dans l'avenir.

**ST-AMAND**  
REPARATION de Téléviseurs service jour et nuit. Appareils: 537-1886 537, 4e Rue Shawinigan. TELEVISION ENR

Épargnez \$900.



François Blais, vendeur.

Mon démonstrateur **METEOR '66** "Rideau" tout équipée. Rég. \$4,200. SPECIAL \$3300.

**COMET 1965** 6 cylindres, automatique, radio, sedan 4 portes. Valeur \$2150. SPECIAL \$1995.

**RENAULT 1961** Valeur \$575. SPECIAL \$450.

**CATARACTES AUTO INC.** Vendeur Meteor - Mercury Anglia - Camions Mercury. 2783, St-Alexis 539-5488 Shawinigan.

Dr L.-A. Frenette sera absent de son bureau jusqu'au 12 avril 1966.

**LESSIVEUSES SECHEUSES AUTOMATIQUES**

# Inglis

**LESSIVEUSE ROYAL** 10 cycles, 3 vitesses. Cycles automatique et manuel • 2 cycles de super-lavage • Cycles pour vêtements à laver et porter • Filtre à charpie autonettoyeur • Réglages multiples du niveau d'eau • Recupérateur automatique d'eau savonneuse • Distributeur d'agent de blanchissage • Distributeur de conditionneur de rinçage • Réglage des températures de l'eau de lavage et de rinçage • Lampe germicide Sani-Sun • Grand format familial de 12 lbs.

**SECHEUSE ROYAL** Dossieret à éclairage fluorescent sur toute la largeur • 2 vitesses de séchage • Cycles automatique et chronométré facultatif • Séchage ultrarapide de tous les tissus • Sélecteur du degré de séchage • Réglage automatique du degré d'humidité • Cycle pour vêtements à laver et porter • Cycle de séchage spécial chronométré • Cycle de séchage à l'air froid • Lampe germicide Sani-Sun.

Qui possède les appareils Inglis vous vantera les avantages d'Inglis



Visitez notre deuxième plancher — Conditions faciles de paiements.

# WILLIAM GELINAS

568, 4<sup>e</sup> RUE SHAWINIGAN TEL.: 536-2714

# LE BRANDY LAFONTAINE

De tradition française — un brandy fin et léger, fait pour être humé, puis savouré. Délectable tel quel, dans le café ou les cocktails.

En vente maintenant dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec:

106A - 10 oz	\$2.15
106B - 25 oz	5.20
106C - 40 oz	7.95

J. M. DOUGLAS & COMPANY LIMITED MONTREAL, P.Q., CANADA

TELEVISION

Table of TV programs for Friday, March 18, 1966, listing times and program titles like 'Eye on the World', 'The Young Marrieds', etc.

Télé-Films

Table of TV movies for Friday, March 18, 1966, listing titles like 'Le Chevalier de la Rose', 'Le Bonheur', etc.

DE L'IMAGE AU SON

LE CENTRE D'ART de Trois-Rivières patronne l'exposition de photographies qui aura lieu chez lui du 20 au 27 mars...

Ces oeuvres révèlent une technique tout à fait remarquable une originalité de bon goût. On y trouve des portraits, des paysages, des compositions abstraites...

venir décoratrice en intérieur et continuer à faire de la peinture. François Lebeuf veut faire une carrière de professeur en art...

L'impresario de Tino Rossi file avec les \$35,000 de la Caisse

MONTREAL (PC) — Après avoir annoncé la disparition de l'impresario, qui avait pris charge de la vente des billets pour le spectacle "Le temps des guitares"...

Découverte d'une lettre de Voltaire

GENEVE (AFP) — Une lettre de Voltaire a été trouvée par des chiffonniers, dans le grenier d'une maison genevoise...

Horaires des cinémas

CAPITOL — "Le Corniaud" et "A la recherche de Napoléon". IMPERIAL — "Chut... Chut... Chère Charlotte"...

Advertisement for 'Le CID' film, featuring a portrait of Charlton Heston and text: 'COMMENCANT DEMAIN SOIR', 'Un film spectaculaire rempli d'aventures...'.

Advertisement for 'GOLIATH ET LE CAVALIER MASQUE' film, featuring a portrait of a man and text: 'COMMENCANT DEMAIN APRES-MIDI A MIDI ET DEMI POUR LES JEUNES'.

Advertisement for 'CHUT... CHUT... CHERE CHARLOTTE' film, featuring a portrait of Olivia de Havilland and text: 'DERNIER SOIR'.

Advertisement for 'LE PRIX DE LA LUXURE' film, featuring a portrait of Joseph Cotten and text: 'SAMEDI APRES-MIDI A 1 h. 30 POUR LES JEUNES'.

Advertisement for 'ALBI POUR UN ASSASSIN' film, featuring a cartoon illustration and text: 'EN GRANDE PRIMEUR EN FRANCE, A MONTREAL'.

Advertisement for 'UN MONSIEUR DE COMPAGNIE' film, featuring a cartoon illustration and text: 'LE FILM DE LA BONNE HUMEUR!'.

Advertisement for 'LE GROS BILL' film, featuring a portrait of Fred Barry and text: 'COMMENCANT DEMAIN', 'DEUX FAMEUX FILMS CANADIENS!'.

Advertisement for CKTM-TV 13, listing programs for Friday, March 18, 1966, including 'Mire et Musique', 'Le Poulet Grisé', etc.

Advertisement for RADI CH-55, listing programs for Friday, March 18, 1966, including 'Ouverture et Intermède', 'De bonne heure de bonne humeur'.

Advertisement for 'A La Planque' and 'A La Cogne' films, featuring a portrait of Roland Heroux and text: 'Denise Rochon, une jeune Trifluvienne qui étudie à l'Institut familial Val-Marie...'.

Advertisement for 'LA POULE AUX OEUFS D'OR' film, featuring a portrait of LORITA and text: 'CE SOIR', 'GROS LOT: \$30.00'.

Advertisement for 'A L'OASIS COCKTAIL LOUNGE', listing programs for Thursday, Friday, Saturday, and Sunday.

Advertisement for 'GUY AND THE PLAYMATES' film, featuring a portrait of Claire de Courval and text: '2 FORMIDABLES ORCHESTRES', 'MUSIQUE DE DANSE CONTINUELLE'.

Advertisement for 'DANSE avec orchestre' at 'motel Robinson inc.', featuring a portrait of a man and text: 'SAMEDI SOIR', 'Les "CHELOR" et les "FALCONS"'.

Advertisement for 'CE SOIR' at 'motel Robinson inc.', featuring a portrait of a man and text: 'LA POULE AUX OEUFS D'OR', 'GROS LOT: \$30.00'.

Advertisement for 'JAM SESSION' film, featuring a portrait of Marc Drole and text: 'SAMEDI APRES-MIDI', 'LUNDI, 22 MARS'.

Advertisement for 'HOTEL DE LIDO' and 'AUDIO VOCALE' programs, featuring a portrait of Paul G. Sporer and text: 'APPRENEZ L'ANGLAIS METHODE AUDIO VOCALE'.

Advertisement for 'THEATRE CAPITOL' and 'Le Choeur des Cosaques du Don', featuring a group photo and text: 'Lundi, le 21 mars à 8 hres', 'Sous les auspices des CHEVALIERS DE COLOMB DE TROIS-RIVIERES'.

# la plume et le plumé

## JOUER AVEC LE FEU

De tout temps, les hommes ont aimé à prendre des risques. A l'âge des cavernes, les hommes bravaient les bêtes fauves et luttèrent contre les forces de la nature. A notre époque, on envoie des hommes dans les espaces interstellaires et on leur commande de se balader en-dehors de leur capsule spatiale, suspendus à un fil.

Les petits garçons ont toujours aimé jouer avec des allumettes, quitte à mettre le feu et à se brûler. Et, à toutes les époques, les hommes ont aimé jouer à la guerre, pour vrai, comme ils le faisaient pour rire quand ils étaient enfants.

En général, les femmes sont plus prudeuses ou plus prudentes. On dirait qu'elles ont plus à cœur la conservation de l'espèce. Surtout quand elles ont atteint l'âge de la maturité.

On ne pourrait en dire autant des adolescentes. Je ne sais si elles agissent ainsi par inconscience, mais elles aiment beaucoup jouer avec le feu. Mais ce n'est pas le genre de feu qu'on obtient en frottant des allumettes. C'est transposé au figuré. Je veux dire qu'elles jouent précocement au jeu de l'amour, quitte à se brûler les ailes.

Depuis que garçons et filles ont très jeunes la permission de sortir sans être accompagnés de leurs parents, ils s'en donnent à cœur joie et croient que tout leur est permis. Sans préparation, sans expérience, les jeunes filles s'adonnent au flirt et acceptent les familiarités de tout genre. Elles montent en voiture avec le premier venu, pour aller n'importe où, sans considérer toutes les conséquences possibles de leur légèreté.

Elles ne connaissent pas la nature humaine. C'est pourquoi elles se lancent étourdiment dans les aventures folles, sans se douter qu'à tout cela peut les conduire. Elles acceptent toutes les nouveautés, toutes les audaces, "pour faire comme les autres" car elles n'ont pas encore assez d'originalité pour oser ne pas suivre le troupeau. Il s'agit que deux ou trois petites folles s'avisent d'inventer les pires audaces pour que toute la troupe les suive, sans la moindre dignité.

Je les plains, les pauvres petites, qui se croient obligées de jouer avec le feu. Je les plains celles qui s'imaginent qu'elles ne se brûleront pas ou moins le bout des ailes. Je les plains, car elles resteront marquées et risqueront de gâter toute leur vie d'épouse par leurs folies de jeunesse.

Mamie



(Téléphoto PC) UNE IDEE NOUVELLE des manufacturiers: un défilé de modes avec des marionnettes. Les quatre poupées ont revêtu des imperméables confectionnés par des manufacturiers canadiens. La collection sera présentée à travers tout le Canada.

## Des marionnettes présentent la mode printanière 1966

MONTREAL (PC) — On s'affaire actuellement à tirer de nombreuses ficelles en vue d'une présentation de mode d'un genre tout à fait différent. Organisé par une importante firme canadienne de textile, ce défilé offrira des modèles en miniature à la dimension de quatre marionnettes de 30 pouces. Une avant-première de ce spectacle-mode en trois actes, avait lieu à Montréal,

alors qu'on présentait différents modèles de fabricants canadiens, depuis le vêtement imperméable aux costumes dernier cri.

Les deux marionnettistes américains, Sid et Marty Krofft, qui étaient en vedette durant toute la durée de la Foire de New York, font maintenant partie du spectacle Dean Martin.

Les voix prêtées aux marionnettes avaient été enregistrées à Hollywood, de même que les chansons et le dialogue, et synchronisées aux gestes des poupées. Il y a aussi un commentaire de mode préparé à l'avance.

Au premier acte, on voit les mannequins au salon d'habillage qui se préparent pour le défilé, et ensuite le couturier qui reçoit une riche cliente.

Au deuxième acte, les poupées-mannequins font voir des imperméables à la James Bond, des robes d'influence grand-mère, et le costume genre salopette suggéré pour le jardinage.

Des manteaux et robes illustraient le style Empire. Au dernier acte du spectacle, les marionnettes reviennent en scène vêtues de robes "Baby-doll".

La collection comprend de jolis modèles sport et vêtements à go-go, mais ce sont les marionnettes qui sont vraiment le clou de la présentation.

(Photo Roland Lemire) dans la période des activités tolérées, à l'école St-Louis-de-Gonzague. On avait invité l'esthéticienne Colette Pépin, à gauche, pour démontrer les techniques de maquillage. L'élève est Suzanne Turcotte et la directrice de l'école, Soeur Marie-de-la-Grâce, a.s.v., assiste à la séance.



DECIDEMENT, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Il n'y a pas si longtemps, les jeunes filles qui fréquentaient les écoles de la ville devaient suivre un règlement interdisant le maquillage. Un soupçon de rose était toléré sur les lèvres. Aujourd'hui, des cours de maquillage sont donnés

## La femme, dès qu'elle s'y met, manifeste beaucoup de flair pour les affaires

CALGARY (PC) — Les Canadiennes suivent une tendance établie aux Etats-Unis où les femmes en comparaison des hommes, font un peu plus d'investissements à la Bourse, déclare le courtier Norma Rogerson, de Calgary.

## Sans entrain, nerveux, irritable à cause de votre retour d'âge?

Lydia E. Pinkham vient à votre aide.

(à tous les comptoirs pharmaceutiques)



## Devenez HOTESSE de L'AIR

ENFIN, REALISEZ VOTRE REVE GRACE A

- ANGLAIS ● ALLEMAND ● ESPAGNOL
- RUSSE ● ITALIEN ● HEBREUX

## COLLEGE MONTPELLIER INC.

1965 EST, BELANGER (SUITE 304) TEL.: 728-5087

SERVICE DE PLACEMENT GRATUIT A NOS DIPLOMES

NOM \_\_\_\_\_ AGE \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_ TEL. \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_ Dernier diplôme obtenu \_\_\_\_\_ L.N. 18-3-66

## Mariage d'un veuf

Demande: — J'avais toujours rêvé d'un grand mariage et ce bonheur m'a été accordé. Ce jour-là a été le plus beau de ma vie. Mais, au retour du voyage de nocce, quelle déception! J'apprends que ma belle-mère passe son temps à me critiquer: parce que son fils était veuf, elle prétend que nous aurions dû nous marier en cachette, sans robe blanche, ni musique, ni réception, juste les deux témoins dans la sacristie. Elle dit que j'ai été ridicule et que j'ai imposé à mon mari une corvée épouvantable. Bien entendu, ces discours ne sont pas restés sans écho et dans ma belle-famille, on commence à douter de mon jugement. Si j'ai eu raison, dites-le moi dans votre courrier.

MARTYRE A COUPS D'EPINGLES

Réponse: Non, vous n'avez pas manqué de jugement, non vous n'avez pas imposé à votre mari une corvée épouvantable, non vous n'avez pas manqué à l'étiquette. Votre belle-mère a tort. En premier lieu, parce que cela ne la regarde pas: la réception de mariage se étant arrangée par la famille de la fiancée, au goût de cette dernière.

Dans le cas du remariage d'une veuve, l'étiquette impose la discrétion: pas de toilette blanche (signe de virginité) pas de tapage, pas de réception somptueuse. Cela ne veut pas dire qu'une veuve doit se marier en cachette, dans la sacristie, avec seulement les témoins et qu'elle n'ait pas de réception. Mais les choses doivent demeurer discrètes. Ainsi le veut l'étiquette.

Pour un veuf, c'est bien différent. Le genre de mariage est imposé par la famille de la jeune fille. S'il épouse une personne dont c'est le premier mariage, elle peut s'entourer de tout le fl-fla qu'elle désire.

Mais vous avez bien tort de vous laisser impressionner par ces bavardages. Dites que vous avez fait ce que vous paraissiez le mieux et mettez le point final. Une belle-mère qui a envie de critiquer trouve toujours quelque chose. Laissez la parler et haussez les épaules sans répondre.

Demande: L'autre jour, une adolescente de seize ans vous écrivait en disant qu'elle était fréquentée par un garçon depuis assez longtemps. Vous avez raison de dire que l'amour deviendra si grand entre eux qu'ils seront forcés de se marier adolescents. Pourquoi ne pas sortir avec plusieurs pour le moment, pour fixer plus tard son choix sur un seul? J'ai connu une jeune fille qui s'est mariée adolescente et qui, à dix-huit ans, est aux prises avec un bébé. Je voudrais que les adolescents lisent ceci. Dites-moi si j'ai raison ou pas?

(B) Ma cousine a une petite fille qui fêtera son premier anniversaire. Je voudrais lui écrire une carte. Que dois-je inscrire dans la carte? (c) De quelle couleur doivent être les accessoires avec un manteau gris? (d) Que pensez-vous d'une jeune fille qui se donne à un garçon avant le mariage? (e) Pourquoi y a-t-il tant de garçons qui sont volages? A quoi cela leur sert-il de courir toujours après les filles? (f) Quand une femme est enceinte a-t-elle ses règles après la naissance de l'enfant? (g) Quand une fille commence à sortir avec un garçon à dix-huit ans, peut-elle envisager le mariage pour dans deux ou trois ans. (h) Que pensez-vous des adolescentes de quatorze ans qui mettent du rouge à lèvres, des talons hauts et des robes serrées? (i) Pouvez-vous me traduire en français l'article qui suit: "Paul Peterson etc..."

Réponse: Que de questions. Je serai obligée de répondre très brièvement, faute d'espace. (a) Vous avez raison. (b) Il y a des cartes qui portent le chiffre UN pour le premier anniversaire d'un bébé. Ecrivez: "Bon anniversaire", tout simplement et adressez au bébé, aux soins de ses parents. (c) Toutes les couleurs vont bien avec le gris. J'aime bien le bleu marine, gris, soulèris, gris, foulard et chapeau, pour accompagner un manteau gris. Mais le vert, or, le rouge, seraient tout aussi jolis. (d) Je pense qu'elle s'arrange pour ne pas se faire épouser. (e) Parce que les jeunes filles sont sentimentales et aiment à flirter. Et les garçons aiment avant tout leur liberté. (f) Quelques semaines après la naissance les règles reviennent. (g) Oui. (h) Elles se montrent trop précoces, parfois ridicules et elles perdent la moitié de leur charme qui est le naturel. (i) "Je très doux Paul Peterson n'est pas seulement

## le courrier de Mamie



un acteur, un artiste du disque, en enthousiasme des voitures de sport et un collègue qui réussit bien, il a aussi commencé à écrire et il s'occupe à la rédaction de scénarios pour la télévision". Le reste est du slang américain, de l'argot qui n'a pas d'équivalent en français. Il faut connaître le "jargon" américain pour le comprendre. Ce serait trop long de vous expliquer tout cela. C'est comme si vous vouliez traduire "tabarouette" en anglais.

Aux lectrices: Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle.

Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, le Nouvelliste, Trois-Rivières, Qué.

## Mondanités

MM. Jean-René Rheault et Claude Daigle, de Trois-Rivières, viennent de quitter Dorval pour faire du ski à Chamonix, France.

M. Charles Côté, de Trois-Rivières, est de retour d'un voyage en Floride.

Mlle Lise Bacon, de Trois-Rivières, a quitté Dorval récemment pour un voyage de 15 jours à Nassau. Elle visitera également les îles Bahamas.

Mlles Alice Bellemare, Lucette Dauphin, Claudette Lefebvre et Marie Martineau, de Trois-Rivières, partent pour un voyage de deux semaines à Miami. Elles prennent l'avion à Dorval.

M. et Mme Camille Desbiens, de Trois-Rivières, sont de retour d'un séjour de quelques semaines en Floride.

A l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières est né dernièrement un fils à M. et Mme Henri-Georges Toutant (Denise Richard), de Yamachiche. L'abbé Claude Lacombe, vicaire de la paroisse, a baptisé l'enfant des prénoms de Joseph, Berchmans, Denis. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Berchmans Meunier, de Trois-Rivières, oncle et tante de l'enfant. La porteuse est Mlle Louise Toutant, de Montréal, tante de l'enfant.

Dernièrement est né à l'hôpital Ste-Marie un garçon baptisé Joseph-Simon-Martin, fils de M. et Mme Denis Brassard (Lise Montour), de Trois-Rivières. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gustave Brassard, grands-parents de l'enfant et la porteuse était une tante du bébé, Mme Oral Wilson.

A l'hôpital Comtois de Louiseville est née à M. et Mme André Gélina (Alice St-Pierre), de Yamachiche, une fille baptisée par l'abbé Claude Lacombe, vicaire de la paroisse. L'enfant se nommera Marie-Andrée-Guyline. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Guy Yergeau, de Pointe-du-Lac, oncle et tante. La porteuse était Mme André Armstrong, de Yamachiche. La cérémonie du baptême a été célébrée en français, dans le chœur de l'église, en présence d'une nombreuse assistance.

ANNONCE

## LUMBAGO

MAL DE DOS—DOS ENDOLORI

Essayez vous avec le dos si sensible, si endolori qu'il vous est difficile de vous pencher ou de vous lever. Prenez le remède qui a apporté le soulagement à des milliers de personnes. T.W.C. de TEMPLETON. Ne souffrez pas une journée de plus qu'il ne faut. Achetez T.W.C. aujourd'hui même. Seulement 30c. et \$1.50 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.

## L'avion permet à une musicienne de poursuivre une belle carrière

ZURICH (PA) — Le pianiste de concert Margrit Weber, de Suisse, prétend que sa carrière a été rendue possible grâce à l'avion. La musicienne déclare que si elle n'avait pas cet avantage de voyager en peu de temps, elle ne pourrait également concilier ses devoirs d'épouse et mère. Mais actuellement, elle a la possibilité de continuer sa carrière tout en s'occupant de sa famille.

Le fait qu'elle puisse remplir ses engagements en se rendant à destination dans une heure de route, lui permet de donner des concerts en fin de semaine et durant les mois d'hiver.

La famille Weber habite à Zurich, une demeure qui donne sur un lac. Ils ont également un chalet pittoresque dans les Alpes.

## A la demande de Cardin

## Une artiste s'adonne à la création de bijoux

MONTREAL (PC) — Le couturier Pierre Cardin a influencé la décision de l'artiste Frida Blumenberg qui a abandonné le mode d'expression utilisé auparavant, pour s'adonner à la création de bijoux en argent de style contemporain.

Cette jeune femme suédoise, qui a passé son enfance en Afrique du Sud, raconte qu'elle avait vendu une bague et un collier à l'épouse d'un photographe en service pour une collection Cardin, à Paris.

Le couturier eut l'occasion de voir les bijoux dont le travail l'intéressa au point qu'il suggéra à l'artiste d'exposer ses œuvres dans la capitale française.

Agée de 30 ans, Mlle Blumenberg a suivi des cours à l'École des arts et métiers de Johannesburg, où elle eut un studio durant huit ans.

Elle avait commencé à dessiner des bijoux comme dentelle après un travail épuisant de création et exécution d'une murale de 1.500 pieds carrés pour la gare maritime de Durban, en 1961.

On lui avait accordé environ trois mois pour finir la murale et l'artiste dut travailler sans relâche, à raison de 16 heures par jour. Chacune des petites pièces fut assemblée l'une à l'autre pour cette mosaïque.

Frida n'a jamais exposé à Paris "parce que la routine administrative lui paraissait trop compliquée", a-t-elle dit. Mais elle organisa une exposition à Londres où elle avait suivi des cours au Central School of Arts. Plus tard, on lui demanda d'organiser un cours en bijouterie, visant à l'obtention d'un diplôme à cette école. Par la suite, ses œuvres ont été montrées à Washington et à Munich.

**FM COURS DE COMPTABILITE**  
 PAR CORRESPONDANCE  
 Spécialisez-vous!

Apprenez chez-vous, tout en continuant vos occupations, un métier vous assurant la sécurité d'une très bonne rémunération.

Cette carrière vous ouvrira les portes de Compagnie industrielles, des Banques, Compagnies de Finances, etc...

- 1.—COMPTABILITE ELEMENTAIRE
- 2.—COMPTABILITE INTERMEDIAIRE

**COLLEGE MONTPELLIER INC.**  
 1965 RUE BELANGER EST, MONTREAL

Je suis intéressé au Cours \_\_\_\_\_ AGE \_\_\_\_\_  
 NOM \_\_\_\_\_ TEL. \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_ Dernier diplôme obtenu \_\_\_\_\_ L.N. 18-3-66

## Ne soyez pas les derniers...

LOT DE DRAPERIES 1/2 PRIX

NOTRE ROULEAU No 69 TAPIS 100% NYLON DUPONT FILAMENTUS CONTINUS Rég. \$12.50 V.C. posé SPECIAL \$7.95 v.c. posé GRATIS

SOUS-TAPIS caoutchouc et poseage à la baguette.

1014 St-Maurice

**DÉCORATION MODÈLE Liée**

TAPIS PRÉLARTS PEINTURE DRAPERIES TUILLES

1014, ST-AURICE TROIS-RIVIERES TEL.: 378-2836

L'affaire Munsinger

# L'hon. Sévigny se dit victime d'une machination politique

SOREL (L.B.) — Il est essentiel que le Canada se donne une nouvelle constitution et qu'il procède à la révision des règlements parlementaires a déclaré l'hon. Pierre Sévigny, qui était le conférencier invité du conseil 1132 des Chevaliers de Colomb de Sorel. Tout au long de sa causerie de plus d'une heure, M. Sévigny n'a pas mentionné le nom du ministre Lucien Cardin, mais à deux reprises, il a fait des allusions directes à l'affaire Munsinger, déclarant notamment qu'il était la victime d'une malicieuse machination politique.



L'honorable Pierre Sévigny

Parlant de la constitution canadienne, M. Sévigny a rappelé qu'avant la Confédération, il y avait eu des frictions entre les deux groupes ethniques qui composent le Canada, que différentes formules de gouvernement avaient été étudiées pour tenter d'unir les deux groupes. En 1867 la formule de la Confédération fut trouvée qui a alors permis de structurer le Canada qui est devenu une puissance mondiale. Cette confédération, a ajouté M. Sévigny, fut le résultat d'un compromis et qu'on en dise, elle ne peut pas avoir été tellement mauvaise, puisqu'elle a permis l'édification d'une nation aussi merveilleuse où règnent la liberté et la prospérité. M. Sévigny croit que ce qui faisait l'affaire en 1867, ce qui était alors ajusté aux besoins de l'heure, mérite aujourd'hui d'être repensé, renouvelé et réfait.

M. Sévigny est d'avis également que les lois et règlements parlementaires doivent être revus tant à Ottawa qu'à Québec, pour éviter les débats stériles qui laissent de côté les questions importantes. Il a souhaité qu'une commission soit formée pour donner à nos institutions parlementaires ce caractère essentiel à son efficacité. "Il faut le faire maintenant", a ajouté M. Sévigny.

Si nous voulons un meilleur Canada et un meilleur Québec, il faut aussi que nos hommes politiques voient à sortir la politique des fonds de bas-cours et à l'élever vers des hauteurs qui permettent à la population d'être fière de ceux qu'elle enverra siéger soit à Ottawa, soit à Québec. "Certains événements, a dit M. Sévigny, qui se multiplient depuis de nombreux mois et de nombreuses années, jettent le discrédit sur la vie publique en général et sur la démocratie et portent la population à penser que nos hommes politiques sont de vulgaires farceurs, qui font du Parlement un cirque."

Comment pouvons-nous espérer, a ajouté M. Sévigny, que nos hommes de valeur se dirigent vers la politique, un métier noble, quand ils ont peur d'être traités dans la honte par leurs adversaires qui dans le but de servir leurs intérêts personnels, soit de vengeance ou autres, n'hésiteront devant rien pour avilir la réputation d'un homme et jeter le malheur et la tristesse dans sa famille. Le conférencier a aussi souligné que les jeunes ne peuvent songer à se tailler une carrière politique, quand ils voient des réputations ruinées. M. Sévigny a déclaré qu'il faut envoyer aux Parlements de Québec et d'Ottawa des hommes de meilleure qualité, et non pas des petits politiciens qui ne pensent qu'à la politique partisane. Il faut que dans nos écoles et dans nos groupements civiques, un mouvement se crée des maintenant pour exiger de nos hommes publics de s'occuper des affaires de l'Etat. M. Sévigny craint que devant ces événements la population en vienne à se révolter et que des mouvements subversifs prennent naissance à cause de ces désordres. "Chaque citoyen doit considérer comme de son devoir de protester énergiquement contre les actions de ceux qui se servent de leur haute fonction dans le but de servir leurs intérêts personnels et qui s'en servent pour discréditer et jeter le déshonneur dans des familles honorables", a dit M. Sévigny. "Je suis présentement la victime d'une odieuse machination politique", a dit M. Sévigny. Pourquoi est-ce fait? Pour rien, parce qu'il n'y a rien dans cette affaire.

Le Conseil Central des Syndicats nationaux de Sorel veut en avoir le coeur net

# Qu'est-ce qui a motivé le retard du brise-glace lors de l'incident des deux traversiers, le 9 janvier?

SOREL (L.B.) — Le Conseil central des Syndicats nationaux de Sorel veut connaître la raison qui a motivé le retard du brise-glace Ernest Lapointe à se rendre sur les lieux de l'incident, survenu le 9 janvier dernier, aux deux traversiers de la compagnie de la Traverse St-Laurent, le "Napoleon L" et le

"Pierre-de-Saurel", aux bords du quai de l'Île St-Ignace.

Dans une lettre qu'il vient de faire parvenir au ministère des Transports à Ottawa, le secrétaire du Conseil central, M. Raoul Blanchard, demande au nom de l'assemblée générale de cet organisme, la raison pour laquelle le brise-glace n'est pas venu aussitôt sur les lieux de l'incident.

On se rappelle qu'une centaine de personnes avaient vécu toute une aventure, dans la nuit du 9 au 10 janvier dernier, alors qu'elles ont dû passer 17 heures à bord des traversiers, qui étaient prison-

niers dans les glaces du fleuve St-Laurent.

Le brise-glace Ernest Lapointe, qui était au port de Trois-Rivières et qui avait été averti au début de la soirée du dimanche, n'est arrivé à Sorel que le lendemain avant-midi. Il a libéré les traversiers vers 10 heures le lundi.

LE GIN de KUYPER EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE—DEPUIS 1695  
John de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec

# PROGRAMME de MOBILITÉ de la MAIN-D'OEUVRE



Finale du concours d'art oratoire

# Odette Lambert et Daniel Coulombe sortent vainqueurs

SOREL (L.B.) — Dans le cadre de la semaine de l'éducation, l'Association professionnelle des enseignants de la Régionale Carignan, a organisé une finale du concours oratoire, à laquelle ont participé quatorze élèves, garçons et filles, des écoles secondaires. Cette finale s'est déroulée en public à l'Auditorium municipal de Sorel.

On remarquait le président de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Fernand Lefebvre, M. Clément Ouellet, président de l'Association des professeurs, MM. Leo Pélouquin et Charles-Omer Pélouquin, échevins de Sorel, M. Adrien Theroux, échevin de Tracy, M. l'abbé Henri Laplume, curé de St-Jean-Bosco.

M. Claude Boisselle, professeur à l'école secondaire Sacré-Coeur, et organisateur de cette activité, a expliqué que les concurrents venaient des écoles Bernard, Martel, école secondaire Sacré-Coeur et école secondaire Classique, couvent St-Pierre. Ils ont été recrutés parmi les élèves des 9e, 10e et 11e années. Quatre sujets leur avaient été soumis: "Les ye-ye face à la vie", "L'étudiant face au travail scolaire", "L'étudiant face à l'avenir" et "L'éducation audiovisuelle".

Gagnants

Le jury, composé de Mme Lucie de Vienne Blanc, artiste de la radio et de la télévision,

de M. Pierre Laforest, agent d'assurances et de M. Lorenzo Brouillard, chef de l'information à CJSO, a attribué les premiers prix d'une valeur de \$50 chacun à Mlle Odette Lambert et à M. Daniel Coulombe. Pour sa part, Mlle France Millette a obtenu un prix spécial de diction, soit un trophée offert par la Société St-Jean-Baptiste de Sorel.

Les prix ont été remis aux gagnants par MM. René Bertrand, directeur général des écoles, Clément Ouellet, président de l'Association des professeurs et M. Jean-Yvon Houle, président de la Société St-Jean-Baptiste de Sorel.

Mme Lucie de Vienne Blanc agissait comme maître de cérémonie. Elle a expliqué que le jugement des concurrents avait été basé sur deux points: la sincérité et la diction. "Il faut prononcer d'une manière claire, à-elle souligne, et vous vous apercevrez que vos idées sont ainsi plus claires."

L'artiste montrealaise a souligné qu'il faut parler un français universel, qui n'empêche pas l'emploi de mots de son pays, ni d'ajouter des anglicismes "pourvu qu'il n'y ait pas l'équivalent en français". Mme Lucie de Vienne Blanc a été un journaliste du journal "Le Mouvement de Paris, qui félicite les Canadiens français d'avoir inventé les mots néo-dieu et gazoduc, pour traduire le mot anglais "pipeline".

Quant au président de la Commission scolaire régionale Carignan, M. Fernand Lefebvre, il a félicité tous les concurrents pour les efforts déployés en franchissant le feu de la rampe.

M. Lefebvre a aussi souhaité que ce concours oratoire se répète plus souvent pour donner la chance à plus de jeunes d'affronter un public et de venir exprimer devant les gens leurs idées. Le président de la Régionale Carignan a félicité l'Association des professeurs de cette initiative et remercié les professeurs de diction, de phonétique et de cours de personnalité, qui contribuent vraiment à préparer les jeunes à la vie.

# Nouveaux débouchés pour les travailleurs en quête d'emploi

Le but principal du Programme de mobilité de la main-d'oeuvre est d'assurer une aide financière aux travailleurs du Canada qui se trouvent en chômage et se voient dans l'obligation de se diriger vers d'autres régions du pays où les occasions d'emploi sont plus nombreuses.

défrayer leur déplacement et leur réinstallation quand il y va de l'intérêt des personnes en cause et de celui du pays.

Le Programme de mobilité de la main-d'oeuvre représente une partie importante du programme général du gouvernement du Canada et vise, dans le cadre de la politique économique générale, à maintenir le plein emploi et à assurer la meilleure utilisation possible de la force ouvrière du pays.

Ce programme d'envergure nationale prévoit des prêts ou des subventions aux travailleurs et à leurs familles pour

Q. Qui a droit à un prêt ou à une subvention?

- R. Vous y avez droit:
  - a) si vous ne pouvez pas obtenir un emploi convenable dans votre localité
  - b) si vous pouvez trouver un emploi convenable dans une autre région où il existe une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée
  - c) et s'il est probable que ce nouvel emploi vous obligera à vous installer d'une façon permanente dans cette localité.

VOUS AVEZ DROIT À UN PRÊT—si vous êtes en chômage ou si vous avez été avisé que vous serez congédié dans les 30 jours suivant la date de votre demande de prêt.

VOUS AVEZ DROIT À UNE SUBVENTION—si vous avez été en chômage au moins pendant quatre des six mois précédant votre demande de subvention;

ou si vous avez suivi un cours complet de formation ou participé à un programme complet de réadaptation professionnelle et de rétablissement approuvé par la province, durant les trois mois précédant votre demande;

ou si vous êtes un ancien ouvrier de l'industrie de l'automobile ou de l'industrie des pièces d'automobile ayant droit aux allocations d'aide de transition en raison d'une mise à pied;

si vous êtes un ouvrier spécialisé dont les services sont requis par un employeur qui a bénéficié d'une subvention en vertu de la loi stimulant le développement de certaines régions.

Q. Comment adresser une demande?

R. Donnez votre curriculum vitae au bureau local du Service national de placement. On vous trouvera un emploi correspondant à votre expérience et à votre formation, dans votre région ou, si ce n'est pas possible, dans une autre région du pays.

Q. Dans quelle mesure le déplacement est-il défrayé par un prêt ou une subvention?

R. Le prêt ou la subvention acquittera les frais de déplacement du travailleur et des personnes à sa charge, y compris le coût des repas et du logement pour la nuit, les frais de transport des effets mobiliers et des effets personnels.

Q. Comment est défrayée l'installation dans la nouvelle localité?

R. Les subventions de réinstallation sont accordées à raison de \$200 pour le travailleur, \$200 pour son épouse et \$100 pour chacune des autres personnes à sa charge, jusqu'à concurrence de \$1,000.

Q. A quoi a droit un travailleur n'ayant personne à sa charge?

R. On défrayera le déplacement d'un travailleur n'ayant personne à sa charge, mais les prêts et les subventions n'acquitteront pas le coût du transport des effets mobiliers ni des effets personnels. On accordera une subvention de réinstallation de \$100 à ceux qui bénéficient d'un prêt. Les personnes qui toucheront une subvention pourront également recevoir cette allocation de réinstallation à titre de prêt et non pas à titre de subvention.

Q. Comment rembourser un prêt?

R. En principe, un prêt est remboursé en 20 mensualités au maximum. Le premier versement doit être fait quatre mois après la date à laquelle le prêt a été consenti. Le taux d'intérêt est de 5 1/4% par année.

Q. Y a-t-il autre chose qu'il me faudrait savoir?

R. Oui. Si vous avez obtenu un prêt ou une subvention et que vous devez subir un examen médical pour obtenir un emploi convenable, vous pourrez recevoir une subvention additionnelle pour en acquitter le coût.

Si vous vous êtes installé dans une nouvelle localité pour y chercher un emploi, avant que le présent programme n'entre en vigueur, vous pourrez avoir droit à un prêt ou à une subvention. Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau local du Service national de placement.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT, GOUVERNEMENT DU CANADA

**GRANDE OUVERTURE**  
ou  
**PALAIS D'OR**  
Rang du Tomship,  
St-Sylvestre.  
**SAMEDI 19 MARS**  
**DANSE**  
de 9 heures à minuit.

Salles disponibles pour banquets, noces, réceptions, etc.  
**POUR RÉSERVATION:**  
Tél: 7 sonnez 3  
M. Roméo Marsan, prop.

Le gouvernement donne les chiffres à M. Bellemare

## L'ancien presbytère de Batiscan a été acheté et aménagé au coût de \$118,357

QUEBEC (J.R.) — Le gouvernement de la province de Québec a acheté au coût de \$40,000 l'ancien presbytère de Batiscan qui sera mis à la disposition de la Commission des monuments historiques.

La nouvelle a été confirmée au feuillet de la Chambre en réponse à une question du député de Champlain, M. Maurice Bellemare.

Le terrain sera aménagé en "terrain de camping" on retrouve les chiffres

sur le coût des réparations, de l'entretien, de la surveillance qui totalisent des dépenses, comprenant l'achat du presbytère, pour un montant de \$118,357, 58.

M. Bellemare ne comprend pas que le gouvernement ait dépensé une somme aussi fantastique pour avoir aujourd'hui une maison "fantôme".

MM. Johnson et Kierans d'accord

## Canadiens-français et Irlandais partagent les mêmes aspirations

QUEBEC (J.R.) — L'Assemblée législative a célébré d'une façon toute spéciale hier la fête nationale des Irlandais.

MM. Daniel Johnson et Eric Kierans évoquant tour à tour les similitudes existant entre ce peuple et celui des Canadiens français, la principale étant le profond désir d'indépendance.

M. Johnson, pour un, a déclaré que ce peuple très fier nous indiquait la voie de l'évolution constitutionnelle. Il est intéressant de noter, a-t-il dit, qu'en 1927 les Irlandais avaient réussi à instaurer un

président à côté du gouverneur et dans l'étude de l'histoire de l'évolution constitutionnelle en Irlande, le chef de l'opposition trouve "quelques parallèles et quelque inspiration pour des mesures que nous aurons à prendre très bientôt".

Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, a signalé de son côté que les Canadiens français étaient plus intéressés que jamais par la fête nationale des Irlandais "parce que nous partageons les mêmes objectifs, les mêmes sentiments à un certain désir d'indépendance, un désir pour le maintien de notre vie culturelle, de nos traditions, un désir pour un plus grand contrôle sur notre vie économique".

Le député de Montréal - Ste-Anne, M. Frank Henley, avait fait envoyer, au début de la séance un trèfle d'Irlande à chacun des députés. M. Kierans ayant précédemment remis une belle cravate verte à son collègue, M. René Lévesque, qui la portait fièrement en Chambre. Me Daniel Johnson devait signaler: "Les Irlandais aiment à dire au moment où ils sont à célébrer leur saint patron, qu'il n'y a que deux catégories de gens: Ceux qui sont Irlandais et ceux qui voudraient l'être. Et quand je regarde le député de Laurier, je me demande si ça ne donne pas un peu de plausibilité à cet adage".

M. Jean Lesage avait fait par ailleurs l'éloge de son collègue M. Kierans, ce dernier en exprima sa surprise, affirmant que ce n'était pas tout à fait la même chose à certains moments au Conseil des ministres.

## Très forte diminution du chômage

QUEBEC (J.R.) — Le taux de chômage, en février 1966, représentait 6,5 pour cent de la main-d'œuvre québécoise. Il s'agit du chiffre le plus bas jamais atteint pour cette période depuis 13 ans, et ceci, malgré le ralentissement saisonnier et une hausse de 1,3 pour cent de la main-d'œuvre, de janvier à février.

Cette diminution constante du chômage au Québec, est due à l'accroissement, depuis deux ans, du volume de l'emploi, pour la période de janvier à février. Cette année, la hausse pour cette période a été de 19,000. De février 1965 à février 1966, l'emploi a augmenté de 110,000.

L'emploi augmente plus rapidement que la main-d'œuvre, ce qui permet cette réduction constante du chômage. Le nombre des emplois de février 1965 à février 1966 a augmenté de 110,000, alors que la main-d'œuvre augmentait de 100,000, ce qui a permis à l'économie d'absorber environ 10,000 travailleurs, en chômage ou arrivant sur le marché du travail.

Le 19 janvier 1966, la main-d'œuvre au Québec s'élevait à 2,056,000, la main-d'œuvre employée à 1,922,000 et le nombre des chômeurs à 134,000. L'an dernier, à pareille date, nous avions: main-d'œuvre totale: 1,936,000; main-d'œuvre employée: 1,812,000; et chômeurs: 144,000.

## L'arrêt de travail se poursuit, dit M. Carrier Fortin

QUEBEC (J.R.) — Le ministre du Travail, M. Fortin, a déclaré hier après-midi, en chambre, que l'arrêt de travail à la Dominion Textile de Drummondville se poursuivait toujours.

Le député de Champlain, au cours de la période des questions, revient sans cesse sur le sujet pour demander à M. Carrier Fortin s'il connaît le négociateur du gouvernement qui est appelé à transiger sur ce conflit ouvrier à Drummondville. Une fois de plus, le ministre du Travail a répondu à M. Bellemare qu'il ne savait pas encore le nom du conciliateur.

## La priorité du français est réclamée

QUEBEC (J.R.) — La Chambre de Commerce des jeunes de Montréal a présenté, hier matin, au premier ministre Jean Lesage, un mémoire dans lequel elle réclame la priorité du français au Québec.

Le mémoire maintient que l'on doit entreprendre la promotion du français dans l'élaboration des raisons sociales et des panneaux d'utilité publique.

"Il est de notre devoir d'exiger que les raisons sociales des compagnies soient affichées en français. Il est temps que nos hommes d'affaires comprennent qu'il est de leur intérêt de transiger en français".

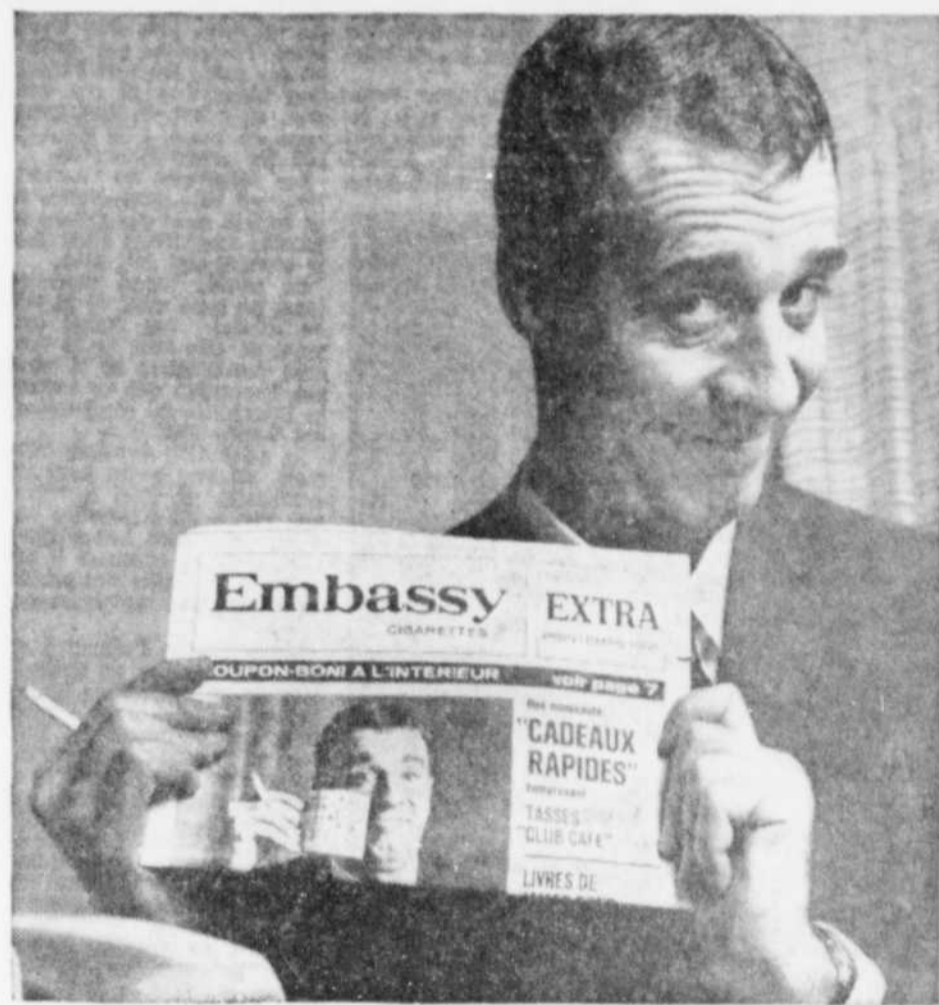
Le but de la Chambre est de rappeler à tous que nous devons faire accepter au reste du Canada l'idée que la culture canadienne-française est une réalité et que le Québec est une province "pas comme les autres".

Nous ne pourrions être considérés par nos compatriotes, dit-on, que si nous sommes capables de prouver l'originalité du Québec et l'enrichissement qu'il en résulte pour le reste du Canada.

Les autres recommandations du mémoire veulent une réglementation de la publicité sur les voies publiques:

- la fermeture des restaurants et des hôtels qui ne rencontrent pas les standards requis;
- la multiplication des points de vente de l'artisanat local;
- la poursuite de la restauration des monuments historiques et la reconstitution de bâtiments évoquant le passé;
- l'instauration d'un service d'accueil français au touriste;
- promotion du français dans l'élaboration des raisons sociales et des panneaux d'utilité publique;
- intensification de la publicité à l'extérieur de la province.

# EXTRA! EXTRA!



## Armand Lafleur dit:

# "marchez pas; courez"...

chez votre marchand de tabac

## pour votre "Embassy Extra"

Lisez tous les détails sur les nouveaux Cadeaux Rapides,

# plus 25 coupons gratuits!

Tout beau, tout nouveau, l'"Embassy Extra" d'Armand Lafleur vous offre des nouveaux cadeaux rapides.

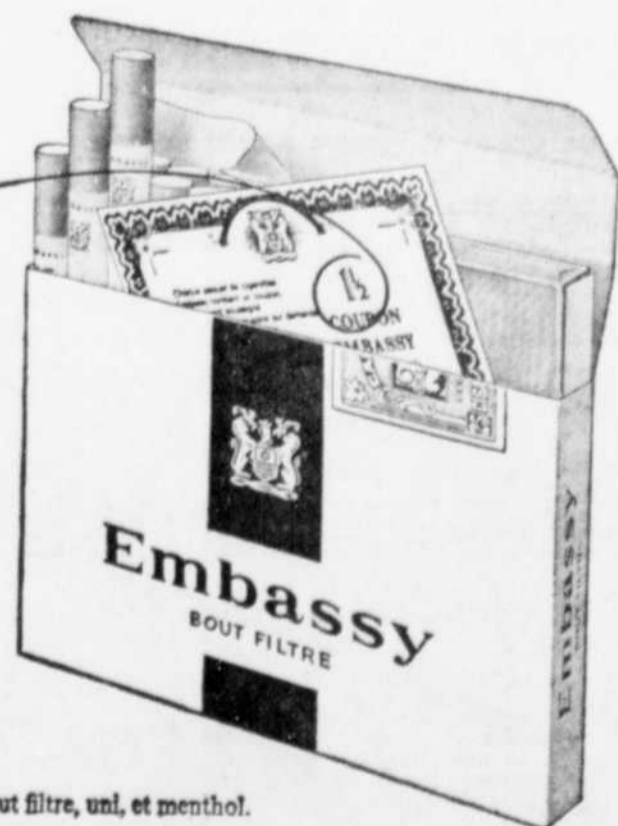
Des cadeaux comme des disques 33 tours des plus populaires, avec Ginette Ravel, les Jérolas et beaucoup d'autres; des livres - une série des aventures de James Bond. Des lunettes de soleil Polaroid. Des stylos Papermate. Des ensembles de jolies tasses à café. Et pour vous aider à obtenir

vos cadeaux au plus tôt, Armand-au-grand-coeur donne à tous un boni spécial de 25 coupons! Vous le trouverez dans l'"Embassy Extra".

Prenez votre exemplaire aujourd'hui même. Vous le trouverez chez tous les marchands de tabac. Et, pendant que vous y serez, prenez donc aussi des cigarettes Embassy.

Même sans coupons, ce seraient encore les meilleures des cigarettes.

Seule Embassy vous donne 1/5 coupon dans chaque paquet de 25.



Disponibles en bout filtre, uni, et menthol.

## DISCOTHEQUE 550

AUJOURD'HUI 18 MARS



M. ROLAND ARDAY

pianiste accompagnateur de

MATHE ALTERY

sera l'invité de

WINSTON McQUADE

entre 3:00 et 4:00

M. Roland Arday en plus d'être l'accompagnateur de Madame Altery est aussi auteur et compositeur.



## Un vrai GROS GIN du pays



UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

# L'école Normale de Nicolet disparaît peu à peu sous le pic des démolisseurs

NICOLET (J.L.C.) — Les ouvriers de la compagnie Panzini Ltée continuent leur œuvre de démolition sur le chantier de l'école Normale de Nicolet, sur la rue Mar Courchesne.

Le long de la route Mar Courchesne, derrière un rideau de grands arbres, l'école Normale disparaît peu à peu sous le pic des démolisseurs. C'est depuis janvier dernier que les entrepreneurs ont mis la main sur les briques, les briques, la tuile et les murs de cet imposant édifice de 350 pieds de façade.

L'école Normale de Nicolet, en brique rouge, a été construite, il y a à peine 44 ans. Une équipe de 25 hommes ont travaillé régulièrement sur le chantier à la démolition de cet édifice. Les démolisseurs, sous la surveillance de M. H. Vaillancourt, ont été à même de juger de la solidité des constructions de cette époque dont les matériaux étaient beaucoup plus robustes qu'aujourd'hui.

Une bonne partie de l'immeuble démolit a été récupérée et ses matériaux ont été vendus à des compagnies spécialisées. Les boiseries, la plomberie, le filaire électrique et les matériaux lourds, tels que béton et brique, ont été partiellement cédés pour réutilisation par la compagnie des démolisseurs.

L'immeuble de quatre étages s'affaisse peu à peu et les piliers d'acier sont visibles tout au long de l'immeuble. À l'heure actuelle, on en voit la structure et il est bien difficile de continuer à s'imaginer que l'école Normale a déjà contenu près de 400 étudiants et étudiants.

D'ici à la fin du mois d'avril, la démolition devrait être complète et l'excavation commencée. On ne verra plus d'ici trente jours, l'immeuble qui abritait un des hauts lieux de l'éducation nicolétaine. Il n'y aura plus, au début de l'été, qu'un tapis de gazon, à la place de l'édifice rouge d'autrefois.

Les religieux de l'Assomption, qui sont propriétaires de ce terrain n'ont pas précisé ce qu'elles comptaient faire avec le terrain, une fois rasé.

Ce terrain tombe dans un secteur de cette zone de la ville de Nicolet. Les autres secteurs de cette zone de la ville sont domiciliaires et il n'est pas impossible que ce secteur se transforme lui aussi comme ses voisins d'en face.

La démolition de l'école Normale est une perte pour les nicolétains et c'est à regret que l'on a vu disparaître peu à peu cet édifice. Les religieux ont dû en ordonner la démolition par suite des recommandations des ingénieurs-conseils.

Qu'on veuille l'admettre ou non, c'est encore un mauvais tour de la composition du sol qui a nécessité cette démolition. Les ingénieurs de Québec qui l'ont recommandée, ont précisé que l'immeuble était très lourd par rapport à sa surface. "À l'heure actuelle, a-t-on précisé, un immeuble de cette dimension ne comporterait pas plus de la moitié du poids de l'édifice actuellement en démolition.

Il faut rappeler qu'une partie des matériaux de l'extérieur provient de la démolition de l'église protestante de Nicolet. En somme, c'est une perte immobilière et éducationnelle pour la cité des clochers, mais tout passe et se remplace, les immeubles scolaires aussi.



(Photo J.L.C.) L'ÉCOLE NORMALE de Nicolet disparaîtra complètement de la ville de Nicolet d'ici la fin du mois d'avril. La maison Panzini Ltée démolit actuellement cet édifice évalué à plusieurs centaines de mille dollars. L'école normale a servi la cause de l'éducation durant près de 50 ans.

L'actuel règlement manque de souplesse

## "Fuites" dans la perception des taxes aux locataires

NICOLET (J.L.C.) — Le Conseil de ville de Nicolet a convenu que l'actuel règlement de perception de taxes des locataires manquait de souplesse et occasionnait de nombreuses détes taxes.

"Garçonnère" et "locataires" dont les taxes de perception ne sont pas les mêmes, puisqu'une garçonnère ne doit pas, dans l'actuel règlement faire l'objet d'une même taxe que l'occupant dit locataire.

Le président de la commission des finances, l'échevin Ralche a précisé que la ville rattache à une source importante de ses revenus percevables, faute d'une législation adéquate. Il est en particulier très obscur dans le règlement de définir exactement les mots

Enfin bref, le règlement est obscur comme l'ont constaté les échevins et d'ici quelques semaines, les administrateurs de la cité étudieront les mesures à prendre pour que cette importante source de revenus n'échappe plus au contrôle de la ville.

### Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne: si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Pour ceux qui recherchent un changement rafraîchissant



Fatigué de toujours boire la même chose? Essayez ce changement rafraîchissant!

Dégustez le vermouth rouge Martini & Rossi frappé. Il possède une limpidité, une légèreté et un velouté presque inimaginables. Essayez-le et vous verrez!

Le Martini & Rossi est délicieux de bien des façons... avec un zeste de citron... frappé... mélangé avec du "tonic water"... ou mélangé à parts égales au vermouth Martini extra dry.

Mmmmm... le vermouth rouge Martini & Rossi est vraiment un changement rafraîchissant. Servez-le de différentes façons. Demandez-le au magasin de la Régie des alcools par son numéro: RAQ 559-I. EMBOUTILLÉ EN ITALIE

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

Vous serez plus confortable dans votre foyer qu'en pays chaud!



Grâce à notre service de CHAUFFAGE bien EQUILIBRE

Fiez-vous à notre réputation de:

- QUALITE
- QUANTITE
- SERVICE



Charbonnerie

ST-LAURENT Cie Ltée

Trois-Rivières - FR.: 4-6221

L'objectif était de \$75,000

## La campagne de souscription Caritas a rapporté \$68,844.32

NICOLET (J.L.C.) — Le président de la campagne Caritas 1965 M. Maurice Lavalée a présenté au cours d'une réunion mardi dernier son rapport final pour la campagne de souscription qui s'est tenue en novembre dernier. Selon ce rapport, il appert que la campagne a permis de recueillir la somme totale de \$68,844.32. L'objectif était de \$75,000.

C'est au cours d'une assemblée générale du Conseil Central des Oeuvres que le président a précisé que le pourcentage recueilli au cours de la campagne était de 90.47 pour cent de l'objectif total.

M. Lavalée s'est dit très satisfait des résultats de la campagne et a remercié tous ses collaborateurs qui ont donné de leur temps bénévolement au cours de la campagne. Les circonstances des élections fédérales n'ont pas été favorables, pense-t-on, à la campagne de souscription, arrivée au même moment.

Selon le rapport, le comité d'Arthabaska a dépassé son objectif. Le comité de Drummond le suit de près. La municipalité de Pierreville a atteint pour sa part 134 pour cent de son objectif, soit le plus haut pourcentage dans le diocèse.

## Soumissions pour l'entretien des bâtisses scolaires

NICOLET (J.L.C.) — La commission scolaire de Nicolet a pris connaissance au cours de la session régulière de mars des soumissions d'entretien des bâtisses de la commission scolaire. Les différentes maisons spécialisées dans ce genre de travail et de produits d'entretien ont offert divers plans aux commissaires de la corporation scolaire de Nicolet.

Il n'a été prise aucune décision à la suite de ces soumissions et offres d'emplois et de produits, si ce n'est qu'ils maintiennent le statu quo, quant à la formule d'entretien de leurs édifices.

Seul le président, M. Napoléon Rousseau, n'occupait pas son siège, au cours de la séance régulière de mars.

## COURS D'ANGLAIS A DOMICILE



HENRI BERGERON

Annateur professionnel bilingue de réputation internationale est le principal collaborateur de la Méthode POLY-GLOT qui vous permet d'apprendre à parler anglais, vite, bien et à peu de frais, à domicile. Des milliers de personnes ont eu recours à la Méthode POLY-GLOT et toutes s'accordent à dire qu'elles ont appris à parler anglais en un temps record. La Méthode POLY-GLOT, spécialement conçue et destinée à l'homme moderne, enseigne l'anglais de façon audio-visuelle, si bien qu'il se grave naturellement dans votre mémoire. La Méthode POLY-GLOT n'exige pas de vous des aptitudes particulières, ni beaucoup de temps. C'est vous qui FIXEZ le rythme de vos études, vous apprenez chez vous, quand il vous plaît. Nul n'est trop jeune, nul n'est trop vieux pour se prendre à parler anglais. CHEZ LUI avec la Méthode POLY-GLOT. Le coupon ci-dessous sera le début de votre succès. Remplissez-le sans tarder.

L.N. 1846

POLY-GLOT INC. (1962)  
2341, rue St-Roch, Québec,  
Québec, P.Q. G1K 3H2, Montréal  
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, les renseignements concernant la "METHODE POLY-GLOT" ( ) en français ( ) en anglais ( ) en espagnol ( )

NOM \_\_\_\_\_ TEL. \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ COMTE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ OCCUPATION \_\_\_\_\_

AGE \_\_\_\_\_

## DERNIERE FIN DE SEMAINE

en avez-vous profité?

Découpez ce coupon et apportez à notre magasin.



COUPON BONI — Découper et apporter.

COMPTANT  
CREDIT  
MISE DE COTE



HORLOGER BIJOUTIER

396-398, Des Forges 376-7013 Trois-Rivières

Plus de 900 jeunes des 55 équipes en lice envahiront nos murs

# Trois-Rivières sous le tourbillon du tournoi Pee Wee



**TROIS-RIVIÈRES** — La Cité de Lavolette recevra à compter de ce soir les "p'tits poussins" du hockey, en l'occurrence les Pee Wee, lors de l'inauguration du quatrième tournoi Pee Wee régional et provincial.

Dès quelques heures, le quatrième tournoi Pee-Wee régional et provincial sera en branle. Préparée de longue main, cette compétition pour les jeunes de 12 ans et moins est appelée à connaître un autre franc succès, si l'on en juge par l'opinion publique.

Plus de 900 jeunes entreront en compétition au cours de cette dizaine. En effet, l'événement commencera ce soir pour se terminer lundi le 28 par la grande finale de la classe "C" et le vainqueur du "A" avec le "B". Plus de 58 joutes sont au programme et déjà on mise sur les chances de tel ou tel club pour décrocher les grands honneurs.

Cette compétition, préparée avec soin par une équipe groupant des organisateurs qualifiés, n'attend que le premier coup de sifflet. Est-il nécessaire de resouligner l'intérêt du public pour cette manifestation? Nous ne croyons pas car déjà sa renommée s'étend encore plus que sur le plan provincial. Il faudrait être fier de dire que c'est là le deuxième tournoi en importance chez-nous. Le fait d'avoir 55 clubs en est une grande preuve à l'appui.

Il est superflu de dire combien cette compétition permet cette sportive et amicale confrontation tout en favorisant grandement l'entente cordiale permettant à de nombreux jeunes citoyens de mieux se connaître tout en témoignant un mutuel respect par la soumission aux nobles règles du sport.

## CLASSE "C"

Les dirigeants ont décidé de tenir cette année, une lutte dans une section "C". Ce geste est louable dû au fait qu'on permettra aux équipes moins fortes de prendre part à la compétition. Dix clubs ont été admis cette année. On note dans cette division quatre clubs n'ayant pu participer aux séries éliminatoires dans le circuit Bédard, d'autres ont connu moins de succès aux Services des Loisirs de notre ville, Grand'Mère, Louiseville et Pont-Rouge (2). Ces jeunes n'auraient pu jouer si une telle classe n'avait pas été prévue.

A cette section "C", s'ajoute les classes "A" et "B". Qui l'emportera? Une chose compte c'est qu'on peut s'attendre à de très belles rencontres qui sauront intéresser le public sportif.

Claude MONGRAIN

## Le STR fait face à l'élimination

## Le SSM n'a plus besoin que d'un gain pour s'assurer les honneurs

**TROIS-RIVIÈRES (C.M.)** — L'équipe du Séminaire Ste-Marie de Shawinigan, sous la baguette magistrale de M. l'abbé Gilles Marchand, tentera de mériter le championnat des séries éliminatoires en disputant au Centre des Etudes Universitaires cet après-midi au Colisée local.

Présentement, les étudiants du SSM, à la suite de leur victoire de 5 à 3 dimanche dernier, sont établis favoris pour remporter les honneurs de cette finale de 3 de 5. La série est maintenant de 2 à 1 pour les visiteurs.

Lors de cette rencontre, les buts du SSM avaient été comptés par André Lamothe, Claude Plante, Leclair, Gingras et Grenier. Pour le CEU, Guy Hénault, Jacques Moffat et

## Vern Buffey sera également du tournoi Pee-Wee

Vern Buffey sera présent au tournoi Pee-Wee de hockey régional et provincial. C'est ce que nous avons appris au cours de la journée d'hier. Cet officiel de la ligue Nationale de hockey viendra apporter son concours. Il est aussi question que d'autres chevaliers du sifflet soient présents au cours de ce dix jours de hockey Pee-



VERN BUFFEY

Wee à Trois-Rivières. Le tout débute demain soir. L'an dernier les dirigeants ont eu la main heureuse en ayant les services de Frank Udvari et Art Skow. De plus au cours de la journée d'hier le président Clarence Campbell a répondu à l'invitation du comité qu'il regrettrait de ne pouvoir venir à cette compétition dû à son travail. Il a offert sa collaboration et espère bien être du groupe l'an prochain.

Dès ce soir, six clubs sauteront sur la glace plus déterminés que jamais à vaincre. La soirée d'ouverture mettra aux prises les Tigres de Ste-Marguerite contre le Dynamique de St-Georges de Shawinigan-Sud, Lévis contre St-Sacrement et Ste-Cécile contre Joliette.

Le docteur M. Louis Letienne, président du tournoi, mettra la rondelle au jeu. Il sera accompagné des responsables du tournoi. De plus, la direction a invité les élèves de Ville-Jolie St-Dominique, Jardin de l'Enfance et de l'école St-Sacrement pour cette première soirée.

## Un quatrième

Une fois de plus, la population trifluvienne tombera, au cours des prochains jours, sous la magie du tourbillon de hockey Pee-Wee.

Plus de 900 jeunes viendront à Trois-Rivières participer à cette compétition pour les jeunes de 12 ans et moins. Cet événement, le deuxième en importance au Québec, compte cette année 55 clubs dont huit dans la classe "A"; 37 dans le "B" et 10 dans le "C".

Les Castors de Québec, les grands champions au cours des trois dernières années, seront à nouveau de la fête cette année.

## De chez-nous

A l'ouverture de la compétition, le Ste-Marguerite et le

## Ce soir et demain au tournoi Pee-Wee

Classe "A" - "B" - "C"

### CE SOIR

Vendredi 18 mars 1966

Classe	Heure	Équipe 1	Équipe 2
B	7 h	Ste-Marguerite vs Dynamiques, Shawinigan-Sud	
B	8 h	Lévis vs St-Sacrement	
B	9 h	Ste-Cécile vs Joliette	

### DEMAIN

B	9 h	Optimiste, Grand'Mère vs Charlesbourg
B	10 h	15 a.m.: Waterloo vs Vautours de Québec
B	11 h	30 a.m.: Donacanna vs Normandville
B	2 h	Loretteville vs Lévis
B	3 h	15 p.m.: Chez Tarte vs St-Hyacinthe
B	4 h	30 p.m.: Giffard vs Verdun
B	5 h	45 p.m.: Ste-Marguerite ou Dynamique Shawinigan-Sud vs L'Assomption
B	7 h	Asbestos vs Lac Mégantic
B	8 h	30 p.m.: Exhibition: Pont Rouge vs La Tuque
B	9 h	30 p.m.: Shawinigan vs Jeunes Economistes

Dynamique de St-Georges sont deux clubs de ligue bien équilibrés. De plus, ces circuits ont su, au cours de la saison hivernale capter l'attention du public et apporté un aide à la jeunesse.

Présentement, le Dynamique est en finale dans la ligue Optimiste pendant que le St-Marguerite a été éliminé en semi-finale dans le circuit Bédard. Lors de la seconde rencontre, le Lévis, dont on "dit" beaucoup de bien, affrontera le St-Sacrement. Cette dernière équipe remplacera le Neufchâtel. St-Sacrement a connu une bonne saison dans le circuit du Service des LOISIRS DE Trois-Rivières. Pour terminer, la soirée, le Joliette, avec l'ancien trifluvien Paul Gendron affrontera les ALLES Rouges de Ste-Cécile, les champions de la QMHA de la cité de Lavolette au Service des Loisirs.

## Changements

Suivant un communiqué reçu hier, la direction du tournoi nous apprend que la rencontre Shawinigan et les Jeunes Economistes prévue pour samedi (19 mars) à 12 h 45 aura

lieu à 9h30 en soirée. Ceci en vue de permettre à certains étudiants de Shawinigan de poursuivre leurs études. Aussi, l'équipe Richmond a fait savoir, pour une deuxième année qu'elle ne pouvait venir. Donc, Loretteville gagne par défaut mais affrontera le Lévis demain après-midi à 2h.

Entre temps à 12h45, demain midi, le circuit "Bédard" rendra hommage aux joueurs les plus méritants.

Les officiels, pour cette première soirée, seront de Trois-Rivières. Ces arbitres, qui ont travaillé bénévolement durant l'hiver dans le circuit trifluvien du vendredi soir, méritent bien qu'on leur accorde l'occasion de se faire valoir lors de cette première soirée d'ouverture.

## Dés travaux en cours

Depuis quelques jours les organisateurs se sont mis à la tâche afin de bien accueillir les visiteurs comme ceux de la région. On peut dire, sans trop se tromper, que Trois-Rivières subira la magie du tournoi Pee-Wee.

Au Colisée local, on prépare l'estrade d'honneur. Trois cabines téléphoniques additionnel

les ont été installées pendant que les organisateurs voient à la planification générale. Les employés de la Cité ont enlevé la neige près du Colisée

pour permettre aux responsables et aux officiels d'avoir un terrain de stationnement. Un service d'autobus a aussi été prévu pour permettre à la

gent sportive de se déplacer facilement. Tout est en marche pour faire un succès de ce quatrième tournoi Pee-Wee.



Buvez un whisky bien vieilli... celui qui porte le nom de

# Wiser

Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans;  
Wiser's 101, âgé de 6 ans;  
Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA



## CAMPAGNE DE PUBLICITE DU CARRE DES FORGES

DU 21 MARS AU 25 JUIN



**GROS LOT DU CARRÉ DES FORGES** — La grande campagne de publicité du "Carré des Forges" avec comme gros lot, plus de \$7,500, en cadeaux, débute officiellement lundi, le 21 mars prochain. Cette campagne intitulée "Le Carré salue le printemps" s'adresse à tous les marchands membres du Carré des Forges. Elle ressemblera sensiblement à celle de l'automne dernier. La clientèle n'aura qu'à réclamer des formules de participation pour tenter la chance de se mériter l'un ou l'autre des prix superbes. A preuve, le premier prix sera une automobile Meteor Rideau 500, 8 cylindres, modèle 1966, vendue par MATTE AUTOMOBILE INC. Ci-dessus, les responsables de cette campagne de publicité prenant possession du grand prix. De gauche à droite: MM. Claude Deslauriers, gerant de Woodworth Ltee; Raymond Perreault, gerant de Bonaprix Inc.; Richard Lefebvre, président de l'Association du Carré des Forges et L.P. Matte, propriétaire du garage du même nom qui a vendu l'automobile. RECLAMEZ VOS CHANCES CHEZ VOTRE MARCHAND MEMBRE DU "CARRÉ DES FORGES".

SURVEILLEZ NOS PROCHAINES ANNONCES!

(Message publié par l'Association des Membres d'Affaires du Centre de Trois-Rivières Inc.)



On sait s'amuser au Québec  
Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus  
de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.

Buvez  
O'Keefe  
la bière  
douce!

Shawinigan mène maintenant par 2-1 en série finale

# Les As déclassés par les Bruins qui gagnent par 6 à 0

Magistrale leçon de hockey - Belle tenue de Gagnon

## Les Cats écrasent les Loups au compte de 11 à 2

LA TUQUE (R.L.) — Les Cats de Shawinigan ont servi une leçon de hockey aux Loups de La Tuque, lors de la deuxième joute de la série éliminatoire de 4 de 7, des éliminatoires de la ligue Mauricie. En effet, les Cats ont eu facilement raison des Loups au compte de 11 à 2. Les hommes de Jack St-Onge ont, par le fait même, égalé les chances dans les présentes séries. On se souviendra que les Loups avaient remporté la première joute dimanche dernier au compte de 4 à 3.

Il a réussi le truc du chapeau et a fourni en plus une passe bonne pour un but. Par ailleurs, le vétéran des Cats Maurice St-Jean a lui aussi excellé à la défensive de même que les frères Page.

Dès les débuts de la première période, les amateurs de hockey de La Tuque s'attendaient à une joute chaudement disputée. Cependant les Loups ont été pilés sous une avalanche de buts au cours de la période.

Lors de la deuxième reprise les Cats ont réussi à compter un seul but. Il a été enregistré par Jacques Hébert. Les Loups n'ont cessé de bombarder le cerbere Gagnon à maintes reprises lors de ceux deux premières périodes.

Même si les Loups n'ont pas été chanceux devant la cage des Cats, il n'en reste pas

moins que leur jeu manquait définitivement de fini. Souvent on a vu des passes qui ont été ratées de même que des jeux non complétés. La troisième période — par contre — a été riche en péripétie de toute sorte. Les Loups ont connu une dégringolade en règle. Un total de huit buts ont été comptés par les Cats. Pour leur part, les Loups comptèrent leur premier but à sept minutes de la troisième reprise. La défensive des Loups a croulé sous l'attaque répétée des hommes de St-Onge. Le gardien de buts des Loups, Pierre Bergeron, a effectué un beau travail quand même. Cependant, il était laissé à la merci des francs tireurs des Cats.

**SOMMAIRE**  
**PREMIERE PERIODE**  
1. Shawinigan: Beaulieu 10-04 (P&E)

2. Shawinigan: Theriault (sans aide)	15-12
Punitions: Beaulieu 12-27, St-Jean 13-40, Beaulieu 18-12, St-Jean 18-22	
<b>DEUXIEME PERIODE</b>	
1. Shawinigan: Hébert 3-14	
Punitions: Villeneuve 5-44	
<b>TROISIEME PERIODE</b>	
4. Shawinigan: Theriault (Beaulieu)	2-05
5. Shawinigan: Guillemette (sans aide)	3-37
6. Shawinigan: Theriault	6-12
7. La Tuque: Russel Charland (Bouchard, Pilon)	7-21
8. Shawinigan: St-Jean (Hébert, Theriault)	8-12
9. Shawinigan: Beaulieu (Guillemette, Masse)	10-27
10. Shawinigan: Beaulieu (Perron, Jones)	12-32
11. Shawinigan: Theriault (St-Jean, Hébert)	13-02
12. La Tuque: Lahare (Reudert)	16-01
13. Shawinigan: J.-P. Perron	18-35
Punitions: Masse 17-17	



Gérard Theriault

C'est grâce à une tenue sensationnelle de Florent Gagnon, gardien de buts des Cats, qui a dû effectuer 58 arrêts au cours de la joute que les Cats ont pu remporter cette victoire. Par ailleurs, Gérard Theriault a participé au pointage de la soirée d'hier avec quatre buts et deux passes. Le champion compteur de la ligue Mauricie, André Beaulieu, a eu lui aussi son mot à dire lors de cette rencontre.

## Détroit triomphe de Boston par 4 à 2

DETROIT (PA) — Un but de Dena Prentice, au tout début de la deuxième période, s'est avéré le but victorieux hier soir alors que les Red Wings de Détroit ont vaincu les Bruins de Boston par 4-2. Le deuxième but d'Alex Delvecchio dans le match, alors qu'il ne restait que 17 secondes de jeu, a assuré le gain aux locaux. Les Bruins tentaient alors de remplacer leur gardien de buts par un alier même s'ils avaient un joueur au pénitencier.

Al Langlois a réussi les deux buts des visiteurs dans le second engagement, mais les cerbères Roger Crozier et Hank Bassen ont tenu les Bruins en échec pendant la balance du match. Bassen a remplacé Crozier dans la première reprise parce que le pilote Sid Abel a décidé de donner un repos à son gardien régulier.

**SOMMAIRE**  
**PREMIERE PERIODE**  
1. Detroit: Bathgate (18) 8-29 (Smith, Ullman)

2. Detroit: Delvecchio (27) 10-47 (Bathgate, Howe)	
Punitions: Awrey 9-17, Westwood 10-07, St-Jean 18-07	
3. Detroit: Prentice (11) 2-47 (Howe)	
4. Boston: Langlois (3) 9-24 (Oliver)	
5. Boston: Langlois (4) 14-14 (Westfall, Williams)	
Punitions: Awrey 10-35	
<b>TROISIEME PERIODE</b>	
6. Detroit: Delvecchio (28) 19-43 (Howe, Prentice)	
Punitions: Langlois 19-19	
<b>LANCERS</b>	
Boston 2 6 9-18	
Detroit 12 6 11 4-24	
Assistance: 12.642	

Si St-Alexis ne demeure pas dans la section Centre

## St-Boniface et St-Etienne menacent de se retirer

Portneuf tire sa révérence de façon officielle

par Claude MONGRAIN  
**TROIS - RIVIERES** — La section Centre de la ligue Rurale de baseball Albert Gaucher devra-t-elle fonctionner à quatre clubs? Si on s'en tient aux derniers développements, les clubs St-Etienne et St-Boniface auraient remis leur démission si le club St-Alexis ne revient pas dans la girone de la section Centre. De son côté, St-Alexis des Monts désire à tout prix demeurer dans la section Ouest, car d'après les res-

ponsables de l'équipe de l'endroit, une grande rivalité existe entre plusieurs clubs de cette division. Afin de remédier à cette situation alarmante, une importante réunion aura lieu ce soir à Trois-Rivières afin de former les cadres de la section Centre.

**Cinq clubs**  
La section centre compte actuellement les clubs La Tuque, Shawinigan, Grand-Mère, St-Thécle et St-Boniface. Le St-Etienne opérait dans cette division mais vu l'absence de St-Alexis, le représentant, lors de la dernière assemblée, a remis la démission du club.

De plus, au cours des derniers jours, le club St-Boniface aurait fait parvenir lui aussi une lettre de démission protestant avec le St-Etienne à l'effet que ces deux petites paroisses auront beaucoup de difficultés à rivaliser avec des clubs de ville comme Shawinigan - Grand-Mère et La Tuque. C'est la raison pour

laquelle St-Etienne et St-Boniface manifesteraient le désir de se retirer. De plus, le départ de St-Boniface, pour la section Ouest, afin de remplacer l'équipe démissionnaire de St-Gabriel de Brandon n'est pas de nature à aider la section, selon eux.

**St-Alexis des Monts**  
De son côté, le St-Alexis des Monts est grandement intéressé à demeurer dans la section Ouest par suite d'une grande rivalité entre Maskinongé, St-Justin, Louiseville et Crabtree - Mills. Suivant l'information reçue, ces clubs sont tous à l'avantage du retour, dans leur section, du St-Alexis des Monts.

Les Bûcherons de St-Alexis ont toujours représenté une attraction pour une section. Il y a d'abord le bel esprit qui règne au sein de ce club en plus de présenter du baseball de bon calibre. Les amateurs sont aussi des plus enthousiastes encourageant leur

club sur la route comme au stade de l'endroit. Voilà un épineux problème dont les dirigeants du circuit Albert Gaucher auront à régler. La décision aura une importance capitale sur l'avenir de la section Centre et du baseball dans ces milieux.

**Portneuf se retire**  
Dans la division Est six clubs seront en opération au cours de la saison prochaine. Un calendrier de 15 joutes a été tracé pour débiter le 1er mai prochain.

Lors de la dernière assemblée, le club Portneuf, à la suite du refus de l'admission du lanceur, Marcel Perreault, se retire des cadres de la ligue. Les représentants du Portneuf étaient des membres d'un nouveau bureau de direction. Devant cette alternative, le St-Tite a été appelé à remplacer le démissionnaire.

Les clubs de section seront donc St-Tite, St-Marc des Capelins, St-Anne de la Pêraderie et St-Casimir. Le St-Marc ouvrira la saison contre le St-Adelphe pendant que St-Tite ira rencontrer le St-Casimir alors que Champlain et St-Anne de la Pêraderie croiseront le fer.

**100 CHARS neufs et usagés**

- BARRACUDA
- CHARGER
- CORONET
- FURY
- SATELLITE
- CHRYSLER
- PLYMOUTH
- DODGE
- VALIANT



**Léonce Trempe**  
gérant des ventes  
GARANTIE EXCLUSIVE DE CHRYSLER CORPORATION 3 ANS, 50.000 MILES SUR LE ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT.

Signalez directement de Trois-Rivières  
TEL.: 296-3931

**CLEMENT & FRÈRE LEE**  
700, Boul. OUEST  
Tél.: 228-2701  
LOUISEVILLE.

UNE EXPOSITION SPECTACULAIRE POUR TOUTE LA FAMILLE!

**LE SALON DU Sportsman**  
A MONTREAL  
du 18 au 27 mars incl.  
OUVERTURE VENDREDI LE 18 8 h. 30 p.m.

Commandité par la Fédération Québécoise de la faune et l'Association des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal. Les recettes sont destinées à la conservation de la faune et la protection des forêts de la province de Québec.

VOYEZ LA PLUS GRANDE EXPOSITION des nouveautés en équipement de pêche, chasse, camping et nautisme

<b>UN SPECTACLE SENSATIONNEL</b>	<b>DU PLAISIR POUR TOUS</b>
★ ROLLY HAMMOND acteur Canadien de réputation internationale	Etang de pêche (vous emportez vos poissons)
★ GABY-FOFO-MILLIKI du film et de la joie en musique	TIR A L'ARC • TIR AU FUSIL
★ THE KOBELT SISTERS artistes réputées de la télévision	AQUARIUM • CINEMA
★ CHIEF POKING FIRE présentation de nouvelles danses indiennes	Directement du ZOO DE GRANBY des animaux sauvages, nouvellement arrivés
★ PAUL CHARTRAND à l'orgue	Une volière ayant plus de 200 espèces d'oiseaux exotiques

DU LUNDI AU VENDREDI  
9:00 p.m. à 11:30 p.m.  
3 SPECTACLES  
3:00, 8:00 et 10:00 p.m.  
Samedi, 9:00 a.m. à 11:00 p.m.  
5 SPECTACLES: 1:30, 3:30, 5:30, 8:00 et 10:00 p.m.  
Dimanches, de midi à 11:00 p.m.  
5 SPECTACLES: 1:30, 3:30, 5:30, 8:00 et 10:00 p.m.

**STATIONNEMENT**  
POUR 2000 VITURES, AUX ENVIRONS DU PALAIS DU COMMERCE

**PRIX D'ENTRÉE**  
ADULTES semaine et dim. .75 1.00  
ENFANTS semaine et dim. .30 .35

**PALAIS DU COMMERCE**  
1650 BÉRI, MONTREAL



**Bernard Montcalm**  
vous offre :

- CORVAIR** "Monza" 2 portes 1966 démonstrateur tout équipé...
- CADILLAC** 1961
- OLDSMOBILE** "Coupe" 1964
- CHEVROLET** "Coupe" 1964

755, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES  
Tél.: 376-3791  
Rés.: 376-3394

SHAWINIGAN (J.E.) — Faisant preuve d'une agressivité constante, les Bruins de Shawinigan ont déclassés les As de Thetford Mines et remporté une victoire par blanchissage de 6 à 0, hier soir, à l'aréna de Shawinigan, devant environ 4.400 spectateurs. Grâce à cette victoire, les Bruins de l'instructeur Claude Doibec ont pris les devants 2 à 1 dans la série finale de 4 de 7 des éliminatoires de la ligue de hockey Junior "A" du Québec.

George Farnham, qui a donné de nombreux coups d'épaules hier soir, a dirigé l'attaque des Bruins avec un but et deux assistances. Jacques Michel et Charles Boyer, pour leur part, ont marqué chacun deux buts pour les Bruins; Alain Beaulieu a compté l'autre.

Les Bruins n'ont fait qu'une bouchée des As tout au long



Charles Boyer

de la rencontre. Et n'eût été de la brillante tenue de Rogéti Vachon dans ses filets, le compte aurait été beaucoup plus élevé. Vachon a été superbe, car il a fait face à 34 lancers, tandis que Philippe Myre était appelé à bloquer 29 lancers. Toutefois, certains lancers que Myre a bloqués étaient très difficiles

**Fin des activités de l'école de ski Kiwanis**

**TROIS-RIVIERES (G.P.)** — Les activités de l'école de ski Kiwanis ont pris fin avec les dernières leçons fournies par les instructeurs du Centre de ski Mont-Carmel. Les jeunes, qui ont suivi les cliniques de ski durant les sept ou huit semaines de la saison, voudront bien prendre note que la saison est maintenant terminée.

De 200 à 400 jeunes ont suivi régulièrement cette école de ski tenue conjointement par les clubs Kiwanis de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.

**Le Patro prend les devants sur Louiseville**

**TROIS-RIVIERES (C.M.)** — Normand Bélair, avec une paire de buts et une assistance, a donné au Patro une victoire de 4 à 2 sur les Métiers de Louiseville dans la première rencontre de la série finale Juvénile des Ecoles Spécialisées. C'est une série de 2 de 2.

Cette rencontre a donné lieu à différentes pièces de jeux des plus cocasses. Les vainqueurs ont cependant eu un léger avantage sur les représentants de la ville Hôtesse de la Mauricie.

Marcel Demontigny, le champion compteur de la ligue, a marqué un but tout comme Réjean Lesage. Le cerbere Benoit Bergeron a brillé pour les hommes de Réjean Dériel.

Dans le camp des vaincus, M. Courchesne et F. Lambert ont réussi les filets.

**St-Hyacinthe blanchit Sherbrooke par 4-0**

**ST-HYACINTHE (Spécial)** — Des buts de Real Viens, Gilles Gosselin, Ted Houston et Noël Lirette ont permis aux Gaulois de St-Hyacinthe de vaincre les Castors de Sherbrooke, au compte de 4 à 0 dans la troisième joute de leur série finale 4 de 7.

Ce gain, le premier des hommes de Claude Savary, réduit cette série à 2-1 pour les champions de la coupe Allan. La prochaine rencontre, entre ces deux clubs, sera présentée dimanche à Sherbrooke.

Hier soir, les amateurs ont été témoins d'une intéressante rencontre. Les deux premières périodes se sont terminées par 1 à 0. Finalement, les Gaulois ont répliqué avec trois buts au dernier engagement, pour décrocher la victoire.

Landy Paté, a bloqué 24 lancers contre 35 pour Serge Aubry.

et il a mérité amplement son blanchissage.

Vyon Bergeron, des As, s'est échappé vers la neuvième minute de jeu et il s'est présenté seul devant Myre. Le joueur le plus près de Bergeron était fort loin et Myre a fait face à la musique seul. Toutefois, il a refusé de faire le premier mouvement et Bergeron a lancé sur ses jambières.

Alain Beaulieu a marqué ce qui devait être le but de la victoire, le premier de la partie. Son lancer à la gauche de Vachon a frappé le poteau des buts pour ensuite frapper le poteau de droite et entrer dans le filet.

Les Bruins ont été maîtres de la situation du commencement à la fin de la partie, et les As

n'ont guère été dangereux que dans les punitions. C'est lors que Myre se faisait valoir.

Dès la première période, les Bruins ont pris une avance de 2 à 0 et jamais leur victoire ne fut en doute. Ils ont même accru cette avance à 6 à 0 au deuxième engagement.

Tout au long de la rencontre, les Bruins ont continuellement pourchassé la rondelle, désorganisant les attaques des As à leur point de départ. Et les joueurs d'avant se sont magnifiquement repêlés sur la défensive pour prêter main forte aux joueurs d'arrière-garde qui ont également fait du bon travail.

Cette victoire d'équipe aura sûrement des répercussions sur le moral des Bruins et des

As, lors de la quatrième partie qui aura lieu dimanche à Thetford-Mines.

**PREMIERE PERIODE**

1. Bruins: Beaulieu (Lottin)	9-43
2. Bruins: Farnham (Lottin)	13-23
Punitions: Pelletier 2-41, Sutherland, 12-26, Marvotte 13-50, Farnham 16-26, Pelletier 16-26	
<b>DEUXIEME PERIODE</b>	
3. Bruins: Michel (Pépin, Farnham)	1-50
4. Bruins: Rober (Lobreville, Beaulieu)	5-40
5. Bruins: Michel (Lobreville, Farnham)	7-25
6. Bruins: Rober (Lobreville, Beaulieu)	12-14
Punitions: De Castro 6-51, Clayton 15-58, Beaulieu 13-59, Paris 15-59	
<b>TROISIEME PERIODE</b>	
Aucun but	
Punitions: Brochu 3-20, Sarra-Bourquet 3-47, Sutherland 6-20, Brochu (maître) 12-43, Tremblay (maître) 12-43	

En disposant de Coaticook par 5-4 hier

## Victoriaville n'a plus besoin que d'un gain pour s'assurer le championnat

VICTORIVILLE (R.L.) — Les As de Victoriaville, de la ligue Intercomités des Cantons de l'Est, se sont approchés à une seule partie du championnat des éliminatoires de la ligue du président Ménard en disposant hier soir, des Dynamiques de Coaticook par le compte accru de 5 à 4 au entre sportif Jean Beliveau de notre ville. Les hommes du pilote Lucien Beauchêne disputaient ainsi la cinquième joute de la série finale de 4 dans 7 de la ligue Intercomités et cette victoire leur a permis de prendre l'avance 3 à 2.

Cette victoire ne signifie toutefois pas le championnat pour les As qui devront batailler ferme dans la prochaine partie et peut-être la septième aussi s'ils veulent s'assurer le championnat.

En effet, après la première période de jeu, le Coaticook menait par le compte de 2 à 1, et après deux périodes, les dynamiques avaient toujours l'avantage cette fois, par 4 à 3.

Ce n'est que dans le dernier engagement que l'équi-

pe locale a réussi à égaliser les chances et à prendre l'avance légère d'un but. Les joueurs de Victoriaville, qui sont en majeure partie plus jeunes que ceux du Coaticook, étaient visiblement moins fatigués à la dernière période et ce facteur a été un des principaux de la victoire.

C'est Pierre - André Perreault, le solide joueur de défense des As, qui a marqué le but égalisateur, avec un puissant lancer de la ligne bleue. L'étoile de la joute a toutefois été André Poudrier avec deux buts. Poudrier a compté le but de la victoire ainsi que le premier des siens. Marchand et Sallard ont été les autres compteurs de Victoriaville.

La sixième partie de la finale aura lieu dimanche après-midi en l'aréna Border de Rock-Island.

**PREMIERE PERIODE**

1. As: Poudrier, Y. Poudrier	9-52
2. Dynamiques: Pépin (Benoit)	16-35
3. Dynamiques: St-Laurent (Dion, Benoit)	16-17
Punitions: (V) Beliveau 4-18, Poudrier 15-25, Leclerc 19-19	
<b>DEUXIEME PERIODE</b>	
4. Dynamiques: Martoux (Lévesque, Michaud)	3-03
5. As: Marchand (Beauchêne, Charland)	3-25
6. As: Sallard (Piquette, Beliveau)	10-24
7. Dynamiques: Lévesque (Martoux, Michaud)	13-14
Punitions: (V) Beauchêne 16-48, Y. Poudrier 19-25 (C) Broit 6-08, Gauthier 19-32 (V) Fleureau (5 minutes 12-26)	
<b>TROISIEME PERIODE</b>	
8. As: Perreault (Beauchêne, Beliveau)	1-32
9. As: A. Poudrier (Y. Poudrier, Fleureau)	4-06
Punitions: (C) Grégoire 0-32	

**HOCKEY**

HIER SOIR  
LIGUE NATIONALE  
Boston 2 Détroit 4  
LIGUE JUNIOR "A"  
(série finale 4-7)  
Thetford Mines 0 Shawinigan 6  
(série 2-1, Shawinigan 6)  
LIGUE MAURICIE  
Semi-finale 4-7  
Shawinigan 1 La Tuque 2  
(série 1-1)

Si votre BUT est l'élégance complexe sur...

**Diamond**  
TROIS-RIVIERES

**LIGUE NICOLET-YAMASKA**  
série semi-finale 3-5  
St-Gregoire 6 Pierreville 4  
(série 2-0, St-Gregoire)

**LIGUE PROVINCIALE SENIOR**  
(série finale 4-7)  
Sherbrooke 0 St-Hyacinthe 4  
(série 2-1, Sherbrooke)

**AUJOURD'HUI**  
LIGUE AMERICAINNE  
Cleveland à Springfield  
Providence à Rochester

**CLASSEMENTS**

**LIGUE NATIONALE**

G	P	N	PP	PC	Pts	
Montreal	38	19	6	208	197	78
Chicago	35	21	7	222	163	77
Toronto	30	22	9	183	163	69
Detroit	28	26	30	201	182	68
New York	18	25	18	181	212	45
Boston	17	40	6	139	226	40

**OFFRE EXCEPTIONNELLE Meteor Rideau '66**

**\$2578.**

FLAMBANT NEUVE - livrée à Trois-Rivières (POUR UN TEMPS LIMITE)

**\$300 COMPTANT** OU VOTRE ECHANGE.\*  
**et \$19.19 par semaine**

- Moteur 240 pouces cubes
- 123" d'empattement
- Suspension à boudins avec barre de torsion
- Tableau de bord rembourré
- Appui-bras avant
- 2 Pares-soleil rembourrés.
- Laveur de vitre
- Feux de recul
- Miroir extérieur
- Ceintures de sécurité avant et arrière.
- Signaux d'urgence
- Réservoir à essence 20.8 gal.
- Boitier 3 vitesses synchronisées
- Freins à ajustement automatique
- Roue de 15 po. pneus "tubeless" basse pression
- Garantie 2 ans ou 24.000 milles
- Chauffe-glace électrique
- Essuie-glace électrique
- Filtreur d'huile et d'essence

\* Si votre échange vaut plus que le premier paiement exigé, Matte Auto vous remetta en argent la différence. (Ou si vous le désirez, vos paiements seront réduits en conséquence.)

**MATTE**  
AUTOMOBILES INC.

5426, BOUL. ROYAL TROIS-RIVIERES-OUEST  
TEL.: 378-2711

1,000 pieds passé le Centre d'Achats de Trois-Rivières.

Tout en attendant après les Dodgers

## Drysdale et Koufax signent avec Paramount Studio pour paraître dans "Warning Shot"

LOS ANGELES (PA) — Don Drysdale, un des deux lanceurs grévistes chez les Dodgers de Los Angeles, a réveillé hier que lui-même et Sandy Koufax avaient offert à l'équipe d'autres alternatives à leur demande originale de \$1,000,000 pour trois ans.

"Toutefois, nous avons été sans nouvelle des Dodgers depuis notre rencontre amicale avec Buzzie Bavasi il y a près de trois semaines", a dit Drysdale à La Presse Associée.

C'était la première déclaration publique de Drysdale au sujet de leur mésentente avec les Dodgers.

"Nous avons noté toutes sortes de montants dans les journaux, mais on n'y a pas fait mention des alternatives que nous avons faites dans notre rencontre", a précisé Drysdale à son ranch de San Fernando.

Drysdale s'est refusé à toute précision au sujet des autres alternatives, d'autant plus que lui et Sandy s'étaient abstenus de toute publicité depuis que leurs discussions avec le vice-président des Dodgers s'étaient terminées sans entente.

Les deux grévistes ont assuré qu'ils demeuraient de bons amis avec la direction.

"Nous n'avons pas fermé la porte à toutes discussions ultérieures, mais on ne nous a pas invités de nouveau.

"Nous sommes les premiers à savoir que le temps presse si bien que, si nous ne nous

très rapidement pour être prêts pour le début de la saison".

Entre temps, les deux lanceurs-étoiles Drysdale et Koufax ont signé un contrat hier avec Paramount Studio pour paraître dans le film "Warning Shot". L'on doit commencer à tourner le 4 du mois prochain.

Au centre, Buzz Kulik, réalisateur du film, discutant du rôle que chacun des lanceurs doit remplir. Drysdale agira alors comme commentateur à la télévision; Koufax, comme sergent-détective.

Drysdale paraîtra alors comme commentateur à la télévision et Koufax agira comme sergent-détective.

rapportons pas dès cette semaine, il nous faudra procéder



(Téléphoto PA)

DRYSDALE ET KOUFAX se dirigent vers le cinéma. Les deux lanceurs-étoiles Don Drysdale (à gauche) et Sandy Koufax (à droite) ont signé un contrat hier avec Paramount Studio pour paraître dans le film "Warning Shot". L'on doit commencer à tourner le 4 du mois prochain. Au centre, Buzz Kulik, réalisateur du film, discutant du rôle que chacun des lanceurs doit remplir. Drysdale agira alors comme commentateur à la télévision; Koufax, comme sergent-détective.

Par 277 canadiens

## Le Lincolnshire Handicap surveillé avec intérêt

Le Lincolnshire Handicap, première épreuve d'importance

dans la saison de courses en Grande-Bretagne, mercredi prochain, sera surveillé avec un intérêt tout particulier par 277 Canadiens.

Rompant avec une tradition depuis longtemps établie, le premier sweepstake irlandais de l'année est basé sur le Lincolnshire plutôt que sur le Grand National. Cette dernière course aura lieu à Aintree, en Angleterre, le 26 mars.

La Presse Canadienne, par inadvertance, avait rapporté mercredi soir, en publiant une liste des détenteurs de billets canadiens, que le sweepstake de la semaine prochaine était basé sur le Grand National.

Il y a trois sweepstakes organisés annuellement par le gouvernement pour venir en aide aux hôpitaux irlandais. Les dirigeants de cette loterie de la république d'Irlande ont décidé de rattacher le premier sweepstake de l'année au Lincolnshire Handicap plutôt qu'au Grand National en raison de l'incertitude qui entourait l'avenir de cette dernière épreuve.

On a cru à un moment donné que le parcours d'Aintree serait transformé en centre d'hébergement et qu'il faudrait par conséquent décommander l'historique course à obstacles.

MONTREAL (PC) — Le chef Don Eagle, lutteur bien connu dans les milieux professionnels de l'Amérique du nord depuis de nombreuses années, a été trouvé mort chez lui à Coughnawaga aujourd'hui. Il était âgé de 41 ans.

Le corps du colosse de six pieds dont le vrai nom était Stanislas Suplatowicz, se trouvait dans la cuisine de la maison.

La police a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de sa mort.

Don Eagle était une figure populaire dans le domaine de la lutte il y a quelques années. Il avait participé à des matchs au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

Il aurait été tiré à bout portant. Une femme est détenue.



(Téléphoto PA)

LE ROI VOLEUR DE BUTS, Maury Wills, s'est officiellement rapporté aux Dodgers de Los Angeles hier. La veille, Wills en était finalement venu à une entente avec les Dodgers en signant un contrat à raison de \$75,000.



Jules Francoeur

J'invite tous mes clients et amis à me rencontrer et essayer une

CHEVROLET '66



755, CHAMPFLOUR  
Tél.: 376-3792  
Rés.: 375-1129

Finale enlevante en perspective

## Entre le STR et le TRHS de la ligue Interscholaire

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Une finale, qui devrait faire époque dans les annales de la ligue Interscholaire de ballon-panier, débutera ce soir, au STR entre le Vert et Or de l'endroit et le Three Rivers High School.

Cette série de 3 présentera les deux meilleurs clubs du circuit Pare avec en plus, les deux meilleurs compteurs de la ligue. On peut donc s'attendre à une série enlevante et un enthousiasme à nul autre pareil de francophones et anglophones.

Ce populaire circuit, fondé en 1948, a toujours laissé voir une belle rivalité entre le STR et le TRHS. On y joue avec cœur et l'action ne manque jamais. Cette année, plus que jamais, devant l'excellent équilibre entre les deux clubs.

Au cours de la saison, le STR a terminé la saison avec un record de 11 gains contre un revers alors que le TRHS avait une fiche de 19 victoires en 12 tentatives.

Chez les compteurs, Paul Deshaies a terminé avec 212 joutes à comparer aux 210 de Rickie Stuart.

Une ordonnance du commissaire des incendies

## Chicago ne devra faire occuper que les 16,666 sièges

CHICAGO (PA) — Les Black Hawks de Chicago se sont soumis à une ordonnance du département des incendies en limitant le nombre des gens debout lors des matches présentés au stade de Chicago.

Le commissaire des incendies, Bob Quinn, a confirmé hier, que la direction du stade avait été avertie il y a deux semaines de garder les allées de la mezzanine libres pendant les parties de hockey. On permettait aux gens de rester debout dans le balcon.

Quinn a ajouté que la direction avait obéi aux directives données dimanche dernier lors de la visite des Leafs de Toronto.

"Nous n'avons menacé personne et la direction du stade a coopéré dans la mesure du possible. Il ne s'agissait pas seulement d'admettre trop de personnes sans siège à l'intérieur, mais aussi d'empêcher les gens installés derrière les colonnes à se déplacer constamment, afin de mieux voir."

D'autre part, le co-propriétaire Arthur Wirtz a nié la rumeur voulant que la commission à l'ordonnance ait réduit la vente des billets de \$6,000.

Le stade compte 16,666 sièges, mais les Hawks ont accepté de nombreuses gens debout pendant toute la saison.

DERNIER JOUR

# EXPO RAMA

## SIROIS 66

UN SUCCES SPECTACULAIRE

Cette exposition d'autos neuves sous un même toit aura vaincu les indécis, ébranlé les intransigeants et fait une quantité d'automobilistes heureux et satisfaits.

**50 VOITURES FLAMBANT NEUVES EN MONTRE JUSQU'A 10 HRES CE SOIR C'EST VOTRE DERNIERE CHANCE!**

RENDEZ-VOUS SANS PLUS TARDER A LA

## BATISSE INDUSTRIELLE

TERRAIN DE L'EXPOSITION

Voyez les Reines de la Route de 1966

**BUICK**

- Riviera
- Electra
- Wildcat
- Skylark
- Le Sabre
- Spécial De Luxe - Spécial

Des catégories dont la beauté n'a d'égal que la puissance.

**LA BEAUMONT**  
Une voiture pleine d'allant

**ACADIAN**  
La voiture familiale et économique.

**PONTIAC**

la voiture qui vous fera connaître la joie de vivre.

- La Grande Parisienne nerveuse comme un pur sang.
- La "Laurentien" la valeur la plus sûre de l'année.
- La "Strato-Chief", de prix modique, super économique.

Nous invitons les industriels, commerçants, cultivateurs, compagnies de transport à voir nos fameux et puissants

**CAMIONS G.M.C.**

12 VENDEURS COMPETENTS

sous l'habile direction de M. JEAN COURCHESNE sont à l'Expo-Rama Sirois '66. Renseignez-vous sans aucune obligation de votre part. Examinez bien... Comparez... Si vous n'êtes pas acheteur aujourd'hui, acceptez la carte d'affaires d'un des vendeurs et prenez rendez-vous...

**VOUS POUVEZ AVOIR FOI EN UN ACHAT CHEZ SIROIS**

• LIVRAISON IMMEDIATE •



JEAN COURCHESNE, gérant des ventes

**POUR REpondre AUX DEMANDES DU PRINTEMPS NOUS AVONS UN URGENT BESOIN D'AUTOS USAGEES**

Une très généreuse allocation vous sera accordée pour votre voiture actuelle en échange pour une Sirois '66

... ET SI... ROIS DE LA ROUTE VOUS VOULEZ ETRE ACHETEZ CHEZ

36 MOIS POUR PAYER **Sirois automobiles Itée** GARANTIE G.M. et SIROIS  
**BATISSE INDUSTRIELLE**  
TEL.: 374-3565

# O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTES AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 90 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ A WILLOWFIELD PAR CANADIAN SCOTCH DISTILLERIES LTD.

BOURSE DE MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

DENREES-BESTIAUX

FRUITS-LEGUMES

Table of commodity prices for various goods such as grains, oils, and livestock.

Le chômage a légèrement diminué au Canada au cours de février

OTTAWA (PC) — Le chômage a légèrement baissé au Canada, rapporte le Bureau fédéral de la statistique et le ministère du Travail dans un rapport conjoint rendu public hier.

Les chiffres démontrent qu'en février 1966, on comptait 356,000 sans-emploi contre 359,000 en janvier.

Ce chiffre représente également une baisse de 41,000 sur le mois de février 1965.

Voici le tableau de l'emploi au Canada à la mi-février, en milliers de personnes.

Table showing employment statistics for Canada and various provinces (AU CANADA, REGION DE L'ATLANTIQUE, QUEBEC, ONTARIO, REGION DES PRAIRES).

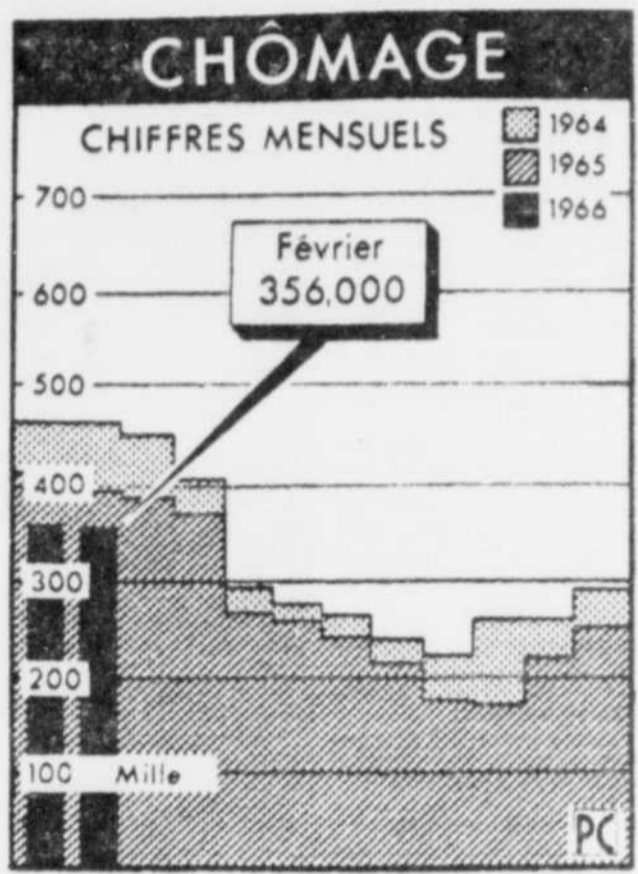
Les changements entre janvier et février sont habituellement faibles, souligne le rapport, et la diminution de février a été enregistrée malgré une croissance marquée dans la population active.

Le chômage représentait cinq pour cent de cette population en février comparativement à 5,1 pour cent en janvier.

Après certains ajustements qui prennent en considération les facteurs saisonniers, le taux de chômage était de 3,5 pour cent, soit le même qu'en janvier.

Voici un tableau illustrant brièvement ce rapport pour l'ensemble du pays:

Table showing unemployment statistics for various provinces (QUEBEC, ONTARIO, REGION DES PRAIRES).



(Graphique PC) L'EMPLOI A LÉGÈREMENT DIMINUÉ EN FÉVRIER, COMME LE RÉVÈLE LE RAPPORT MENSUEL PUBLIÉ HIER PAR LE BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. IL Y AVAIT 359,000 CHÔMEURS EN JANVIER, CONTRE 356,000 EN FÉVRIER, ET COMPARATIVEMENT À 397,000 EN FÉVRIER 1965.

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, listing various companies and their share prices.

Advertisement for the Chrysler Windsor car. It features a large image of the car, the text 'windsor' in a stylized font, and a slogan 'ou la joie de vivre à votre portée'. The ad also includes technical details and contact information for Chrysler Canada Ltd.



111- HOMMES DEMANDES

Carrières avantageuses dans le développement de procédés expérimentaux ET dans l'analyse des méthodes de travail

Notre importante manufacture en est une des plus prospères et des plus progressives développant une industrie dont la croissance est extraordinaire.

Pour faciliter la tâche des dirigeants, trois systèmes de calculateur 360 avec machine I.B.M. nous seront livrés bientôt.

Ces demandes d'emploi intéresseront les personnes qualifiées désirant une carrière avantageuse et rémunératrice dans le développement des systèmes des calculateurs les plus à point.

ANALYSTES SENIOR

Cinq ans ou plus d'expérience dans une industrie avec habileté reconnue pour déterminer et installer un procédé de développement majeur utilisant une machine calculatrice d'une grande sélection d'opérations.

Connaissance suffisante du procédé de façon à pouvoir en gérer et en diriger l'opération.

Capable de former des opérateurs dynamiques aptes à faire fonctionner un nouveau système.

Formation universitaire désirable mais non essentielle.

ANALYSTES INTERMEDIAIRES

Deux ans ou plus d'expérience dans une industrie avec habileté reconnue pour déterminer et installer un procédé de développement majeur utilisant une machine calculatrice d'une grande sélection d'opérations.

Les analystes intermédiaires devront rédiger des études pour compiler l'accomplissement de leur fonction.

Cette situation offre un travail intéressant tout en procurant une précieuse expérience.

Formation universitaire désirable mais non essentielle.

Salaire selon entraînement, expérience et habileté.

Variété de bénéfices marginaux.

Prévoir d'écrire en mentionnant votre degré d'éducation, votre expérience ainsi que votre statut personnel. Toute demande gardée confidentielle.

Casier No 67

LE NOUVELLISTE - TROIS-RIVIERES

119- ECOLE

I.B.M. DEVENEZ SPECIALISTE SUR MACHINES I.B.M. I.B.M.

SUIVEZ LES COURS DE PROGRAMMEUR (cerveau électronique) et autres.

POINÇONNEUSES-VERIFICATEURICES. LES DEUX SPECIALITES LES PLUS EN DEMANDE A L'HEURE ACTUELLE.

L'INSTITUT DE DATA PROCESSING DE QUEBEC Inc. Enfin à Trois-Rivières, à 649 Bonaventure

TEL.: 374-4640

111A- HOMMES-FEMMES DEMANDES

COUSINIER OU CUISINIERE d'expérience demandé pour prendre charge de la cuisine d'un restaurant au Cap-de-la-Madeleine. Téléphonez 378-1994. G 111A T 116-117

SHAWINIGAN: Hommes ou Femmes DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

SHAWINIGAN: FEMMES OU HOMMES DEMANDES: Temps plein ou partiel, salaire intéressant. Ecrire Casier M. le Nouvelliste, Trois-Rivières. B 112 T 116-117

La bonne planque a inauguré hier soir le festival dramatique de l'est du Québec

CHICOUTIMI (PC) — "La bonne planque", oeuvre du dramaturge français Michel André, jouée par la troupe "La marmite de Jonquière", est la première d'une série de quatre pièces jouées dans les cadres du Festival d'art dramatique du Canada, section de l'est du Québec, à compter d'hier à Chicoutimi.

125- AUTOS-CAMIONS A VENDRE

Jeep VOYEZ SANS TARDER VOTRE VENDEUR JEEP

Seul dépositaire pour la région de ces fameux produits à 2 et 4 roues motrices.

Venez en faire l'essai sans tarder.

Essayer c'est l'adopter. De vraies voitures de promenade à votre disposition. Quelques démonstrateurs à prix spéciaux.

Venez constater que vous pouvez joindre l'utile à l'agréable avec les

5 NOUVEAUX MODELES

Vaugeois et Fils Automobiles Ltée

189 FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE 374-3578

Spécial 1966 Volkswagen

1966 Karman ghia

Blanc T.S. Modèle 1.600 Régulier \$3.995.00

En spécial \$2.995.00 Garantie 100%

20 mois ou 20.000 milles

1963 KARMAN-GHIA rouge et noir, modèle 1500.

Spécial \$1.595.

1961 KARMAN-GHIA marron, modèle 1200.

Spécial \$1.295.

CUSTOM ET DE LUXE TRES PROPRES

PRIX A PARTIR DE \$550, à \$6695.

1966 PONTIAC convertible bleu, siege baquet, tout équipée.

1965 CADILLAC convertible gris, toit noir, comme neuve.

1965 PONTIAC Parisienne bleu, V8, sedan, tres bas millage.

1965 PONTIAC Laurentine, vert pâle, V8, 9.000 milles, tout équipée.

1965 PONTIAC convertible, beige, moteur 327, tres propre, tout équipée.

1965 OLDSMOBILE Super 88, sedan, hard-top, comme neuve, tout équipée.

1964 OLDSMOBILE sedan, hard top, bleu, tout équipée.

1964 PONTIAC, Laurentine, sedan, blanc, aut., radio, vraie aubaine.

1963 CADILLAC sedan, ville, turquoise, 23.000 milles, tres propre.

1963 CADILLAC convertible, blanc, toit noir, 27.000 milles.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

60 autres modèles

Voitures et camions 1957 à 1965

ACHAT VENTE ECHANGE

TERMES FACILES, JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

LE SPECIALISTE DE L'AUTO ET CAMION NEUFS OU USAGES

PLAN I.A.C.

SAM

Automobile Inc.

194, PLAZA FUSEY

FR 5.3717

Cap-de-la-Madeleine

OUVERT JUSQU'A 10 HEURES

TOUTS LES SOIRS

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

1963 G.M.C. 3-4 tonne, comme neuf.

1964 INGLIA — 1964 RAMBLER Classic, 4 portes — 1963 FORD Fairlane — 1962 CHEVROLET Impala — 1962 FORD Econoline vitrée, avec auto, automatique, 5 sièges baquets. Tél.: 378-5943, entre à et 7 heures.

1963 CHEVROLET Station wagon, 6 cyl., régulier, 4 portes, tres propre.

Le Festival d'art dramatique qui se tient à l'auditorium du séminaire de Chicoutimi se poursuivra également demain samedi et dimanche, alors que l'on procédera à la remise des trophées.

La meilleure troupe pourra

GRAND-MERE, Ford 1954 V4, Cap-de-la-Madeleine, 1925, Cap-de-la-Madeleine. Le tout en bonne condition. 906, de Avenue, 538-2594. B 125 G 115-117

RAMBLER SEDAN, 4 cylindres, 1962, transmission ordinaire, radio en bon état, 530.00. France Duracher, 1150, 115, Rue, Shawinigan. B 125 G 99 - 128

METEOUR 1953 SEDAN, 4 cylindres, radio, chauffage, en bonne condition. 375-0333. B 141 T 115-117

ST-JACQUES DES PILES, Meteour "Sedan" 1956, 4 cylindres, transmission ordinaire, bien propre à vendre, ou échanger. Tél.: 526-2114. B 125 G 115-117

FORD FARLAINE 1959, tres propre, berger allemand, 4 mois, 5'ad. 538-1722. Shawinigan. B 125 G 115-117

128- ROULOTTES

TROIS-RIVIERES: Roulotte usagée, couchant 6 personnes, plus accessoires. S'adresser 161, 136 T 116-118

136- STATIONS DE SERVICE

TROIS-RIVIERES-OUEST: Station service à louer, sur Jean XXIII, entre Côte Richelle et Boulevard St-Jean, adressez-vous à 5895 Jean XXIII. B 136 T 115-117

141- Animaux

LOUISEVILLE: Petite femelle Chihuahua,

# L'HOROSCOPE

GRACIEUSETE DE

## DESIRÉ MEUBLES ENR.

70 St-Georges, Cap-de-la-Madeleine 375-3052  
"DESIRER, C'EST POSSEDER"

**BELIER** (21 mars - 19 avril): Dominance de la beauté de l'âme qui brille à travers les nuages. Appréhiez ce qui est vrai, ce qui existe en votre faveur. Maintenez une attitude positive. Si vous gardez les deux pieds à terre, vous atteindrez votre but.

**TAUREAU** (20 avril - 20 mai): Assurez-vous de vos intentions. Utilisez votre imagination. Soyez idéaliste selon vos propres sentiments. Si vous êtes fiers, d'autres en profiteront.

**GEMEAUX** (21 mai - 20 juin): Il n'est pas sage de trop insister. Utilisez votre imagination. Soyez idéaliste selon vos propres sentiments. Si vous êtes fiers, d'autres en profiteront.

**CANCER** (21 juin - 20 juillet): Surveillez vos dépenses. Un projet spécial pourrait bien se présenter dans des circonstances inattendues. Évitez les engagements sentimentaux ridicules. Soyez prudent dans les affaires d'argent.

**LION** (23 juillet - 22 août): Vos émotions ont tendance à amplifier votre raison. Remettez les décisions importantes à plus tard. Votre esprit n'est pas aussi clair maintenant qu'il le sera l'été. Soyez prudent.

**VIERGE** (23 août - 22 septembre): Surmontez cette tendance à éparpiller vos forces. Terminez ce que vous commencez. Utilisez votre habileté innée à analyser et à reconstruire la vérité selon des indices.

**BALANCE** (23 septembre - 22 octobre): Un changement d'annonce ainsi qu'une occasion de voyage. L'influence lunaire joue sur le côté sentimental, les activités créatives. Les jeunes pourront jouer un rôle de premier plan.

**SCORPION** (23 octobre - 21 novembre): Vous ne gagnez rien, seulement en désirent. Forcez-vous à gagner des amis, y compris des parents. Assurez-vous le paix de l'âme. Accentez l'harmonie à la maison.

**SAGITTAIRE** (22 novembre - 21 décembre): Recherchez les discussions franches avec les parents, les associés. Ne gardez pas vos émotions cachées. Extériorisez-vous de façon constructive.

**CAPRICORNE** (22 décembre - 19 janvier): Les biens sont appréciés. Ce que vous croyez sans valeur peut s'avérer très important. Augmentez vos activités sociales, et le repos dans la soirée.

**VERSEAU** (20 janvier - 18 février): Votre cycle est élevé. Mais vos supérieurs peuvent vous décourager. Ayez de l'initiative. Basez vos actes sur des connaissances personnelles. Ne vous fiez pas trop à votre entourage.

**POISSONS** (19 février - 20 mars): Les significations cachées deviennent limpides. Appuyez-vous sur vos connaissances. Fixez-vous à votre interprétation des choses. Prenez une chance sur votre habileté mais soyez franc.

Par SYDNEY OMARI

Brillant exploit de Marine Industries

# Le Lawrencecliffe Hall renfloué

QUÉBEC (PC) — Après quatre mois de travail continu et hasardeux, de Marine Industries de son. Le Lawrencecliffe Hall, échoué sur les rives de l'île d'Orléans, est entré hier aux chantiers maritimes de Lauzon, où il sera entièrement réparé.

Le minéralier de 730 pieds de longueur et d'un jaugeage de 23.000 tonnes, propriété de Hall Corporation Ltd, a mis près de sept heures pour faire le parcours d'une quinzaine de milles entre l'île d'Orléans et Lauzon.

Le géant était tiré par six remorqueurs, dont quatre à l'avant et un de chaque côté. Le brise-glace "Simon Fraser" frayait la route parmi les glaces de l'étrange équipage.

Seul un porte-parole de la Davie Shipbuilding, les travaux de réparation s'échelonnent durant six à huit semaines, et seraient vraisemblablement terminés en temps pour la prochaine saison de navigation.

L'avarie la plus importante, semble-t-il, consiste en une brèche de 84 pieds de longueur au flanc droit du navire. D'autres dégâts moins importants devront aussi être effectués à la timonerie.

Le Lawrencecliffe Hall s'était échoué par tribord sur les battures de St-Jean, l'île d'Orléans, tôt le 16 novembre dernier, après être entré en collision avec le cargo Sunek, de la compagnie Saguenay Shipping, au cours d'une tempête de neige alors que la visibilité était nulle.

Personne des deux équipages n'avait été blessé dans l'accident. Le Sunek, un navire d'un jaugeage de 8.900 tonnes, avait pu gagner le port de Québec, par ses propres moyens quelques heures après l'accident.

Le capitaine Devona Larose, loup de mer de 63 ans, avait rebâché le Lawrencecliffe Hall dans 35 pieds d'eau en face de St-Jean, à 13 milles de Québec. L'équipage avait dû évacuer le minéralier en vitesse dans des chaînes de sauvetage, en pleine tempête. Les marins avaient été recueillis par une famille de l'étranger.

Par ailleurs, on a dû faire appel à une équipe d'hommes-grenouilles pour effectuer certaines réparations temporaires à la coque immergée.

Un système impressionnant de leviers fut aussi mis en place depuis la barge pour redresser le navire.

Transaction de plusieurs millions de dollars

## La famille Brillant accepte l'offre d'achat de l'Anglo-Canadian Telephone pour Québec-Téléphone

RIMOUSKI (PC) — La famille Brillant de Rimouski, qui détenait un nombre d'actions important dans Québec-Téléphone, a décidé d'accepter l'offre d'achat faite récemment par Anglo-Canadian Telephone Company, sujet à l'approbation de la Régie des services publics du Québec.

Anglo-Canadian Telephone Company, qui a accepté l'offre qui lui a été faite, continuera d'étendre et d'améliorer son réseau, grâce à son affiliation de Québec-Téléphone, tandis que Sogehy Limitée, qui appartient aux membres de la famille de M. Jules-A. Brillant, détendra désormais une part substantielle des actions privilégiées de Anglo-Canadian Telephone. Vu l'importance de sa participation dans cette dernière compagnie, la famille Brillant reste associée à l'entreprise. M. Jacques Brillant, en plus de demeurer président

de Québec-Téléphone, accèdera au poste d'administrateur d'Anglo-Canadian Telephone. Québec-Téléphone, qui dessert un très vaste territoire géographique au Québec, et dont le siège social demeure à Rimouski, continuera d'étendre et d'améliorer son réseau, grâce à son affiliation de Québec-Téléphone, tandis que Sogehy Limitée, qui appartient aux membres de la famille de M. Jules-A. Brillant, détendra désormais une part substantielle des actions privilégiées de Anglo-Canadian Telephone. Vu l'importance de sa participation dans cette dernière compagnie, la famille Brillant reste associée à l'entreprise. M. Jacques Brillant, en plus de demeurer président

de Québec-Téléphone, accèdera au poste d'administrateur d'Anglo-Canadian Telephone. Québec-Téléphone, qui dessert un très vaste territoire géographique au Québec, et dont le siège social demeure à Rimouski, continuera d'étendre et d'améliorer son réseau, grâce à son affiliation de Québec-Téléphone, tandis que Sogehy Limitée, qui appartient aux membres de la famille de M. Jules-A. Brillant, détendra désormais une part substantielle des actions privilégiées de Anglo-Canadian Telephone. Vu l'importance de sa participation dans cette dernière compagnie, la famille Brillant reste associée à l'entreprise. M. Jacques Brillant, en plus de demeurer président

M. Jacques Brillant, président de Québec-Téléphone, a déclaré que cette transaction allait donner un nouvel élan aux activités de la compagnie grâce à la participation d'Anglo-Canadian Telephone dans l'entreprise. "Nos abonnés, nos actionnaires, nos employés et le public en général ne peuvent qu'en bénéficier largement", a ajouté M. Brillant.

"Pour nous, constatant les exigences financières que comportent l'exécution du programme de modernisation et d'automatisation ainsi que le développement technologique possédé de Québec-Téléphone, nous avons préféré, dans l'intérêt de tous, agir ainsi". M. Brillant a précisé que cette transaction avait pour conséquence de conserver Québec-Téléphone sous la juridiction de la province de Québec.

A la Domtar et à la Bowater

## L'augmentation du papier journal coupée de moitié

MONTREAL (PC) — Deux importantes papeteries canadiennes ont réduit de moitié l'augmentation de \$10 qu'elles avaient annoncée précédemment pour la tonne de papier-journal vendue à leurs clients du Canada et des États-Unis. Elles ont en outre décidé de différer de six semaines la mise en vigueur de nouveaux prix.

Les compagnies Domtar Newspaper Ltd. et Bowater Paper Inc. n'ont pas fourni d'explications au sujet de la révision de leur décision antérieure.

Ces deux papeteries avaient annoncé précédemment que le prix du papier-journal serait augmenté de \$10, soit de \$134 à \$144 la tonne à compter du 1er avril. Elles ont annoncé jeudi que la hausse ne serait que de \$5 et qu'elle entrerait en vigueur le 16 mai seulement.

Le prix actuel est de \$134 en argent américain et le prix du papier-journal venant des usines de l'est seulement. Le prix du papier-journal provenant de la Colombie-Britannique est de \$124.

Onze autres compagnies ont également décidé d'augmenter le prix de la tonne de papier-journal, huit d'entre elles, de \$10, deux de Great Northern Paper Co. Ltd. et Kimberly-Clark Corp. — de \$5, tandis qu'une dernière compagnie — International Paper Co. a annoncé une hausse de \$7.

L'Association des éditeurs de journaux américains, l'Association des éditeurs de journaux du Sud et plusieurs journaux avaient dénoncé les premières augmentations en alléguant qu'elles n'étaient pas justifiées et ils avaient recommandé aux papeteries de l'est de revenir sur leur décision.

Le prix actuel est de \$134 en argent américain et le prix du papier-journal venant des usines de l'est seulement. Le prix du papier-journal provenant de la Colombie-Britannique est de \$124.

à Grandines: basse 2 h. 34 a.m.; haute 6 h. 37 a.m.; basse 2 h. 22 p.m.; haute 6 h. 51 p.m.; à Trois-Rivières: basse 5 h. 16 a.m.; haute 9 h. 23 a.m.; basse 6 h. 56 p.m.; haute 9 h. 37 p.m.

Le 18 mars 1966

LES MAREES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTALEMENT**  
1-Debarasse des microbes  
2-Elle cherche à s'instruire — Nous ramène le beau temps  
3-Usées avec un outil — Note — Convient  
4-Rendre célèbre pour toujours  
5-Qui ne fait pas effet — Non encore publiée  
6-Article — Pour ranimer quelqu'un  
7-Poyers — Note  
8-Grecque — Pour le thé — Petit logement  
9-Ensemble d'hommes de robe — Cérémonie religieuse pour un souverain  
10-Article arabe — Fleuve de Sibirie  
11-Epoques — Petit poème ancien — Connu  
12-Métal — Pour s'asseoir

**VERTICALEMENT**  
1-Libération  
2-Coups la tête — Etoffe légère  
3-Améliore le sommeil — Grecque  
4-Partie de l'intestin — Pour le cavalier  
5-Ne pas admettre — Emplois  
6-Grand repas — Monnaie d'Orient  
7-Infinitif — Période — Pour le chien — Personnel

**Solution d'hier**  
**HORIZONTALEMENT**  
1-AHURISSEMENT  
2-BARATTE — OTER  
3-BRAPPEAU — RIZA  
4-INNE — BLAFARD  
5-CAUSALE — IGEI  
6-AIS — TEMPLE  
7-TS — AH — EU — PI  
8-CRAINDRE  
9-ON — ILOTE — TON  
10-NOTAIT — USA  
11-SEAGRAM  
12-EST — SEUL

**VERTICALEMENT**  
1-ABDICACION  
2-HARNAS — NOUS  
3-URANUS  
4-RAPES — ARIAS  
5-ITE — ATHALIE  
6-STABLE — IOTA  
7-SULEMMENT — GB  
8-PUDEUR  
9-MORFIL — SAS  
10-ETIAGE — ETAME  
11-NEGRE  
12-TRADITIONNEL

# NECROLOGIE

FR. 6-2501 — APRÈS 7 HEURES P.M. — FR. 6-2508

Les avis de décès, de services anniversaires, de funérailles et les remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

**BOURNIVAL** — A St-Etienne des Grès, le 17 mars 1966, est décédé à l'âge de 81 ans, M. ROSE BOURNIVAL, veuve de M. Marie Trudel, demeurant à St-Etienne des Grès. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Etienne des Grès, à 10 heures. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires de M. J. D. Gagnon, 3000 Boulevard St-Jacques, à Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. Robert Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Jean Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Louis Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Paul Bournival, de St-Etienne des Grès; M. René Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Marcel Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Fernand Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Joseph Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Pierre Bournival, de St-Etienne des Grès; M. André Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Gaston Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Raymond Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Fernand Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Joseph Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Pierre Bournival, de St-Etienne des Grès; M. André Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Gaston Bournival, de St-Etienne des Grès; M. Raymond Bournival, de St-Etienne des Grès.

**FERLAND** — A Shawinigan, le 17 mars 1966, est décédé à l'âge de 82 ans et 2 mois, M. Bruno Ferland, veuve de Mme Laurendeau, demeurant à 665, St-Rue, Shawinigan. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Bernard, à 10 heures. La dépouille mortelle est exposée au Centre Funéraire Gagnon, 3000 Boulevard St-Jacques, à Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. Pierre Ferland, de Shawinigan; M. René Ferland, de Shawinigan; M. Marcel Ferland, de Shawinigan; M. Fernand Ferland, de Shawinigan; M. Joseph Ferland, de Shawinigan; M. Pierre Ferland, de Shawinigan; M. André Ferland, de Shawinigan; M. Gaston Ferland, de Shawinigan; M. Raymond Ferland, de Shawinigan; M. Fernand Ferland, de Shawinigan; M. Joseph Ferland, de Shawinigan; M. Pierre Ferland, de Shawinigan; M. André Ferland, de Shawinigan; M. Gaston Ferland, de Shawinigan; M. Raymond Ferland, de Shawinigan.

**DUPONT** — A Shawinigan, le 7 mars 1966, est décédé à l'âge de 82 ans et 2 mois, M. Yves Dupont, veuve de Marie Mathieu, demeurant à 725 rue St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Marc à 10 heures. La dépouille mortelle est exposée aux salons O. St-Denis 2003 rue Champlain, L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. Yves Dupont, de Shawinigan; M. René Dupont, de Shawinigan; M. Marcel Dupont, de Shawinigan; M. Fernand Dupont, de Shawinigan; M. Joseph Dupont, de Shawinigan; M. Pierre Dupont, de Shawinigan; M. André Dupont, de Shawinigan; M. Gaston Dupont, de Shawinigan; M. Raymond Dupont, de Shawinigan; M. Fernand Dupont, de Shawinigan; M. Joseph Dupont, de Shawinigan; M. Pierre Dupont, de Shawinigan; M. André Dupont, de Shawinigan; M. Gaston Dupont, de Shawinigan; M. Raymond Dupont, de Shawinigan.

**DUPUIS** — A Trois-Rivières, le 17 mars 1966, est décédé à l'âge de 57 ans, M. Marcel Dupuis, veuve de Marie Trudel, demeurant à 3700 Boulevard Royal, Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Patrick, à Trois-Rivières. La dépouille mortelle est exposée aux Centres Funéraires Rousseau et Frère, rue Des Volontaires, Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. Marcel Dupuis, de Trois-Rivières; M. René Dupuis, de Trois-Rivières; M. Marcel Dupuis, de Trois-Rivières; M. Fernand Dupuis, de Trois-Rivières; M. Joseph Dupuis, de Trois-Rivières; M. Pierre Dupuis, de Trois-Rivières; M. André Dupuis, de Trois-Rivières; M. Gaston Dupuis, de Trois-Rivières; M. Raymond Dupuis, de Trois-Rivières; M. Fernand Dupuis, de Trois-Rivières; M. Joseph Dupuis, de Trois-Rivières; M. Pierre Dupuis, de Trois-Rivières; M. André Dupuis, de Trois-Rivières; M. Gaston Dupuis, de Trois-Rivières; M. Raymond Dupuis, de Trois-Rivières.

**MARCHAND** — A Saint-Stanislas, le 17 mars 1966, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois, M. Adolphe Marchand, veuve de Marie Trudel, demeurant à Saint-Stanislas. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Stanislas, à 10 heures. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Marchand, 3000 Boulevard St-Jacques, à Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. Adolphe Marchand, de Saint-Stanislas; M. René Marchand, de Saint-Stanislas; M. Marcel Marchand, de Saint-Stanislas; M. Fernand Marchand, de Saint-Stanislas; M. Joseph Marchand, de Saint-Stanislas; M. Pierre Marchand, de Saint-Stanislas; M. André Marchand, de Saint-Stanislas; M. Gaston Marchand, de Saint-Stanislas; M. Raymond Marchand, de Saint-Stanislas; M. Fernand Marchand, de Saint-Stanislas; M. Joseph Marchand, de Saint-Stanislas; M. Pierre Marchand, de Saint-Stanislas; M. André Marchand, de Saint-Stanislas; M. Gaston Marchand, de Saint-Stanislas; M. Raymond Marchand, de Saint-Stanislas.

**TURGEON** — A Doherty, P. Q., le 17 mars 1966, est décédé à l'âge de 80 ans et 3 mois, M. Léon Turgeon, veuve de Marie Trudel, demeurant à 100, rue St-Jacques, à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Ephrem, de La Tuque à 10 heures a.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons Paré et Frère, 3000 Boulevard St-Jacques, à Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lac-Beauport, à 10 heures à l'église St-Ephrem de Carignan (Lac-Beauport).

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. Léon Turgeon, de La Tuque; M. René Turgeon, de La Tuque; M. Marcel Turgeon, de La Tuque; M. Fernand Turgeon, de La Tuque; M. Joseph Turgeon, de La Tuque; M. Pierre Turgeon, de La Tuque; M. André Turgeon, de La Tuque; M. Gaston Turgeon, de La Tuque; M. Raymond Turgeon, de La Tuque; M. Fernand Turgeon, de La Tuque; M. Joseph Turgeon, de La Tuque; M. Pierre Turgeon, de La Tuque; M. André Turgeon, de La Tuque; M. Gaston Turgeon, de La Tuque; M. Raymond Turgeon, de La Tuque.

**TURGEON** — A Doherty, P. Q., le 17 mars 1966, est décédé à l'âge de 80 ans et 3 mois, M. Léon Turgeon, veuve de Marie Trudel, demeurant à 100, rue St-Jacques, à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Ephrem, de La Tuque à 10 heures a.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons Paré et Frère, 3000 Boulevard St-Jacques, à Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lac-Beauport, à 10 heures à l'église St-Ephrem de Carignan (Lac-Beauport).

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. Léon Turgeon, de La Tuque; M. René Turgeon, de La Tuque; M. Marcel Turgeon, de La Tuque; M. Fernand Turgeon, de La Tuque; M. Joseph Turgeon, de La Tuque; M. Pierre Turgeon, de La Tuque; M. André Turgeon, de La Tuque; M. Gaston Turgeon, de La Tuque; M. Raymond Turgeon, de La Tuque; M. Fernand Turgeon, de La Tuque; M. Joseph Turgeon, de La Tuque; M. Pierre Turgeon, de La Tuque; M. André Turgeon, de La Tuque; M. Gaston Turgeon, de La Tuque; M. Raymond Turgeon, de La Tuque.

**TURGEON** — A Doherty, P. Q., le 17 mars 1966, est décédé à l'âge de 80 ans et 3 mois, M. Léon Turgeon, veuve de Marie Trudel, demeurant à 100, rue St-Jacques, à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Ephrem, de La Tuque à 10 heures a.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons Paré et Frère, 3000 Boulevard St-Jacques, à Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lac-Beauport, à 10 heures à l'église St-Ephrem de Carignan (Lac-Beauport).

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. Léon Turgeon, de La Tuque; M. René Turgeon, de La Tuque; M. Marcel Turgeon, de La Tuque; M. Fernand Turgeon, de La Tuque; M. Joseph Turgeon, de La Tuque; M. Pierre Turgeon, de La Tuque; M. André Turgeon, de La Tuque; M. Gaston Turgeon, de La Tuque; M. Raymond Turgeon, de La Tuque; M. Fernand Turgeon, de La Tuque; M. Joseph Turgeon, de La Tuque; M. Pierre Turgeon, de La Tuque; M. André Turgeon, de La Tuque; M. Gaston Turgeon, de La Tuque; M. Raymond Turgeon, de La Tuque.

**TURGEON** — A Doherty, P. Q., le 17 mars 1966, est décédé à l'âge de 80 ans et 3 mois, M. Léon Turgeon, veuve de Marie Trudel, demeurant à 100, rue St-Jacques, à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant, en l'église St-Ephrem, de La Tuque à 10 heures a.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons Paré et Frère, 3000 Boulevard St-Jacques, à Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lac-Beauport, à 10 heures à l'église St-Ephrem de Carignan (Lac-Beauport).

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. Léon Turgeon, de La Tuque; M. René Turgeon, de La Tuque; M. Marcel Turgeon, de La Tuque; M. Fernand Turgeon, de La Tuque; M. Joseph Turgeon, de La Tuque; M. Pierre Turgeon, de La Tuque; M. André Turgeon, de La Tuque; M. Gaston Turgeon, de La Tuque; M. Raymond Turgeon, de La Tuque; M. Fernand Turgeon, de La Tuque; M. Joseph Turgeon, de La Tuque; M. Pierre Turgeon, de La Tuque; M. André Turgeon, de La Tuque; M. Gaston Turgeon, de La Tuque; M. Raymond Turgeon, de La Tuque.

**GAGNON** — Samedi le 19 mars 1966 à 9 heures a.m., en l'église St-Bernard, sera célébré le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Joseph Gagnon, né Etienne Brière, décédé le 19 mars 1965. Parents et amis sont priés d'y assister. F N 5 116-116

**Service anniversaire**

**NECROLOGIE**  
FR 6-2501  
après 7 hres: FR 6-2508  
Décès: ..... \$12.50  
Funérailles: ..... 6\$ le mot  
Remerciements: ..... \$5.00  
Service anniversaire: \$5.00

Appelez le Service des Annonces Classées de votre localité ou FR 6-2501

# Il devra payer \$850 à deux cultivateurs pour son foin

TROIS-RIVIERES (G.N.) — Un médecin de la Trois-Rivières qui opère une ferme en banlieue de Trois-Rivières, le Dr Alban Dampousse, du 1239 de la rue Hart, a été condamné, par l'honorable juge Roger Laroche, de la Cour Supérieure, à payer la somme de \$850 avec intérêts, à MM. Albéric et Jules Gauthier, tous deux cultivateurs de Yamachiche.

La somme qui constituait la balance due sur un compte de \$1.250, relatif à un achat antérieur de foin. L'achat avait eu lieu en 1962.

Le médecin refusait de payer la somme qu'il devait, arguant que le foin qu'il avait reçu n'était pas celui qu'il avait normalement dû recevoir, tel que spécifié dans le contrat intervenu entre les deux parties au moment de la vente. Au procès, Me Real Legris, de Trois-Rivières, occupait pour les demandeurs.

Le contrat intervenu entre les parties, lequel avait été rédigé de la main du défendeur lui-même, a été couché,

dans sa partie pertinente au présent litige, dans les termes suivants:

**Le contrat**

"10 septembre 1962, je promets d'acheter mille balles de foin (grosses balles à la broche) de trèfle de votre récolte de la saison 1962 au prix de soixante quinze sous par balle et autant, soit mille balles de foin (grosse balle à la broche) de la saison 1961 au prix de cinquante sous par balle.

La livraison pourra se faire en aucun temps d'ici la fin de novembre prochain et un premier versement de \$500 sera payable dès le remisage con-

venable dans les granges à la boîte postale 223, Banlieue, Trois-Rivières, et la balance totale payable le premier mars 1963".

En défense, le défendeur a plaidé spécifiquement: il n'y avait aucun foin de trèfle dans le foin livré par les demandeurs au défendeur; tel que stipulé par la loi et et règlements, le foin de trèfle est un "Trèfle contenant pas plus de 20 pour cent de mil et ou d'autres graminées", le tout tel qu'il apparaît aux récépissés édictés par le ministre de l'Agriculture du Canada, en vertu des pouvoirs à lui accordés par la "Loi sur l'inspection du

foin et de la paille".

Immédiatement après la livraison terminée, à savoir, le 18 décembre 1962, le défendeur a avisé le demandeur Albéric Gauthier, du fait que le foin livré n'était pas le foin qui devait être livré, refusant d'en prendre possession, offrant en même temps au demandeur de le lui remettre le tout.

Malgré ce refus, le défendeur continue de tenir la dite marchandise à la disposition des demandeurs, à l'endroit de son exploitation agricole, endroit connu des demandeurs et resté par les présentes, son offre de remettre la dite marchandise aux demandeurs.

**M. Patrick Paille**

En réponse, les demandeurs ont allégué: "Le défendeur a d'ailleurs utilisé en très grande partie le foin que les demandeurs lui ont livré". La preuve révèle que durant la période concernée, le médecin opérant sa ferme avec l'aide d'un homme à gages, Patrick Paille, lequel avait soigné des animaux. Il était à l'emploi du Dr Dampousse à l'automne 1962, lorsque les 2.000 balles de foin ont été livrées à la ferme par les demandeurs.

Interrogé par Me Legris, le témoin Paille avait déclaré: "C'est moi qui ai soigné les animaux de l'automne au printemps avec ce foin-là. Il y avait 1.000 balles de première qualité; l'autre n'était pas de même qualité, mais il (le défendeur) l'avait vu; on l'étaillait dans la crèche; les animaux ne le mangeaient pas autant que les autres; on l'utilisait pour faire de la paille. J'en ai monté environ 300 balles en haut dans le grenier, et m'en suis servi pour faire de la paille, utilisée pour les animaux dans les hâsses. Quand je suis définitivement parti, il n'en restait pas plus que 150 à 200 balles".

**Faribault**

Le juge Laroche, en rendant son jugement, a fait appel à Faribault, dans son Traité de Droit Civil, volume 11, numéro 318, concernant l'article 1526 du code civil, qui déclare ce qui suit:

"L'acheteur ne peut user de son droit d'option qu'en autant qu'il est en position de remplir des conditions requises pour pouvoir intenter l'une et l'autre de ces actions. Ainsi, s'il n'est pas en mesure de rendre la chose parce qu'elle n'est plus en sa possession, il ne peut plus exercer l'action réhibitoire. D'autre part, si après avoir découvert l'existence de vices cachés, il a consenti des droits réels sur la chose vendue, il est présumé avoir accepté la vente comme étant définitive, et avoir renoncé au droit de pouvoir l'attaquer".

Une autre adepte de

*Peter Jackson*

**GAGNE \$1000**



Mlle L. Goineau, 1290 ouest, avenue Bernard, Montréal, Québec, reçoit de M. Marc Surprenant, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson, de \$1,000 en argent. Des certificats de \$1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1,000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! **Peter Jackson** KING SIZE

EN AVEZ-VOUS PROFITE?



Aujourd'hui et demain

SERVICE AMICAL... nous échangeons vos chèques d'allocations

**VENEZ ECHANGER** VOTRE CHEQUE D'ALLOCATIONS FAMILIALE A NOTRE MAGASIN.

ET TENTEZ VOTRE CHANCE DE LES **DOUBLER**

C'est simple!

Vous échangez votre chèque et l'on vous remet une formule spéciale, jaunie, sur laquelle vous écrivez votre nom, votre adresse et numéro de téléphone, ainsi que le montant de votre chèque échangé. Vous la déposez dans une boîte spéciale au palier du sous-sol.

MARDI PROCHAIN (à la fermeture) **12 FORMULES** SERONT TIREES AU SORT LES PORTEUSES DE CES FORMULES SE VERRONT REMETTRE LE MEME MONTANT QU'INDIQUAIT LEUR CHEQUE.

Bonne chance!

**OUVERT** CE SOIR JUSQU'A 9 H. 30



1481, NOTRE-DAME Tél.: 374-2411

BON GOÛT ET PROGRES.

UNE TRADITION D'O DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

NOUVELLE ALLURE INVITANTE de la **BIÈRE DOW**

**DOW...TOUJOURS DE BON GOÛT**

LA BIÈRE PLUS LIMPIDE ET PÉTILLANTE À LA SAVEUR PLUS RAFFRAÎCHISSANTE

ADOPTÉZ L'EMBLÈME DE QUALITÉ DES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC